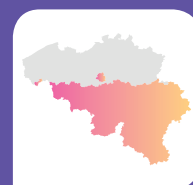


CPCP

Rapport d'activités

Janvier - décembre 2018



CPCP

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 : PRÉAMBULE	7
1.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	7
1.2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
PARTIE 2 : PÔLE ÉDUCATION PERMANENTE	9
2.1. THÉMATIQUE « MÉDIAS & ACTIONS CITOYENNES »	9
2.1.1. Enjeux de société	9
2.1.2. Finalité et objectifs de l'action	10
2.1.3. Développement de la thématique d'action	11
2.1.4. Perspectives	13
2.1.5. Activités 2018	14
2.2. THÉMATIQUE « FAMILLE, CULTURE & ÉDUCATION »	20
2.2.1. Enjeux de société	20
2.2.2. Finalité et objectifs de l'action	23
2.2.3. Développement de la thématique d'action	24
2.2.4. Perspectives	25
2.2.5. Activités 2018	27
2.3. THÉMATIQUE « LIEUX DE VIE & ESPACE PUBLIC »	34
2.3.1. Enjeux de société	34
2.3.2. Finalité et objectifs de l'action	36
2.3.3. Développement de la thématique d'action	37
2.3.4. Perspectives	42
2.3.5. Activités 2018	44
2.4. THÉMATIQUE « CONSOMMATION DURABLE »	58
2.4.1. Enjeux de société	58
2.4.2. Finalité et objectifs de l'action	60
2.4.3. Développement de la thématique d'action	61
2.4.4. Perspectives	67
2.4.5. Activités 2018	69
PARTIE 3 : PÔLE ANIMATION	83
3.1. OBJECTIFS, THÉMATIQUES, PUBLICS CIBLES, PROMOTION	84
3.1.1. Objectifs	84
3.1.2. Les thématiques	84
3.1.3. Public cible	84
3.1.4. Types d'activités	84
3.1.5. Le pôle Animation en quelques chiffres	85
3.1.6. Moyens de promotion des activités :	85
3.2. ACTIVITÉS LIÉES AUX THÉMATIQUES	86
3.2.1. Thématique « Lieux de vie & Espace public »	86
3.2.2. Thématique « Famille, Culture & Éducation »	87
3.2.3. Thématique « Consommation durable »	88

3.2.4. Thématique « Médias & Actions citoyennes»	91
3.2.5. Thématique « Citoyenneté & Participation »	92
3.3. PARTICIPATION AUX SALONS ET FOIRES	99
3.3.1. Objectifs	99
3.3.2. Salons et foires	99
3.4. OPÉRATION « FAITES LE MUR ! »	100
3.5. PERSPECTIVES 2019	104
PARTIE 4 : PÔLE FORMATION	105
4.1. PRÉSENTATION	105
4.2. OBJECTIFS	105
4.2.1. Objectif général	105
4.2.2. Objectifs spécifiques	106
4.3. PUBLICS CIBLES	106
4.4. MÉTHODOLOGIE ET PÉDAGOGIE	107
4.5. ACTIONS ET MISSIONS DU PÔLE FORMATION	107
4.5.1. Entretien et diversifier nos partenariats	107
4.5.2. Agrandir l'équipe de collaborateurs	109
4.5.3. Renforcer les capacités de l'équipe formation via les formations continues	109
4.5.4. Élargir notre offre de modules de formation	110
4.6. BILAN DU PÔLE FORMATION	111
4.7. PERSPECTIVES 2019	112
PARTIE 5 : PÔLE ÉTUDES & PROSPECTIVES	115
5.1. OBJECTIFS, PUBLICS CIBLES, MÉTHODOLOGIE ET PROMOTION	115
5.1.1. Objectifs et publics cibles	115
5.1.2. Moyens de diffusion et d'information	116
5.2. PUBLICATIONS RÉALISÉES EN 2018	116
5.2.1. Réalisations	116
5.2.2. Nos études et analyses en 2018	117
5.3. PERSPECTIVES 2019	120
PARTIE 6 : CENTRE D'ARCHIVES ET DE DOCUMENTATION	121
6.1. MISSIONS SPÉCIFIQUES LIÉES À LA CONVENTION 2018-2022	122
6.1.1. Plan de sauvegarde de nos archives	122
6.1.2. Accroissement de nos collections, notamment les archives du cdH, et la sensibilisation des mandataires cdH	122
6.2. MISSIONS GÉNÉRIQUES	123
6.2.1. Prospection	123
6.2.2. Inventorisation	123
6.2.3. Conservation	124
6.2.4. Logiciel de description, gestion et consultation électroniques des fonds et collections	124
6.2.5. Mise à disposition des archives	126
6.2.6. Valorisation	127

6.2.7. Visibilité	129
6.2.8. Conditions d'accès, de reproduction et d'utilisation	130
6.2.9. Formation	130
6.2.10. Comité scientifique	130
6.2.11. Réseau	130
6.3. PLAN D'ACTION 2019	131
6.3.1. Prospection	131
6.3.2. Inventorisation	131
6.3.3. Numérisation	132
6.3.4. Valorisation	132
6.3.5. Newsletter	132
6.3.6. Collaborations scientifiques	132

PARTIE 1 : PRÉAMBULE

1.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Numéro de dossier	NM-02984/00
Dénomination de l'association	Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation ASBL (CPCP)
Secteur d'activité	Éducation permanente
Agrément	Agrément et subventionnement par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant qu'organisation d'éducation permanente, conformément au décret de 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente de 2010 à 2014, prorogé de 2015 à 2019.
Numéro d'entreprise	409117690
Adresse du siège social	Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles
Téléphone	02 238 01 00
Fax	02 238 01 18
E-mail	info@cpcp.be
Assurance-loi	AG Insurance – 03/4175527 – 080/000686445
Personne de contact	Pierre Hupet, directeur 02 238 01 75 hupet@cpcp.be
Lieux d'exécution	Mons (depuis le 22 janvier 2009) : Place de Flandre, 4 Namur (depuis le 1 ^{er} juillet 2013) : Place Léopold, 7 Liège (depuis le 1 ^{er} novembre 2008) : Rue Paradis, 104
Commission paritaire	329.02
Numéro de règlement de travail	36/00006429/WE
Identification médecine du travail	34283 00
Secrétariat social	PARTENA, Rue des Chartreux, 45 – 1000 Bruxelles

1.2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (au 31 décembre 2018)

- Luc Albarello
- Anne-Marie Corbisier, présidente
- Georges Dallemagne
- André du Bus de Warnaffe
- Sarah Giacomazzi
- Bernadette Lambrechts
- John Lewis
- Jean Mernier
- Patrick Piret-Gérard
- Eric Poncin, administrateur délégué

PARTIE 2 : PÔLE ÉDUCATION PERMANENTE

2.1. THÉMATIQUE « MÉDIAS & ACTIONS CITOYENNES »

2.1.1. Enjeux de société

L'année 2018 a été le théâtre d'événements qui ont une fois de plus mis en exergue le rôle des médias, et plus particulièrement des réseaux sociaux, dans les enjeux socio-politiques contemporains. Entre une élection présidentielle au Brésil frappée du sceau de la désinformation, le phénomène des Gilets jaunes explicitement marqué par le rejet des médias traditionnels au profit d'une mobilisation par les réseaux sociaux, ou encore l'audition du patron de Facebook devant le congrès américain, la nécessité de comprendre et questionner notre environnement et nos pratiques médiatiques s'impose plus que jamais à tout citoyen. Cette actualité nous rappelle également la défiance dont les médias font l'objet auprès d'une partie croissante du public.

Face à des enjeux devenus incontournables, de nombreuses initiatives, introspectives et/ou prospectives, ont vu le jour tant parmi les acteurs médiatiques que dans la communauté éducative. On assiste également à une multiplication des opportunités de dialogue entre les différentes parties prenantes (comme par ex. lors du colloque international « Éducation aux médias, États d'urgence » organisé en octobre 2018¹). Cette tendance s'inscrit d'ailleurs dans la lignée des recommandations formulées par le groupe d'experts belges, optant résolument pour un modèle de concertation plutôt que d'une réponse législative répressive².

On ne peut que se réjouir de l'importance croissante accordée à cette thématique. Cependant, quand on parle éducation aux médias, on pense souvent aux jeunes et à l'école – *a fortiori* venant d'un milieu socio-culturel moins favorisé. Comme si certaines personnes seulement devaient être éduquées aux médias, comme s'il y avait d'un côté, ceux qui s'informent bien et de l'autre, ceux qui s'informent mal et qu'on devrait remettre sur le droit chemin du « bon média » (entendez médias traditionnels plutôt que réseaux sociaux). Or, s'il est bien un enseignement que l'on peut tirer des exemples de l'actualité, c'est que tout un chacun est susceptible de tomber dans le panneau, jeune ou vieux, de gauche ou de droite ! Par exemple, selon une étude des universités de Princeton et de New York, les internautes âgés de plus de 65 ans partagent plus de fausses informations sur Facebook que les plus jeunes. Il est donc impératif de ne pas limiter l'éducation aux médias à un groupe d'âge, à une catégorie socio-économique ou au simple cadre scolaire.

¹ Colloque organisé par la Faculté des Sciences psychologiques et de l'éducation de l'ULB en collaboration avec La Faculté de Lettres, Traductions et Communication de l'ULB, l'Université de Lille, l'Université de Liège, l'Université de Gent et l'IHECS, avec le soutien de la RTBF, du Conseil Supérieur de l'éducation aux Médias et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

² Rapport du groupe d'experts belges sur les fausses informations et la désinformation, juillet 2018

Comme le souligne le rapport précité, « le développement permanent des compétences critiques et numériques est crucial pour renforcer la résilience de notre société face à la désinformation »³. Selon ces experts, l'éducation aux médias doit donc être encouragée comme une des principales pistes de solution face à la désinformation. Une démarche d'éducation permanente reste donc essentielle comme outil de questionnement, de responsabilisation et d'émancipation face au flux d'informations qui nous arrivent. Il s'agit en effet d'un véritable enjeu démocratique, avec pour finalité de protéger la liberté d'expression et favoriser un débat public équilibré.

2.1.2. Finalité et objectifs de l'action

En 2018, l'actualité politique et sociale n'a fait que confirmer la pertinence et l'importance de l'éducation aux médias dans notre démarche d'éducation permanente. Responsabilité et liberté d'expression restent plus que jamais les fils rouges qui s'entrecroisent constamment et tissent la trame de nos ateliers. D'une part, face à la quantité et à la qualité des informations reçues chaque jour, un travail d'analyse et de déconstruction reste essentiel pour permettre à chacun de questionner ses propres pratiques et d'adopter une posture plus critique et responsable face à un environnement médiatique complexe et omniprésent. D'autre part, donner l'opportunité aux participants de s'approprier le média et de porter un message collectif répond aussi à un besoin d'expression et de participation d'un public trop souvent marginalisé dans les médias.

En 2017, les constats posés depuis la création de la thématique nous avaient amenés à affiner davantage ces objectifs généraux, ce que nous avons poursuivi en 2018 avec :

- la diversification de nos publics. Nous sommes en effet convaincus que notre action, si elle vise à réduire la fracture numérique, ne peut se limiter aux personnes les plus précarisées (telles que définies par le décret de l'Éducation permanente) mais doit aussi inclure les personnes fragilisées ou isolées de par leur âge, leur position géographique, leur occupation, leur condition mentale... La diversité de nos publics s'est par ailleurs avérée extrêmement féconde pour affiner nos connaissances des réalités de terrain. Par exemple, travailler avec des personnes d'une même tranche d'âge mais dans un contexte géographique ou occupationnel différent fait émerger des réflexions et des nuances qui enrichissent notre pratique au quotidien ;
- le renforcement de l'aspect « actions citoyennes », en mettant davantage l'accent sur la participation de tout un chacun à l'espace public et en favorisant ainsi la création de lien social entre nos publics et la collectivité. Les médias sont en effet devenus des outils fédérateurs permettant la mise en place d'actions collectives, coopératives et par-

icipatives. Tout en intégrant des liens avec l'actualité des participants, nos ateliers visaient également à réaffirmer ce potentiel des médias comme vecteurs d'expression citoyenne. Que ce soit par le biais d'une exposition photographique, un court-métrage, un magazine, une interview radiophonique ou encore un micro-trottoir, aller à la rencontre de l'autre est à la fois interpellant et bénéfique pour les participants. Provoquer la rencontre permet d'être confronté à des idées parfois différentes des siennes mais également de faire entendre le message porté par le groupe à un public plus large ;

- Un travail approfondi sur la désinformation (fausses nouvelles, théories du complot, pièges à clic, marketing d'influence...) et des discours haineux souvent sous-jacents à ce type de discours. Forts des outils pédagogiques développés par le CPCP et par d'autres organisations d'éducation aux médias, nous avons travaillé davantage cette thématique avec nos groupes, particulièrement avec les jeunes adultes, sans pour autant négliger une réflexion fondamentale sur l'information en tant que telle. En effet, bien qu'Internet et les réseaux sociaux accélèrent considérablement la diffusion d'informations tronquées, la cause plus profonde d'une adhérence à ce type de discours est souvent à chercher dans une rupture de confiance du public à l'égard des institutions politiques et des médias. Nous avons dès lors tenté d'adopter une approche qui favorise la pluralité et le dialogue et qui encourage les participants à s'impliquer comme véritables acteurs dans la réalisation du projet final.

2.1.3. Développement de la thématique d'action

L'année 2018 a été marquée par le départ de l'animateur en éducation aux médias et l'arrivée de sa remplaçante. Ce changement n'a cependant pas entravé la ligne de conduite de la thématique puisque les ateliers se sont inscrits dans la continuité du travail accompli jusqu'ici. Plusieurs semaines furent néanmoins nécessaires pour réactiver le réseau de partenariats existants et amorcer de nouvelles collaborations.

En juin 2018, nous avons clôturé le projet entamé avec les Jardins de Scailmont en 2017 par une exposition photographique au sein de la maison de retraite. Dans une ambiance festive et conviviale, les participants et autres résidents ainsi que leurs familles ont découvert un aperçu marquant et touchant de la vie quotidienne en MRS à travers les récits radiophoniques et l'objectif de nos photographes en herbe.

Une nouvelle collaboration avec une autre résidence pour seniors, la Résidence Malevé à Orp-Jauche, a également vu le jour en 2018. Au sein de la Résidence Services Malevé, le PCS d'Orp-Jauche œuvre à tisser des liens sociaux entre les rési-

dents afin de les sortir de leur isolement et de favoriser le vivre-ensemble dans leur nouvel espace de vie. Dans ce cadre, les ateliers « Médias & Actions citoyennes » avaient pour objectif de permettre aux participants de se sentir partie intégrante de notre société en continuant à s'informer et à s'exprimer sur des sujets d'actualité et, d'autre part, de favoriser le lien social et le vivre-ensemble en partageant des moments de convivialité. La photographie s'est une fois de plus révélée bénéfique pour libérer la parole et faire émerger les expériences et les connaissances de chacun et se questionner ainsi sur la place de l'image tout au long de l'histoire et dans notre société actuelle. Ces ateliers se poursuivront en 2019.

Avec Lumina, partenaire de longue date, nous avons poursuivi le travail du magazine, entamé en 2017. Fruit de la créativité de chacun et des complémentarités au sein du groupe, ce magazine rassemble des articles écrits par les participants sur leurs thématiques d'intérêt, leurs activités au sein du centre et des reportages réalisés lors des ateliers média. L'objectif de cette production médiatique est de présenter les activités de l'association à des personnes extérieures, ainsi que le processus d'intégration des participantes dans la vie sociale. Il sera distribué à toutes les participantes et leurs familles à l'occasion d'un événement festif en fin d'année scolaire 2018-2019.

À partir d'octobre 2018, après avoir touché à la production écrite et l'ordinateur, le groupe a émis le souhait de travailler le support vidéo, ce que nous avons fait en participant au concours de courts-métrages « Pour l'interculturalité, contre le racisme » organisé par Média Animation. La technique des ombres chinoises a permis aux participants de montrer leur manière bien à eux de vivre l'interculturalité au quotidien. Le court-métrage a été projeté dans de nombreuses salles et cinémas à Bruxelles et en Wallonie durant le mois de mars 2019 et a été sélectionné parmi les finalistes du concours « À films ouverts 2019 ». Il a également été salué pour « sa fraîcheur, son originalité et la démarche du groupe » par Daniel Mihaly, programmateur cinéma au Centre culturel Jacques Franck. Une belle reconnaissance pour de jeunes personnes trop souvent marginalisées !

Un nouveau partenariat a aussi vu le jour avec le CPAS de Manage au sein de « Feel Good », projet de redynamisation sociale destiné à des jeunes de 18-24 ans. Les ateliers médias avaient pour objectif de permettre aux participants d'adopter d'une posture plus distanciée par rapport aux contenus et langages médiatiques ainsi que de s'exprimer sur leurs thématiques d'intérêt peu développées dans les médias traditionnels. Au vu du calendrier, nous avons également profité de ces ateliers pour aborder, à partir d'un angle médiatique, les élections communales et leurs principaux enjeux, afin de permettre aux jeunes d'agir et poser un choix en connaissance de cause.

Le travail du CPCP avec les jeunes de Solidarité à Ottignies partageait des objectifs similaires de responsabilité et de liberté d'expression. Alors qu'au départ, en explorant les pratiques médiatiques des participants, ceux-ci déclaraient ne pas

se sentir intéressés ni concernés par les médias, repartir de leurs thématiques d'intérêt nous a permis de renverser la logique et de capter l'attention des participants. D'eux-mêmes, ils ont alors voulu comprendre les raisons de leur méfiance envers les médias, ce qui a permis d'explorer de nombreux aspects de la construction mais aussi des possibles manipulations de l'information et d'interroger notre rôle d'acteur de l'information. Le projet se poursuivra en 2019, où le groupe aura l'opportunité d'utiliser le média pour élaborer un contenu qui leur est propre.

2.1.4. Perspectives

En 2019, responsabilité et liberté d'expression resteront plus que jamais les fils rouges qui tisseront la trame de notre démarche d'éducation aux médias. D'une part, face à la quantité et à la qualité des informations reçues chaque jour, un travail d'analyse et de déconstruction reste essentiel pour permettre à chacun de questionner ses propres pratiques et d'adopter une posture plus critique et responsable face à un environnement médiatique complexe et omniprésent. D'autre part, donner l'opportunité aux participants de s'approprier le média et de porter un message collectif répond aussi à un besoin d'expression et de participation d'un public trop souvent marginalisé dans les médias.

2019 sera pour nous l'occasion de conserver ces visées et les renforcer davantage :

- en inscrivant la démarche d'éducation aux médias de manière plus transversale dans une réflexion citoyenne et collective ;
- en misant davantage sur les opportunités d'expression et de revendication vers la collectivité sur base d'un message porteur de sens ;
- en consolidant nos partenariats existants et en développant de nouvelles collaborations.

Nous constatons en effet que, trop souvent, l'éducation aux médias n'est envisagée que comme une finalité, alors qu'il faudrait pouvoir envisager la chose de façon transversale, comme une colonne vertébrale au débat et à la compréhension globale de notre monde. Cette observation s'applique également aux publics du CPCP : nous constatons qu'il est généralement plus complexe de motiver les participants à prendre part à nos rencontres, lorsque l'éducation aux médias est envisagée de manière frontale. Par contre, aborder, sous l'angle médiatique, une thématique citoyenne propre aux participants permet d'une part d'utiliser le média comme « prétexte » au débat citoyen et, d'autre part, d'amener un questionnement critique sur les enjeux des médias à partir de thématiques qui leur sont propres. En 2019, nous souhaitons donc renforcer l'aspect « actions citoyennes » dans notre travail d'éducation aux médias afin d'intégrer les enjeux liés aux médias dans une réflexion qui prend tout son sens pour les participants.

Dans la lignée de notre action passée, nous continuerons à favoriser l'expression et la formulation des revendications des participants, non seulement au sein du groupe mais aussi avec l'extérieur. Cela impliquera d'ouvrir nos activités à des processus participatifs et collectifs, et ce afin de provoquer la rencontre entre toutes les couches de la société et amener à un débat d'idées hétérogène. En mettant le dialogue au centre de notre démarche, nous viserons à accentuer un changement qui ne soit pas uniquement individuel (en termes d'esprit critique) mais aussi collectif (en termes de citoyenneté).

Enfin, nous veillerons à renforcer le travail avec les partenaires existants tout en continuant à former de nouvelles collaborations, tant en termes géographiques que de mixité sociale. D'une part, renforcer nos partenariats permet de développer une connaissance affinée de nos publics et de réaliser un travail toujours plus adapté aux besoins du public. D'autre part, élaborer de nouveaux partenariats nous permet d'accroître notre spectre de connaissances des publics, de leurs habitudes médiatiques, etc. et de répondre aux mieux à nos objectifs initiaux.

2.1.5. Activités 2018

2.1.5.1. Activité 1 : Atelier Magazine : « Les bijoux de Lumina » Molenbeek – 18 heures

Dates : **24/4, 08/5, 15/5, 22/5, 29/5, 05/6, 12/6**

L'ASBL Lumina, située à Molenbeek, a pour objectif de sortir de l'isolement de jeunes adultes porteurs d'un handicap mental ou physique. Pour ce faire, elle organise des activités et ateliers qui visent au développement et à l'autonomie progressive de son public. C'est dans ce contexte de dynamisation de la personne handicapée qu'ont pris place les ateliers « Médias & Actions citoyennes » proposés par le CPCP depuis maintenant plus de trois ans. La finalité globale de ces ateliers est de permettre aux participantes l'expression de leur réalité à travers un positionnement par rapport à l'univers médiatique contemporain. Donner l'opportunité à un groupe fréquemment confronté à des stéréotypes et des représentations faussées au sein de la société de partager un message fort, porteur de sens, et de s'affirmer comme utilisateur commun des médias est également l'un des principaux objectifs. Enfin, la dimension créative, imaginaire, émotive et expressive des médias est un facteur qui s'est avéré intéressant pour amener le groupe à mettre des mots sur des situations complexes de tous les jours.

Le groupe est constitué de femmes et d'un homme dont la plupart sont d'origine maghrébine (de confession musulmane). Tous sont porteurs d'un handicap mental léger. Si le niveau de maîtrise de la parole et de l'expression corporelle varie sensiblement d'un participant à l'autre, le contact quotidien de chacun avec les médias est indéniable et s'exprimer sur le sujet est tout sauf problématique. Le groupe

est caractérisé par le fait que les participants se connaissent très bien, puisqu'ils se côtoient quotidiennement. Les soucis liés à la compréhension ou l'expression sont d'ailleurs souvent effacés par l'entraide mutuelle.

En 2018, les participants ont émis le souhait de poursuivre le travail de création d'un magazine, entamé en 2017. Le début d'année ayant été marqué par le changement d'animateur, les premiers ateliers se sont effectués avec le groupe entier afin de reformer le groupe et de redéfinir le projet. Le groupe étant fort grand et les participants demandant une approche et une attention individuelle particulière, deux sous-groupes ont ensuite été créés. Les deux groupes travaillent en alternance (une semaine sur deux), le travail de l'un complétant simultanément celui de l'autre. Ce projet a pour objectif de :

- se familiariser aux spécificités du magazine ;
- comprendre, par la pratique, comment l'information est sélectionnée, traitée et présentée ;
- proposer à la fois un moyen d'expression individuel et un projet collectif aux participants.

Le magazine a également permis de présenter vers l'extérieur les activités de l'association, ainsi que le processus d'intégration des participantes dans la vie sociale. Il rassemble des textes écrits par les participantes sur des sujets divers, des photos des activités suivies, mais également des reportages de fond sur des thèmes qui intéressent le groupe (musique, films, loisirs, actualité, etc.), des interviews de personnes externes au centre, de la poésie ou encore des recettes de cuisine. Il s'adresse à tous, et sera distribué aux les participants et leurs familles qui ont de la sorte une meilleure vision de l'autonomisation et de l'émancipation de ces jeunes femmes.

2.1.5.2. *Activité 2 : Court-métrage **Mariage de saveurs*** Molenbeek – 14 heures

Dates : **16/10, 06/11, 13/11, 20/11, 27/11, 04/12, 11/12**

L'ASBL Lumina, située à Molenbeek, a pour objectif de sortir de l'isolement de jeunes adultes porteurs d'un handicap mental ou physique. Pour ce faire, elle organise des activités et ateliers qui visent au développement et à l'autonomie progressive de son public. C'est dans ce contexte de dynamisation de la personne handicapée qu'ont pris place les ateliers « Médias & Actions citoyennes » proposés par le CPCP depuis près de trois ans. La finalité globale de ces ateliers est de permettre aux participants l'expression de leur réalité à travers un positionnement par rapport à l'univers médiatique contemporain. Donner l'opportunité à un groupe fréquemment confronté à des stéréotypes et des représentations faussées au sein de la société de partager un message fort, porteur de sens, et de s'affirmer comme utilisateur commun des médias est également l'un des principaux objectifs. Enfin,

la dimension créative, imaginaire, émotive et expressive des médias est un facteur qui s'est avéré intéressant pour amener le groupe à mettre des mots sur des situations complexes de tous les jours.

Le groupe est constitué de femmes et d'un homme dont la plupart sont d'origine maghrébine (de confession musulmane). Tous sont porteurs d'un handicap mental léger. Si le niveau de maîtrise de la parole et de l'expression corporelle varie sensiblement d'un participant à l'autre, le contact quotidien de chacun avec les médias est indéniable et s'exprimer sur le sujet est tout sauf problématique. Le groupe est caractérisé par le fait que les participants se connaissent très bien, puisqu'ils se côtoient quotidiennement. Les soucis liés à la compréhension ou l'expression sont d'ailleurs souvent effacés par l'entraide mutuelle. Le groupe étant fort grand et les participantes demandant une approche et une attention individuelle particulière, les participants ont été répartis en deux sous-groupes : un premier groupe participera à l'atelier média jusqu'à décembre 2018 alors que l'autre groupe sera occupé par l'atelier cuisine. À partir de janvier 2019, nous inverserons les rôles.

Après les vacances d'été, les participants avaient exprimé leur volonté d'exploiter la vidéo dans les ateliers médias. Pour ce nouveau projet, les participants répondent avec enthousiasme à notre proposition de participer au concours « À films ouverts », organisé par Médias Animation du 15 au 20 mars 2019, ayant pour thématique « Pour l'interculturalité, contre le racisme ». Les objectifs de ce projet étaient multiples :

- réfléchir ensemble à l'interculturalité, thématique bien ancrée dans la réalité de Lumina avec des participants aux origines et traditions diverses ;
- s'approprier le média et vivre concrètement les étapes de la réalisation d'un court-métrage ;
- formuler et exprimer notre propre message par le biais du court-métrage ;
- faire appel à la créativité du groupe pour mettre des mots sur nos représentations, nos réflexions et notre message.

Préparer ce concours nous a tout d'abord permis d'aborder la culture pour ensuite explorer les concepts d'interculturalité et de racisme. Cette réflexion fut à la base de la création de notre scénario. Très vite, le groupe a opté pour la technique des ombres chinoises. Nous avons ensuite suivi les différentes étapes de création d'un court-métrage (création de nos personnages, story-board, travail sur le son et les dialogues, travail sur l'image et les décors, tournage). Participer au concours « À films ouverts » offre l'opportunité aux participants de non seulement produire leur propre court-métrage mais également de porter leur message vers un public extérieur. Le court-métrage a en effet été sélectionné par le jury du concours et sera dès lors projeté dans de nombreuses salles et cinémas à Bruxelles et en Wallonie durant le mois de mars 2019. Il a également été salué pour « sa fraîcheur, son originalité et la démarche du groupe » par Daniel Mihaly, programmeur cinéma au

Centre culturel Jacques Franck.

2.1.5.3. Activité 3 : « Les médias et moi » | Manage – 18 heures

Dates : 25/9, 26/9, 04/10, 09/10, 10/10, 11/10

En 2018, le CPAS de Manage a, pour la première fois, mis en place un projet d'une durée de quatre mois destiné à des jeunes (hommes et femmes) de 18 à 24 ans bénéficiant du revenu d'intégration sociale (RIS). Ce nouveau projet a pour objectif global la redynamisation, la réorganisation et la réactivation des potentialités propres à chacun. Dans cette optique, le projet est structuré autour de trois modules principaux : la conscience de soi et de l'autre, le quotidien, et l'éveil du projet professionnel. Ces trois modules sont complétés par deux modules transversaux d'éducation permanente et d'accès à la culture. Les ateliers « Médias & Actions citoyennes » du CPCP s'inscrivent au sein du second module, « Mon quotidien ».

Le groupe est composé de dix jeunes inscrits comme demandeurs d'emploi mais ne bénéficiant pas de droit ouvert à d'autres types d'allocations sociales. Bien qu'il ne réside pas/plus de gros freins psycho-sociaux auprès de ces profils, il s'agit néanmoins d'un public instable et démobilisé. Le manque de perspective d'avenir est omniprésent dans leurs parcours de vie. Ces jeunes ne se sentent en effet pas inclus dans notre société et repoussent une forme de citoyenneté qui leur permettrait d'être actifs, responsables, critiques et solidaires. L'attention intensive portée aux intéressés tout au long du projet s'inscrit donc dans une visée de (re)mobilisation et de réappropriation de leur pouvoir d'agir sur leur vie et de leurs choix citoyens, culturels et professionnels. Le collectif joue un rôle clé pour le bon fonctionnement du projet : il permet de mettre en commun tant leurs freins que leurs motivations et d'ainsi passer de la problématique individuelle (« je suis seul(e) dans cette situation, je suis incompris(e), je n'ai pas de solution ») à la problématique collective (« mon problème » est devenu « notre problème ») et permet également de favoriser – au-delà d'un changement personnel – le changement social. Le dynamisme insufflé par le collectif génère d'ailleurs un engouement remarquable de la part des jeunes, comme en témoigne leur taux de présence et de participation aux ateliers (bien plus élevé que dans les autres ateliers ou formations proposés par le CPAS) : ils déclarent eux-mêmes venir pour retrouver leurs nouveaux amis et pour s'armer d'outils qui leur permettront de reprendre confiance et construire leur vie future.

Le partenariat entre le CPCP et le CPAS s'est construit autour d'un double constat formulé par l'assistante sociale en charge du projet, à savoir un manque alarmant d'esprit critique face aux informations reçues au quotidien ainsi que l'absence de toute possibilité de s'exprimer pour les participants. Les ateliers du CPCP ont dès lors pour double objectif de permettre aux participants, d'un part, d'adopter une posture plus distanciée par rapport aux contenus et langages médiatiques et, d'autre part, de s'appropriier le média afin d'envisager la possibilité d'être soi-même porteur d'un message citoyen. Au vu du calendrier, ces ateliers nous ont aus-

si permis d'aborder les élections communales et leurs principaux enjeux, afin de permettre aux jeunes d'agir et poser un choix en connaissance de cause. Une approche médiatique des élections communales a permis d'aborder cette thématique, jugée de prime abord ardue et inintéressante par la plupart des participants, de manière plus ludique et interactive. À l'inverse, explorer cette thématique d'actualité par le biais médiatique a favorisé une éducation aux médias par les médias, car produire soi-même un contenu médiatique a permis d'alimenter la réflexion sur la construction et le traitement de tout message médiatique.

2.1.5.4. **Activité 4 : Exposition photo sonore « Mémoire visuelle »** **Manage – 3 heures**

Date : **18/06**

Nous tenons à présenter l'activité qui se réduit en 2018 à une seule animation car elle se situe dans le prolongement des activités menées en 2017 et constitue pour les participants, leurs familles, l'équipe des « Jardins de Scailmont » un bel aboutissement du projet.

Pour rappel le partenariat entamé en 2017 avec l'ASBL Les Jardins de Scailmont répondait à différents objectifs. Nous souhaitons avant tout contribuer à pallier la fracture numérique en donnant, d'une part, l'opportunité à un public de personnes âgées de prendre part à la vie numérique et médiatique contemporaine et, d'autre part, en faisant entendre leur voix auprès de l'opinion publique.

L'ASBL Les Jardins de Scailmont est une maison de repos située à Manage et spécialisée dans les personnes atteintes de démence telle que la maladie d'Alzheimer. Les résidents s'étant joints sur base volontaire aux ateliers médias ont très vite montré un intérêt particulier pour la photographie, estimant que ce média permettait de transmettre beaucoup d'émotions sans nécessairement devoir passer par le texte difficile à maîtriser pour certains.

Après une période d'éducation aux médias orientée sur le fonctionnement des appareils reflex et l'analyse critique d'images, nous avons très vite travaillé à l'élaboration d'un projet commun : la préparation d'une exposition photo accompagnée d'atmosphères sonores. Au travers de portraits ou photographies d'ambiance, les participants ont, au fil des ateliers, posé un regard et exprimé leur ressenti sur la vie quotidienne au sein des Jardins de Scailmont. Outre les photographies numériques prises lors des ateliers, plusieurs appareils jetables sont restés dans le centre pendant près de deux mois, chacun étant libre de les utiliser à tout moment afin d'immortaliser des moments qu'il/elle jugeait importants ou représentatifs. Il en résulte des images fortes, parfois dures, mais également extrêmement touchantes sur la vieillesse, l'abandon (sous sa forme polysémique) ou encore la déchirure multiple qui se crée vis-à-vis de la société une fois que l'on atteint la vieillesse.

L'exposition, accompagnée d'un verre de l'amitié, a eu lieu le 18 juin au sein de la maison de repos. Tous les résidents, leurs familles ainsi que des personnes extérieures ont été conviés pour l'occasion. De l'avis unanime, ce genre de démarche est important tant pour exprimer le vécu des participants et leur perception de leur lieu de vie que pour apporter un éclairage « vécu » de se ressenti à l'extérieur.

2.1.5.5. Activité 5 - « Mon complot presque parfait » | Ottignies - 12 heures

Dates : 09/11, 23/11, 29/11, 7/12

Solidarcité est une organisation de jeunesse qui propose une année citoyenne rassemblant des jeunes de 16 à 25 ans venant de tous les horizons. Ils s'engagent dans un projet dynamique reposant sur trois axes : un engagement citoyen sous forme de services à la collectivité et d'activités de rencontre (activités de volontariat), un temps de formation et de sensibilisation (préparation aux actions et réflexions citoyennes), une étape de maturation personnelle (détermination d'un projet d'avenir). C'est dans le cadre du second axe que les ateliers « Médias & Actions citoyennes » du CPCP ont pris place.

Le groupe est composé de neuf jeunes, quatre garçons et cinq filles, âgés pour la plupart de 18 à 23 ans (seul un participant a 17 ans). Alors que certains font une pause dans un parcours scolaire quelque peu chaotique, d'autres ont achevé leurs études secondaires (l'année précédente ou depuis plusieurs années) et envisagent cette année citoyenne comme une année de réflexion quant à leur projet personnel et professionnel futur. Le groupe se rencontre quatre jours par semaine durant toute l'année scolaire, ce qui assure une bonne connaissance et entente entre les participants.

L'objectif du projet « Médias & Actions citoyennes » était double : d'une part, comprendre comment l'information est construite et peut être manipulée afin d'acquérir une distance critique par rapport aux contenus médiatiques ; d'autre part, s'appropriier les outils d'expression médiatique pour élaborer un contenu propre au groupe. Au départ, les participants, ont manifesté leur défiance par rapport aux médias, surtout traditionnels. Repartir de leurs thématiques d'intérêt nous a permis de renverser la logique et de capter l'attention des participants. D'eux-mêmes, ils ont alors voulu comprendre les raisons de leur méfiance envers les médias, ce qui a permis d'explorer de nombreux aspects de la construction mais aussi des possibles manipulations de l'information et d'interroger notre rôle d'acteur de l'information. Le projet se poursuivra en 2019, où le groupe aura l'opportunité d'utiliser le média pour élaborer un contenu qui lui est propre.

2.2. THÉMATIQUE « FAMILLE, CULTURE & ÉDUCATION »

2.2.1. Enjeux de société

La famille, la culture et l'éducation sont des thématiques au fondement de beaucoup d'autres. Nous le savons, la famille constitue le terreau de nos identités sociales et culturelles. Or, si elle structure l'ensemble de nos sociétés, elle est aussi très vulnérable aux changements contemporains – qui ne cessent de s'accélérer. Nos ateliers en éducation permanente permettent de saisir quelques enjeux globaux ayant des conséquences plus ou moins directes sur la population concernée.

2.2.1.1. Face à face de deux institutions : la famille et l'école

Les femmes et rares hommes avec lesquels nous travaillons la scolarité sont très représentatifs d'une population qui ne connaît pas les rouages du système scolaire belge, et est incapable de prendre du recul vis-à-vis des petits et gros problèmes qui subviennent dans le parcours de leurs enfants. Brièvement, leur discours se résume à ça : « Les professeurs font mal leur boulot et la direction est absente, les centres PMS ont mauvaise presse et les éducateurs manquent à l'appel ».

Pour les écoles publiques et celles avec des ISE bas, sauf exception, le dialogue parents-école n'existe pas. En général cette population parentale possède elle-même de faibles capitaux financier, culturel et forcément scolaire, ce qui ne soutient pas vraiment leur participation active à l'école. En outre, ils traînent eux-mêmes un parcours scolaire difficile – ou inexistant dans le cas de beaucoup de femmes immigrées. Cette reproduction des inégalités sociales à l'école n'est pas une nouveauté, mais elle prend une forme encore plus cruelle en excluant les parents d'une implication réelle dans le parcours des enfants. Ces écoles ghettos accumulent des problèmes multiples à commencer par la détérioration des infrastructures et le manque de professeurs ; puis le besoin urgent de formations supplémentaires ; la mise en place de canaux de communication et de sensibilisation auprès des élèves ; les difficultés d'orientation. Comment, dans ce contexte, réactiver les associations de parents ou donner un rôle réel aux conseils de participation ? Le pacte d'excellence propose notamment de recentrer les missions des PMS, mais dans quel sens ? Ces centres pourraient constituer de véritables leviers, mais il reste à les faire connaître, à déconstruire leur image négative, à leur fournir plus d'experts (logopèdes, psychologues) mieux formés au contexte scolaire afin de pouvoir envisager une véritable inclusion des parents. Quant aux associations de parents, leur fonctionnement interne est à revoir étant donné les exclusions réciproques avec ceux plus ou moins familiers avec la culture scolaire.

Le pacte d'excellence, dans ses deux principales réformes (tronc commun et cours de citoyenneté) n'est pas très bien compris et envisagé par nos publics. Ainsi, les cours de citoyenneté sont assez mal perçus, appréhendés comme

« un parcours d'intégration » « pour apprendre à être un bon belge » (sic). À nouveau, les diverses discriminations vécues par nos publics se croisent et se renforcent : ils perçoivent ainsi les cours de citoyenneté comme un nouveau moyen de forcer leurs enfants à s'assimiler à une « autre » culture.

Enfin, nous soulignons les problématiques du harcèlement et de l'hypersexualisation, violences dénoncées continuellement par les parents. Les violences physiques et morales entre enfants sont innombrables. Les professeurs doivent être formés et soutenus, les parents ont besoin de connaître leur arsenal d'intervention, ont le droit d'être protégés et entendus par l'équipe pédagogique et l'équipe de direction... ce qui est souvent loin d'être le cas. Les traumatismes sur les enfants sont dramatiques ! La médiation scolaire et la médiation culturelle reste insuffisantes... quand elles sont mises en place, ce qui n'est pas le cas dans certains établissements.

2.2.1.2. La monoparentalité et la désaffiliation sociale

Travailleuse ou sans emploi, la précarité n'est jamais très loin disait Beauvoir. L'équilibre familial est un fil fragile qui peut se briser rapidement dans un emploi en intérim, un divorce, une santé difficile, un congé de maternité insuffisant, rongé par la restriction des congés maladie... bref aujourd'hui, la Belgique tend à marginaliser ces nouveaux modèles, en les considérant souvent comme défailants et mutilés. Parmi ces modèles, on retrouve ce qu'on appelle les familles monoparentales. La plupart du temps, on parle de « mères solos » ; celles qui principalement, à la suite d'un « évènement catastrophe », se retrouvent à gérer seule l'éducation de leur(s) enfant(s). Un phénomène qu'on minimise et qui pourtant concerne aujourd'hui près d'une famille sur quatre. Pour l'heure, la garde alternée ne concerne encore que 29 % de ces familles ! Il va sans dire que ces femmes seules avec enfants sont en grand danger de précarisation ; certaines d'entre elles n'osant même pas demander de pensions alimentaires à leur ex-conjoint, père des enfants, par peur de représailles ; pour d'autres, elles ne sont pas versées ou irrégulièrement, ce qui explique que malgré l'aide du SECAL, leur situation est extrêmement difficile. Dans le cas des femmes immigrées dont le conjoint est retourné au pays (où la plupart des régimes matrimoniaux sont en séparation des biens), la question des pensions alimentaires est un véritable casse-tête, et les ex-maris tirent tous leurs avantages... Comme quoi, l'entrée des femmes sur le marché de l'emploi reste la plus grande avancée vers l'autonomie, mais aussi le plus grand défi de la précarisation féminine.

La désaffiliation sociale est extrêmement marquante dans les publics de CPAS. Leur parcours décourageant dans le marché de l'emploi, le système d'assistanat dans lequel ils évoluent, le manque de processus d'autonomisation active les mène à une perte profonde de leur estime personnelle et de leur capital social réduit à quelques voisins de la cité. La santé physique et psychique de cette population est ainsi fortement marquée par leur précarité.

2.2.1.3. Le bris culturel et social de l'exil

Sur le territoire bruxellois, le regroupement familial est la cause principale de la présence de femmes arabo-musulmanes. Les autres sont arrivées via les « nouvelles » causes migratoires (politiques, civiles, climatiques et culturelles) : ces projets migratoires sont basés sur la fuite d'un pays d'origine dramatiquement endetté, sous régime dictatorial, en pleine guerre civile et/ou dans un contexte familial intenable (mariage forcé, etc.). Elles sont donc toutes confrontées à d'importants conflits intrafamiliaux et à l'isolement social, mais aussi à de multiples difficultés tels qu'un passif traumatisant, la barrière de la langue, voire l'analphabétisme, un statut légal incertain, le soutien limité à l'emploi et à la sécurité sociale, etc. Bref, des discriminations multiples auxquelles s'ajoute un choc culturel intense, d'autant plus en plein climat de crise identitaire en Europe occidentale. En effet, dans les années 2000, les femmes immigrées d'Orient deviennent un enjeu social sans précédent au sein duquel le voile, la polygamie, la répudiation, les crimes d'honneur et l'éducation des enfants font le pain médiatique, reproduisant une image stigmatisée et stylisée de la « femme musulmane ». Les politiques dites d'intégration brandissent alors « l'adhésion aux valeurs de la « modernité occidentale » comme condition d'acceptation des femmes turques et marocaines, ainsi que de leur descendance. Forcément, cette rhétorique « d'incompatibilité » des modèles culturels et éducatifs des familles musulmanes a substantialisé toutes les explications sur les difficultés économiques et leur « absence d'intégration » en Belgique. Ce type de discours a entraîné non seulement une dangereuse réification de la culture et de la religion – masquant les dynamiques historiques, politiques et socio-économiques expliquant les soucis « d'intégration » –, mais porte aussi une volonté d'acculturation violente ! En réaction à cette conception négative de la femme musulmane véhiculée par les médias et les politiques, les musulmans et les non-musulmans se sont différenciés en « eux » et « nous », se repliant sur « leur culture » et poussant au jeu des miroirs identitaires, c'est-à-dire à une ethnicisation des rapports sociaux.

Cette population est donc cernée par des inégalités socio-économiques, culturelles et de genre, tout en faisant face à une double problématique : la figure de la femme musulmane instrumentalisée par l'opinion internationale et la réalité contraignante issue d'une tradition et d'un discours religieux et politique lourd. Comme la plupart des études à ce sujet le démontrent, les femmes musulmanes ici et là-bas sont plongées dans un conflit entre tradition et modernité qui tend à forger une vision binaire peu constructive.

Enfin, les femmes ayant participé à nos ateliers ont vu leurs modèles familiaux complètement bousculés : elles ont souvent vécu un modèle patriarcal déregulé qui a abouti à une famille nucléaire puis, de plus en plus selon nos constats de terrain, à un divorce dans le pays de destination, ou à des questionnements sur leur place et leur rôle dans leur modèle familial. Dans l'ensemble, elles ont vécu une perte et/ou un rejet de la famille élargie, voire de la communauté religieuse les menant à

une situation monoparentale particulièrement lourde. C'est dans ce cadre que le soutien des associations communautaires à caractère socio-culturel, linguistique ou religieux est fondamental afin de maintenir leur structure identitaire à flot.

2.2.2. Finalité et objectifs de l'action

2.2.2.1. Finalités

En définissant des besoins concrets visant à l'autonomie individuelle et collective, faciliter l'accès aux droits par l'information et la conscientisation, identifier et subvertir les rapports de sexe inégaux, soutenir et échanger les bonnes pratiques permettre l'expression, le partage et la valorisation de chacun, constituent la finalité de cette thématique.

Franchir l'impasse multiculturelle, ne pas tomber dans le piège de la modernité ou de la tradition, trouver le respect dans la différence sans céder au relativisme culturel, encourager et reconstruire un véritable dialogue interculturel constitue une finalité sous-jacente de notre pratique. Il nous apparaît essentiel de soutenir et de structurer des identités féminines immigrées éclatées en développant une meilleure connaissance et une autonomie de choix vis-à-vis de leur propre culture et de celle des autres.

2.2.2.2. Objectifs

- Valoriser les gains obtenus le long du parcours d'immigration en permettant l'acquisition d'une posture et d'une réflexion nécessaires à la stabilité de leur vie et à une meilleure inclusion en Belgique ;
- Maîtriser quelques clés théoriques sur des problématiques légales précises : mariage et divorce, droits de mon enfant à l'école etc. ;
- Comprendre l'utilité des droits dans la vie quotidienne et pouvoir les saisir dans les relations interpersonnelles et/ou familiales ; et/ou communautaires ;
- Appréhender les droits sous un angle critique en ayant conscience de la lutte et du combat international sous-jacent ;
- Développer des moyens d'expression collectifs via des techniques artistiques et métaphoriques ;
- Préserver le lien avec la culture culinaire d'origine et l'accès aux ressources naturelles afin de garantir une alimentation de qualité et un épanouissement identitaire équilibré et rendre visible la réalité de ces femmes dans des projets extérieurs ;
- Mieux visualiser son rapport à l'alimentation et à ses pratiques culinaires en saisissant des clés de compréhensions sur le système-monde qu'est l'alimentation ;

- Découvrir une série d'astuces et d'expériences pratiques pour développer la confiance en soi dans sa propre cuisine, dans la maîtrise des aliments et de la vision de son rôle de femme et de mère ;
- Stimuler l'affiliation sociale et culturelle en développant des alternatives dans la gestion du temps libre lors du chômage et de l'organisation de son temps dans la monoparentalité ;
- Mettre à disposition un espace collectif dans lequel on puisse s'exprimer librement ;
- Réfléchir collectivement à comment organiser son temps libre ;
- Réfléchir à d'autres types d'activités que l'omniprésence que celles qui consistent à rester très longtemps devant des écrans ;
- Réfléchir aux besoins cognitifs et physiques de notre organisme.

2.2.3. Développement de la thématique d'action

Nous avons développé une meilleure connaissance des constats et enjeux pour le public bruxellois, féminin, arabo-musulman de première génération. En effet, notre approche intersectionnelle, mettant sur un pied d'égalité le racisme, le sexisme et l'exclusion sociale nous a permis d'avancer plus loin dans le travail. Mieux reconnues dans ce qu'elles sont, plus valorisées dans leur parcours et leurs luttes, les participantes de plusieurs groupes sont sur la meilleure des voies pour réaliser des beaux projets en 2019.

Donner la parole aux jeunes sur les inégalités scolaires nous a permis d'ouvrir des espaces d'expressions et de dialogues méconnus. L'outil « Moutons zélés » que nous avons créés sur base d'un reportage de jeunes (2017) nous a permis de travailler avec plusieurs écoles lors d'ateliers assez courts (3h) afin d'ouvrir des pistes de discussions et de résolutions entre les élèves et les écoles. Nous privilégions et soutenons ces actions concrètes qui actionnent directement les pouvoirs de l'équipe pédagogique.

Nous avons travaillé la monoparentalité via les récits de vie afin de déconstruire des parcours difficiles et d'y puiser la résilience dormante. Nous avons tenté de développer la créativité culturelle afin de creuser de nouveaux centres d'intérêts capables de les mener les femmes rencontrées vers des choix plus autonomes, plus assumés et surtout moins marqués par leur rôle de genre.

2.2.4. Perspectives

Dans la thématique « Famille, Culture & Éducation », nous souhaitons axer notre réflexion sur les points suivant :

› Le soutien à la parentalité en milieu scolaire

L'objectif premier est de tisser des liens entre la famille et l'école.

Notre participation à la coalition des parents en milieu populaire chez médina-sport et l'outil « Jeunes et société idéale » nous ont prouvé qu'une masse importante de parents issus de l'immigration n'avaient pas les clés pour réfléchir à des utopies qui les dépassent.

Nous avons donc constitué un nouveau partenariat à Saint-Gilles qui nous permettra de développer un soutien à la parentalité mieux adapté à ce public. L'objectif général vise à rapprocher les parents de leur enfant et de l'équipe pédagogique en renforçant l'information, la communication et la connaissance interne du monde des uns et des autres. Trois moyens retiendront notre attention :

- augmenter la capacité d'action de chacun, en fournissant des clés de compréhension de son enfant, et des réactions constructives et positives à développer avec lui ;
- permettre la gestion de l'accompagnement scolaire en se familiarisant mieux avec l'école et ses acteurs ; et en créant des liens durables avec les acteurs scolaires ;
- développer un réseau d'acteurs scolaires et parascolaires à Saint-Gilles.

› L'exclusion sociale et la migration

Un des enjeux est celui de renforcer le dialogue interculturel et de stimuler l'affiliation sociale.

Les partenariats avec des associations d'immigrés d'une part et avec des CPAS sont la preuve qu'il faut avant tout créer des espaces propices à la rencontre et au renforcement du capital social, et donc culturel. Développer des alternatives à la gestion du temps et de l'espace est un objectif important dans cette démarche. Cela peut se faire en mettant à disposition un espace collectif dans lequel on puisse s'exprimer librement, en réfléchissant à la gestion de son temps libre, ou aussi en travaillant l'alternative aux écrans en pensant aux besoins cognitifs et physiques.

Dans la monoparentalité et la migration, la préservation du lien aux savoirs féminins via la culture culinaire d'origine et l'accès aux ressources naturelles nous semblent être une clé de pouvoir pour les femmes concernées. Afin de ga-

rantir une alimentation de qualité et un épanouissement identitaire équilibré, il faut rendre visible la réalité de ces femmes dans des projets extérieurs. Notre objectif est double : d'une part mieux visualiser son rapport à l'alimentation et à ses pratiques culinaires en saisissant des clés de compréhensions sur le système-monde qu'est l'alimentation ; d'autre part découvrir une série d'astuces et d'expériences pratiques pour développer sa confiance en soi dans sa propre cuisine, dans la maîtrise des aliments et de la vision de son rôle de femme et de mère.

› Les discriminations sexistes et racistes

L'objectif principal est d'assurer la défense du droit des femmes et des femmes racisées. Nous avons développé une meilleure connaissance des constats et enjeux pour le public bruxellois, féminin, arabo-musulman de première génération. En effet, notre approche intersectionnelle, mettant sur un pied d'égalité le racisme, le sexisme et l'exclusion sociale nous a permis d'avancer plus loin dans le travail.

Mieux reconnues dans ce qu'elles ont, plus valorisées dans leur parcours et leurs luttes, plusieurs groupes sont sur la meilleure des voies pour réaliser des beaux projets en 2019. Franchir l'impasse multiculturelle, ne pas tomber dans le piège de la modernité ou de la tradition, trouver le respect dans la différence sans céder au relativisme culturel, encourager et reconstruire un véritable dialogue interculturel constitue une finalité sous-jacente de notre pratique.

Il nous apparait donc essentiel de soutenir et de structurer des identités féminines immigrées éclatées en développant une meilleure connaissance et une autonomie de choix vis-à-vis de leur propre culture et de celle des autres.

Les objectifs que nous visons pour les groupes 2019 porteront sur la valorisation des gains obtenus le long du parcours d'immigration en permettant l'acquisition d'une posture et d'une réflexion nécessaires à la stabilité de leur vie et à une meilleure inclusion en Belgique. Nous serons attentifs à ce que les femmes puissent :

- maîtriser quelques clés théoriques sur des problématiques légales précises : mariage et divorce, droits de mon enfant à l'école etc. ;
- comprendre l'utilité des droits dans la vie quotidienne et pouvoir les saisir dans les relations interpersonnelles et/ou familiales ; et/ou communautaires. ;
- appréhender les droits sous un angle critique en ayant conscience de la lutte et du combat international qui existe derrière. ;
- développer des moyens d'expression collectifs via des techniques artistiques et métaphoriques. ;
- investir l'espace public et la rue.

2.2.5. Activités 2018

2.2.5.1. Activité 1 - Bulle d'air I Soignies - 21 heures

Dates : 24/04, 08/05, 05/05, 22/05, 29/05, 19/06, 22/06

La collaboration avec le CPAS de Manage est née en septembre 2017 du besoin de travailler le thème de la maternité précoce souvent coupellée à une grande précarité. En effet, de plus en plus de mères seules doivent faire face à une grande détresse socio-économique. Des mères seules qui doivent recréer du lien social dans une solitude extrême. Ce thème est loin d'être une exception dans la région : c'est une réalité que l'on retrouve fréquemment dans nos différents groupes. De plus en plus de femmes semblent avoir une réelle difficulté à concilier maternité et indépendance financière, difficulté d'autant plus importante lorsque les femmes se retrouvent seules dans l'éducation de leurs enfants.

Depuis le début, les femmes rencontrées témoignent de la difficulté à concilier un travail précaire et souvent flexible avec la maternité. Très vite également, nous constatons que des barrières mentales subsistent par rapport aux rôles féminins parfois envisagés uniquement sous un angle traditionnel.

Après quelques mois d'atelier seulement, nous avons levé quelques barrières pour certaines d'entre elles. Nous constatons en effet les bienfaits de la pratique des récits de vie en collectivité. Nombreuses d'entre elles ressentent le besoin de vivre une existence propre au-delà de la maternité. De manière générale, nous pouvons dire qu'elles ont davantage confiance en elles et une meilleure conscience des choix qui les ont conduites à une situation de dépendance. Le changement s'est manifesté différemment : l'adoption d'une posture moins coupable et assumée ; des volontés renforcées autour de l'indépendance et des formations professionnelles ; des décisions de déménagement, etc. au vu de la réalité familiale et/ou scolaire des enfants...

Le noyau de femmes présentes s'est fortement réduit puisque d'une dizaine de femmes inscrites en début d'année, nous sommes passées à cinq ou six femmes. Nous avons décidé de poursuivre le projet car la dynamique au sein du groupe semble répondre à leurs besoins. En effet, elles mentionnent souvent les bienfaits de retrouver une vie sociale et de partager leur expérience avec d'autres femmes dans le même bateau.

Celles qui sont encore présentes dans le groupe sont celles qui ont le plus de difficultés à la fois à se libérer de leur statut de mère et à retrouver une réelle indépendance, présentant sont des parcours de vie les plus compliqués, les plus abîmées par la vie et par ailleurs presque toutes monoparentales. Elles ont à la fois conscience des injustices vécues en raison de leur statut de genre, mais aucune n'est prête à quitter sa vision de dépendance envers les hommes, pourvoyeur financier

principal au sein d'une famille. Elles sont à la fois défaitistes par rapport à leur sort mais également d'un réalisme plat par rapport à l'état du marché de l'emploi dans la région du Centre. Elles sont toutes issues de familles belgo-belges fortement traditionnelles et précarisées.

Cette région sinistrée est l'environnement dans lequel elles baignent depuis toujours et leur ancrage affectif dans la région est plus que palpable. En témoigne leur lien affectif au folklore de la région, présent chez toutes les participantes sans exception. Les sujets rassembleurs portent sur leur statut de mère, sur l'importance que cela revêt pour elles, l'éducation de leurs enfants ainsi que leur intérêt pour les traditions carnavalesques de la région.

De septembre à décembre (cfr. Rapport 2017), le recueil de la parole des femmes s'est essentiellement fait par le biais de la technique du récit de vie pour ensuite, en accord avec elles, passer à une phase de production par le biais de techniques plus artistiques afin d'illustrer de manière globalisantes leurs réflexions. Dans ce cadre, les femmes ont montré leur intérêt pour l'outil photographique qu'elles utilisent fréquemment pour immortaliser les moments importants de leur quotidien.

De janvier à juin, il était convenu d'arriver à une production collective à partir de récits de vie récoltés autour du travail invisible des femmes et d'illustrer cette invisibilité à travers la presque-absence des femmes au sein du folklore carnavalesque de la région. La réalisation d'une exposition autour du rôle des femmes au sein du carnaval était envisagée afin de leur permettre d'être un maximum actrices et porteuses du projet qu'elles semblaient alors envisager avec enthousiasme. Malheureusement, le poids des responsabilités diverses des femmes n'a pas permis de finaliser le projet, la participation à l'atelier étant fluctuante, rendant dès lors la poursuite de nos objectifs initialement définis impossible.

2.2.5.2. Activité 2 - Remue-Manager | Manager - 32 heures

Dates : **08/01, 15/01, 29/01, 05/02, 19/02, 26/02, 12/03, 26/03, 16/04, 28/05**

La collaboration avec le CPAS de Manage est née en septembre 2017 du besoin de travailler le thème de la maternité précoce souvent coupellée à une grande précarité. En effet, de plus en plus de mères seules doivent faire face à une grande détresse socio-économique. Des mères seules qui doivent recréer du lien social dans une solitude extrême. Ce thème est loin d'être une exception dans la région : c'est une réalité que l'on retrouve fréquemment dans nos différents groupes. De plus en plus de femmes semblent avoir une réelle difficulté à concilier maternité et indépendance financière, difficulté d'autant plus importante lorsque les femmes se retrouvent seules dans l'éducation de leurs enfants.

Depuis le début, les femmes rencontrées témoignent de la difficulté à concilier un travail précaire et souvent flexible avec la maternité. Très vite également, nous constatons que des barrières mentales subsistent par rapport aux rôles féminins parfois envisagés uniquement sous un angle traditionnel.

Après quelques mois d'atelier seulement, nous avons levé quelques barrières pour certaines d'entre elles. Nous constatons en effet les bienfaits de la pratique des récits de vie en collectivité. Nombreuses d'entre elles ressentent le besoin de vivre une existence propre au-delà de la maternité. De manière générale, nous pouvons dire qu'elles ont davantage confiance en elles et une meilleure conscience des choix qui les ont conduites à une situation de dépendance. Le changement s'est manifesté différemment : l'adoption d'une posture moins coupable et assumée ; des volontés renforcées autour de l'indépendance et des formations professionnelles ; des décisions de déménagement, etc. au vu de la réalité familiale et/ou scolaire des enfants...

Le noyau de femmes présentes s'est fortement réduit puisque d'une dizaine de femmes inscrites en début d'année, nous sommes passées à cinq ou six femmes. Nous avons décidé de poursuivre le projet car la dynamique au sein du groupe semble répondre à leurs besoins. En effet, elles mentionnent souvent les bienfaits de retrouver une vie sociale et de partager leur expérience avec d'autres femmes dans le même bateau.

Celles qui sont encore présentes dans le groupe sont celles qui ont le plus de difficultés à la fois à se libérer de leur statut de mère et à retrouver une réelle indépendance, présentant sont des parcours de vie les plus compliqués, les plus abîmées par la vie et par ailleurs presque toutes monoparentales. Elles ont à la fois conscience des injustices vécues en raison de leur statut de genre, mais aucune n'est prête à quitter sa vision de dépendance envers les hommes, pourvoyeur financier principal au sein d'une famille. Elles sont à la fois défaitistes par rapport à leur sort mais également d'un réalisme plat par rapport à l'état du marché de l'emploi dans la région du Centre. Elles sont toutes issues de familles belgo-belges fortement traditionnelles et précarisées.

Cette région sinistrée est l'environnement dans lequel elles baignent depuis toujours et leur ancrage affectif dans la région est plus que palpable. En témoigne leur lien affectif au folklore de la région, présent chez toutes les participantes sans exception. Les sujets rassembleurs portent sur leur statut de mère, sur l'importance que cela revêt pour elles, l'éducation de leurs enfants ainsi que leur intérêt pour les traditions carnavalesques de la région.

De septembre à décembre (cfr. Rapport 2017), le recueil de la parole des femmes s'est essentiellement fait par le biais de la technique du récit de vie pour ensuite, en accord avec elles, passer à une phase de production par le biais de techniques plus artistiques afin d'illustrer de manière globalisantes leurs réflexions.

Dans ce cadre, les femmes ont montré leur intérêt pour l'outil photographique qu'elles utilisent fréquemment pour immortaliser les moments importants de leur quotidien.

De janvier à juin, il était convenu d'arriver à une production collective à partir de récits de vie récoltés autour du travail invisible des femmes et d'illustrer cette invisibilité à travers la presque-absence des femmes au sein du folklore carnavalesque de la région. La réalisation d'une exposition autour du rôle des femmes au sein du carnaval était envisagée afin de leur permettre d'être un maximum actrices et porteuses du projet qu'elles semblaient alors envisager avec enthousiasme. Malheureusement, le poids des responsabilités diverses des femmes n'a pas permis de finaliser le projet, la participation à l'atelier étant fluctuante, rendant dès lors la poursuite de nos objectifs initialement définis impossible.

2.2.5.3. Activité 3 - « L'habit ne fait pas la femme » Anderlecht - 45 heures

Dates : **19/01, 26/01, 23/02, 09/03, 16/03, 20/04, 27/04, 04/05, 25/05, 30/05, 25/06, 06/11, 20/11, 04/12, 18/12**

L'UFLED (Union des Femmes Libres pour l'Égalité des Droits) est une ASBL située à Anderlecht (Cureghem). Les activités proposées par cette ASBL ont pour objectifs de promouvoir l'émancipation des femmes par l'apprentissage du français, la compréhension de ce qui se passe dans son environnement (quartier, famille...), la capacité de pouvoir poser un regard critique, d'exercer une influence sur cet environnement et de prendre des responsabilités par le développement de projets collectifs etc.

L'ASBL travaille la question du droit des femmes avec des femmes d'origine étrangère. Les femmes rencontrées participent à différents projets de l'association. Elles suivent à la fois des ateliers de FLE mais sont présentes également pour d'autres activités qui visent à partir du savoir-faire des femmes à les valoriser dans leur quotidien. Ces ateliers visent clairement l'autonomie de ces femmes.

Notre partenariat avec l'UFLED a débuté en septembre 2017. Nous avons entamé une série de rencontres exploratoires afin de connaître les différents enjeux qui les animent. Leurs préoccupations tournent essentiellement autour du droit des femmes migrantes et de la difficile conciliation de leur rôle de mère dans une société tournée essentiellement vers l'emploi extra-familial. Bon nombre de femmes rencontrées l'année passée ont été à nouveau partantes pour s'inscrire dans une démarche d'EP, sur base totalement volontaire.

Elles sont également sensibles au développement durable, à l'écologie, aux droits des femmes. On sent qu'elles ont un vrai plaisir à se retrouver et sont demandeuses d'activités collectives. Elles recherchent au sein de cette association l'espace

de vie communautaire qu'elles ont laissé en quittant leur pays ; elles s'expriment volontiers et défendent leur point de vue avec aisance malgré les difficultés de français : leur identité de femmes et leur manière de concevoir leur autonomie prend des formes différentes de celles qu'on a pour habitude de rencontrer en Belgique. Se définissant comme indépendantes et libres de leur action, leur conception est loin d'être calquée sur la liberté telle qu'on l'entend en Europe. Les ateliers leur permettent d'être en contact avec des réalités qu'elles n'ont pas l'occasion de rencontrer dans leur quotidien et de faire part d'une image d'elles plus en phase avec la réalité. Souvent, ces femmes se sentent réduites à une confession, une couleur de peau mais sont peu considérées comme des personnes libres et capables d'exprimer une opinion par elles-mêmes.

De septembre à décembre 2017, les ateliers ont surtout servi à mettre en évidence la réalité des femmes et à définir un sujet commun ainsi qu'un mode d'expression et de production. En 2018, nous avons donc développé deux thèmes avec elles. En s'appuyant sur des médiums culturels et des marqueurs identitaires forts tels que les vêtements ou la cuisine, nous avons développé une réflexion sur des questions fondamentales liées principalement à la reconnaissance et à l'ouverture culturelle.

Le thème des vêtements nous a permis de travailler sur les normes de genre et les paradoxes de l'émancipation féminine en Occident. Les séances ont surtout servi à comprendre la réalité des femmes et à définir le sujet commun qui a porté sur une facette du droit des femmes avec une dimension internationale étant donné les origines diverses des femmes. Ce premier thème nous a permis de produire une émission radio « L'habit fait-il la femme », sur la liberté à être et assumer pleinement leur identité complexe de femmes d'ici et d'ailleurs. Aborder la question des droits des femmes sous un angle choisi collectivement par le groupe leur a donné la possibilité de partager leurs opinions avec une population qu'elles n'ont pas toujours l'occasion de rencontrer et d'être davantage écoutées. Pour la réalisation de l'émission « L'habit fait-il la femme ? », nous avons collaboré avec radio-campus (ULB) qui dispose d'une émission radio alphabétiz dédiée aux apprenants en langue française (FLE) et d'un dispositif radio-mobile.

Le thème relatif à la cuisine « Les femmes dans l'échange et la transmission des pratiques culinaires », nous a permis par la suite de créer une belle valorisation identitaire et une curiosité accentuée envers la culture belge et les mouvements écologistes. La finalité est de préserver le lien avec la culture culinaire d'origine et l'accès aux ressources naturelles afin de garantir une alimentation de qualité. Le projet se poursuit dans cet axe en 2019.

2.2.5.4. Activité 4 - Gains et pertes dans l'exil : évolution du droit des femmes ici et là-bas Schaerbeek - 37 heures 30

Dates : 19/01, 26/01, 09/02, 02/03, 09/03, 16/03, 23/03, 30/03, 20/04, 04/05, 12/10, 19/10, 26/10, 09/11, 16/11, 23/11, 07/12

Notre collaboration avec le Groupe d'Animation et de Formation des femmes immigrées (Schaerbeek) est né en janvier 2018 suite à une demande de partenariat en 2017. Le GAFFI avait toutefois déjà collaboré avec le CPCP sur le thème de la parentalité cinq ans auparavant. Cette association est structurée sur trois axes d'action : l'insertion socio-professionnelle (cours d'alphabétisation et de français, soutien d'apprentissage au permis de conduire) ; l'éducation permanente (ateliers d'expression et groupes à projets) ; l'accueil extrascolaire (école des devoirs).

Après une réunion fructueuse avec l'équipe du GAFFI, nous sommes parties de l'idée de départ de prolonger le travail entamé avec l'UFLED en 2017 (Union des Femmes Libres d'Anderlecht) : questionnements sur la valorisation culturelle des communautés auxquelles appartiennent les femmes ; soutien et réflexion autour de leur identité migratoire ; soutien aux revendications des femmes face aux inégalités ethniques et de genre, etc. Le public est en effet similaire : femmes musulmanes bruxelloises de première génération en réflexion sur les discriminations multiples (ethniques, genrées, religieuses, socio-économiques) liées à leur parcours d'immigration. Nous avons convenu de proposer cette réflexion à un groupe de femmes en FLE et ALPHA réunies pour l'occasion, avec des niveaux inévitablement différents à l'oral et à l'écrit.

De janvier à septembre, nous avons évolué avec un premier groupe : migrantes nord-africaines et arabes de première génération, arrivées récemment en Belgique, fortement portées par le GAFFI qui compose une véritable école pour elles. Au départ, elles comparaient continuellement la situation de leur pays d'origine à celui du pays d'accueil. La plupart d'entre elles sont monoparentales. Dans le chaos des années qui suivent l'exil, les enfants constituent l'un des seuls repères qui leur donne des buts : un emploi, une langue, une maîtrise des droits. Elles ont demandé rapidement de pouvoir travailler sur les droits des femmes, le droit des migrantes, les droits sociaux, en réponse à leurs difficultés liées à leur parcours d'immigration et aux traumatismes à vif chez chacune d'elles.

Lors des ateliers suivants, elles n'ont pas manqué d'exprimer leur impuissance et leur incompréhension face aux privilèges des hommes, bien que l'interprétation de l'Islam soit souvent désignée comme source d'inégalité. Il y a eu plusieurs débats sur des questions sensibles (avortement, maltraitements) et autour des violences intra-familiales et intracommunautaires, des pressions multiples qu'elles subissent encore. Après un état des lieux sur les droits des femmes dans le monde, nous avons abordé la matière par un travail sur les conceptions de genre et de sexe,

concepts déjà largement assimilés chez elles – selon des conceptions différentialistes et égalitaristes de l'homme et de la femme. Nous avons eu de nombreux débats : la division des tâches, l'invisibilité et la dévalorisation du travail féminin, le contrôle des ressources par les hommes, l'avortement. Cela nous a permis à plusieurs reprises de réfléchir ensemble sur des solutions à des problèmes spécifiques au sein des familles et dans la recherche d'emploi.

À l'approche du Ramadan, nous avons proposé de collecter ce qui avait été relevé en utilisant un outil d'analyse de récits de vie intergénérationnel. À travers un large tableau à double entrée, nous avons mis en commun les vécus individuels de différentes générations de femmes à travers la Belgique, la Guinée, le Maroc sur base des variables suivantes : âge du mariage, nombre d'enfants, droits acquis, rapports de couple, activités économiques. Ceci a permis une compréhension plus large de l'influence intégrale des processus socio-culturels et historiques sur les rapports de pouvoir hommes-femmes en ancrant ces explications dans leur réalité directe et quotidienne.

En septembre, la composition du groupe a changé en raison de contraintes horaires et organisationnelles au sein du GAFFI. Nous avons donc recommencé le travail depuis le début, mais nous avons eu ma surprise d'aller beaucoup plus loin dans leur réflexion car le bouche-à-oreille a attiré de nombreuses femmes déjà sensibilisées aux questions d'inégalités ici, à Bruxelles. Par ailleurs, ce nouveau groupe possède un niveau de français nettement plus élevé et est déjà nettement orienté connaissances et revendications. Ainsi, bien que les niveaux de connaissances soient inégaux dans le groupe, le processus de réflexion a débouché sur la participation très active de ces femmes qui en ont invités d'autres, soit du GAFFI, soit de leur entourage à la manifestation du 8 mars 2019, lors de la Journée internationale de la Femme, avec des slogans et la réalisation d'une vidéo de témoignages qui paraîtra dans le rapport suivant.

Différents contenus théoriques ont été abordés liés essentiellement à l'exercice des droits avec des comparaisons internationales permettant un regard plus distancié et critique. Trois objectifs principaux ont été poursuivis, en partant des attentes des participantes : Comprendre l'utilité des droits dans la vie quotidienne et pouvoir les saisir dans les relations interpersonnelles et/ou familiales, et/ou communautaires ; Appréhender les droits sous un angle critique en ayant conscience de la lutte et du combat international à ce sujet ; Développer des moyens d'expression collectifs via des techniques artistiques et métaphoriques.

2.3. THÉMATIQUE « LIEUX DE VIE & ESPACE PUBLIC »

2.3.1. Enjeux de société

Pourvoir s'abriter et se loger, reste l'un des besoins primaires indispensables à notre vie. Aujourd'hui le logement revêt différentes formes tant dans sa structure que dans le partage des espaces de vie. Pouvoir se loger, avoir un endroit pour s'abriter, élaborer des projets de vie dans des conditions décentes, parvenir à entretenir un lieu de vie pour qu'il devienne un lieu d'épanouissement semble naturel, élémentaire. Or, ce besoin fondamental n'est malheureusement pas rencontré par tous nos concitoyens.

Par ailleurs, nous dépassons de plus en plus régulièrement le cadre strict du logement. Nous nous préoccupons également de notre cadre de vie, de notre environnement, de son cout, de son impact...

En Belgique et depuis des années, de droit à un logement décent est inscrit dans la constitution. Par ailleurs, les codes du logement tant en Wallonie qu'à Bruxelles, voient le logement comme un lieu d'épanouissement des individus et des familles. Ils formalisent et réglementent les conditions d'accès et d'occupation d'un logement, les normes urbanistiques et les conditions de location, cession et vente, encadrant le marché immobilier. L'année dernière, les notions de logement durable ont été intégrées dans ces codes et la ministre Debue, a réformé le code wallon du logement.

Depuis septembre 2018, certaines nouveautés bien reçues et attendues vont avoir des conséquences pour nos publics. La volonté du législateur est de limiter les intrusions et discriminations. Le bail étudiant est également mieux encadré et il est désormais possible d'y mettre fin de manière anticipée via un préavis de deux mois. En enfin, les baux de courtes durées (trois ans) peuvent également être rompus anticipativement via un préavis de trois mois et une indemnité d'un mois de loyer. Ce dernier point est vraiment très important pour notre public. Ces baux de courte durée sont bien souvent conclus puisqu'il s'agit de logements transitoires en attente de trouver quelque chose qui correspond mieux à leurs attentes ou d'obtenir un prêt hypothécaire.

D'ici à 2050, ce sont près de 250 000 nouveaux logements qui devraient être construits pour répondre à l'évolution démographique prévue. Or, les sociétés de logement public ne pourront pas seules répondre à ce besoin. D'autant plus qu'elles sont, elles-mêmes, confrontées à des difficultés financières liées au prix de la location, au bâti vieillissant, au taux de rotation insuffisant, aux arriérés de loyers. Ils ne constituent d'ailleurs pas à eux seuls une réponse à l'insuffisance de logement, d'autres types d'habitat ou d'habiter devant être développés.

Dans le secteur privé, l'accès au logement se résume à la loi de la jungle. Seuls les mieux aguerris et informés peuvent espérer trouver un logement décent à un prix correct.

En ce qui concerne le public auquel nous nous adressons en priorité, les moyens financiers étant malheureusement limités, les conditions de vie auxquelles ils peuvent prétendre dans les logements qui leur sont accessibles sont souvent nettement insuffisantes. Dans ce contexte, le logement initialement conçu comme un facteur d'inclusion sociale ne remplit pas pleinement son rôle et constitue, au contraire, dans certains cas un facteur d'exclusion, voire de ghettoïsation. Les allocataires sociaux, les jeunes en sortie d'étude ou en début de carrière, les personnes âgées bénéficiaires d'une faible pension de retraite se trouvent aujourd'hui confrontés à des choix cornéliens. Cela s'ajoute à la frilosité des propriétaires privés qui craignent une dégradation de leur bien ou une perte financière en cas de location à des publics nettement stigmatisés en fonction de leurs revenus, de leur situation de vie (nous le constatons à propos des familles monoparentales dans une de nos autres thématiques), de leur confession religieuse. Les personnes bénéficiaires du CPAS sont discriminées depuis des années. Les propriétaires sont pétris de préjugés à leur égard. Mais depuis deux ans, ce sont les personnes qui sont bénéficiaires d'allocation de chômage qui se trouvent dans une situation dramatique, depuis la dégressivité des allocations de chômage.

Par contre, du point de vue de l'accès à la propriété, il semble que depuis 2018, nous sortons progressivement de la crise. Les taux d'intérêts des prêts hypothécaires restent très attractifs ; les conditions d'accès à ceux-ci sont cependant plus sévères qu'auparavant. Et avec le recul, nous pensons que ce n'est peut-être pas plus mal. Les capacités d'emprunts trop largement accordées par le passé ne permettaient pas toujours de faire face aux aléas de la vie. Aujourd'hui, les montants accordés sont plus réduits et réalistes. En 2018, le nombre de prêts hypothécaires accordés a largement dépassé les chiffres des années précédentes.

Nous nous trouvons donc face à des publics très diversifiés, entre ceux qui n'arrivent pas à obtenir une location, ceux qui ne peuvent pas obtenir un prêt hypothécaire, ceux qui n'arrivent plus à faire face à leurs charges et ceux qui ne veulent plus s'endetter sur 30 ans. Etant donné toutes ces difficultés, de plus en plus de personnes sont amenées à envisager le logement de manière originale et créative. Et ce sont elles aussi que nous souhaitons accompagner. En effet, la crise du logement frappant de plein fouet un public de plus en plus large, les solutions se faisant attendre, les moyens publics se relevant insuffisants, certains, dont des publics précarisés, se penchent vers des solutions alternatives :

- Dans le mode d'habiter :
 - > la colocation et l'habitat partagé ;
 - > le partage de propriété et la dissociation de la propriété du sol et de l'habitat sur lequel il est construit (les *communities land trust*) ;
 - > le vivre-ensemble, la dynamique de quartier.

- Dans le type de logement :
 - > l'habitat durable ;
 - > l'habitat éco-passif ;
 - > l'habitat permanent ;
 - > l'habitat léger et les maisons containers.

Enfin, nous nous sommes également attelés à l'accompagnement de projets destinés à des publics bien spécifiques et particuliers, notamment les personnes handicapées nécessitant un logement adapté.

2.3.2. Finalité et objectifs de l'action

Nos partenariats multiples et variés nous permettent de déployer nos actions sur différents territoires. Nous sommes très frustrés de ne pas pouvoir organiser plus d'activités avec encore plus de diversités dans tous les lieux que nous ne pouvons pas couvrir par manque de moyens matériels et humains. Nous ne pouvons pas répondre à toutes les demandes que nous recevons.

Au CPCP, et plus largement au travers des partenariats que nous établissons avec des acteurs de terrains, plusieurs facteurs nous incitent plus que jamais à poursuivre notre objectif principal qui est non seulement de rester attentifs aux besoins et attentes des personnes les plus directement concernées mais aussi de leur proposer des moyens individuels mais surtout collectifs pour faire entendre leur parole et par le biais, notamment de productions et projets divers, eux qui se sentent souvent exclus du débat et des réformes, en cours, à propos desquels ils ont, en connaissance de cause souvent, des choses à dire.

Leur permettre de (re)formuler ensemble de manière claire, pour eux même d'abord, et audibles et compréhensibles par tous nous semble une exigence dans l'action que nous menons en matière de lieux de vie et d'espace public. Cela permet, en outre, aux personnes qui composent nos groupes de se rencontrer, de sortir de leur isolement, de se rendre compte que d'autres partagent des problèmes à la fois similaires mais aussi différents et de prendre conscience de la force potentielle d'une action collective. Ce sentiment est renforcé par l'action des Gilets jaunes, mais aussi la persistance de la crise du logement. Beaucoup ne croit plus au débat citoyen et surtout au monde politique, est perçu comme hostile, éloigné, détaché des réalités vécues par la majorité des citoyens et sourd à leurs difficultés.

Face à cette situation, un grand nombre de personnes que nous suivons et accompagnons dans nos groupes se réfugient dans des situations de fortune. Ils déploient des trésors d'imagination pour s'en sortir, à la base souvent d'initiatives et/ou projets novateurs (colocation, habitat léger, logement intergénérationnel, etc.).

Dans ce contexte, permettre à chacun de comprendre les enjeux transversaux des crises actuelles, dont celle du logement, et de porter une analyse critique sur une législation en perpétuelle évolution pour essayer d'enrayer progressivement la crise du logement est un des objectifs prioritaires poursuivis par le CPCP.

Nous ne nous contentons pas d'examiner la question sous l'angle des différentes formes d'habitat. Les questions liées à la réappropriation des lieux de vie mais également du partage des espaces publics communs à tous les citoyens nous préoccupent de plus en plus. En parlant de lieux de vie, et non pas seulement de logements en terme de briques, notre volonté est d'ouvrir le débat sur la qualité de vie, le vivre-ensemble et les impacts environnementaux de l'habitat, particulièrement importants dans une société en transition dont il faut éviter d'exclure les publics les plus fragilisés, sous peine de renforcer la fracture sociale jugée grandissante de l'avis général.

De cette manière, chacun peut disposer d'une palette d'outils, prendre une part plus active dans le débat et le questionnement sur le logement au sens large. De potentiels et parfois malheureusement réels exclus, les participants de nos groupes peuvent (re)devenir des citoyens actifs, participatifs, critiques, engagés et solidaires. Cela reste notre objectif principal toutes thématiques confondues.

2.3.3. Développement de la thématique d'action

En 2018, tout comme en 2017, nous avons donc poursuivi nos actions entamées les années précédentes en créant de nouveaux partenariats, en nous adaptant aux réalités et difficultés locales, en prenant en compte l'évolution des réformes législatives. Notre action a porté sur quatre axes, à savoir :

- l'accès à un logement décent et durable pour tous ;
- les conditions de vie dans le logement et son appropriation, la pédagogie du « bien habiter » ;
- le bien ou mieux vivre-ensemble et la (re)dynamisation de quartiers et de l'espace public ;
- les initiatives nouvelles en matière d'habitat et d'habiter.

Dans ces différents axes, nous sommes partis des besoins et attentes des publics concernées mais aussi de la demande de plus en plus fréquente de partenariats émanant d'acteurs de terrain comme les CPAS, les Sociétés de logements publics, les Pouvoirs locaux et les PCS, ainsi que le secteur associatif.

2.3.3.1. L'accès à un logement décent et durable pour tous

Dans nos groupes, en 2018 nous avons abordé cette question selon deux angles différents : les types de logements auxquels on peut prétendre et les types de public en recherche de logement. Pour l'ensemble des groupes qui seront cités les questions du logement et du public qui peut y prétendre se sont entremêlées.

Tout d'abord en ce qui concerne les publics. L'accès au logement est une problématique qui touche de plus en plus de personnes venant d'horizons différents. Les publics fragilisés ou très près du précipice sont de plus en plus nombreux, les causes de ces fragilités s'étant encore multipliées ces trois dernières années.

Ce sont principalement avec trois groupes que nous avons abordé ces questions en 2018, celui de Calame et les deux groupes successifs de SIMA. Ces groupes présentent des caractéristiques socio-économiques très similaires.

En ce qui concerne la recherche de logement beaucoup d'obstacles sont présents pour les membres de ces groupes : les sources de revenus, les origines ethniques, les confessions religieuses, la situation familiale, les capacités de pouvoir s'exprimer et se placer dans une démarche concurrentielle.

Pour Calame, les droits et devoirs des propriétaires et locataires ont été examinés sous tous les angles. Et puisqu'il s'agit d'un groupe Bruxellois la question de la pénurie de logements a été particulièrement débattue. Malheureusement, pour des raisons internes à cette ASBL, le partenariat n'a pas pu se poursuivre à la fin de ce projet.

En ce qui concerne SIMA, le travail entamé en 2017 s'est poursuivi pour finaliser le projet entrepris, à savoir une campagne d'affiches réalisées par les membres du groupe illustrant « On rêve d'un logement idéal à Bruxelles ».

Dans la continuité de ce projet, afin de préparer la semaine de la diversité, le groupe a souhaité approfondir une réflexion en proposant et organisant une conférence-débat intitulée « Nos questions et souhaits pour un logement digne pour tous », et d'y inviter un large public en y interpellant des mandataires et des acteurs compétents en matière de logement. Cette table ronde finale, a rencontré un franc succès. Et le travail se poursuivra en 2019.

Suite à ces différentes activités nous tenons à nouveau à tirer le signal d'alarme. Nous ne pouvons que continuer à déplorer une situation qui ne s'améliore guère. Les listes d'attente restent très longues. En moyenne, une personne en attente d'un logement social doit patienter plus de deux ans en Wallonie et plus de cinq ans à Bruxelles. Le parc locatif public est insuffisant pour répondre aux besoins, d'autant plus que ceux-ci ont évolué. De plus en plus de familles recomposées recherchent de grands logements et de plus en plus de personnes seules ou en

familles monoparentales recherchent des petits logements. Or, ce sont principalement des logements classiques de deux ou trois chambres qui sont proposés par les SLSP malgré la construction nouvelle de logements plus petits et adaptés. Il reste que l'évolution de la société n'a pas été prise en compte alors que des données démographiques indiquaient cet horizon. Lors de notre table ronde, tant le directeur de l' AIS que l'échevin du logement de la commune de Saint-Josse ont partagé notre constat.

Malgré des progrès au niveau de la législation, il faudra attendre quelques temps pour en tirer des résultats significatifs.

En matière de logements privés, ce sont principalement les faibles revenus qui éprouvent les plus grandes difficultés à trouver un logement. Et lorsqu'ils le trouvent c'est souvent très cher et en mauvais état. Les propriétaires privés sont méfiants et refusent de plus en plus de louer leur bien à des allocataires sociaux ou à des personnes présentant un profil à risque. Par ailleurs, les primes proposées actuellement bénéficient généralement au propriétaire et pas au locataire. Et les primes comme les ADIL et les ADEL mettent souvent des années à être versées à leur bénéficiaire.

2.3.3.2. Les conditions de vie dans le logement et son appropriation, la pédagogie du « bien habiter »

Notre travail sur ces questions c'est poursuivi en 2018 mais avec moins d'intensité que pour les années précédentes.

Trouver un logement est une étape primordiale dans la vie, mais s'en occuper en bon père de famille, se le réapproprier comme une extension de soi est un pas supplémentaire.

Parmi les éléments que nous estimons appartenir à cette catégorie nous pouvons citer : l'entretien du logement, l'usage approprié des équipements d'une maison, la connaissance des normes de sécurité de salubrité, le respect de l'environnement...

Pour certains de nos publics, un accompagnement social sur ces questions s'avère nécessaire. Cet accompagnement est mis en œuvre par les PCS, régies de quartier, centres d'accueil...

Plus globalement, les difficultés relevées portent sur :

- le budget et la part significative que prend le loyer dans celui-ci ;
- le budget et les factures énergétiques, et parfois l'impossibilité de les honorer ;

- les devoirs et obligations des locataires et propriétaires particulièrement en matière de sécurité et salubrité ;
- la gestion des déchets et le respect de l'environnement ;
- les conflits de voisinage.

Concrètement, ce sont principalement dans deux de nos groupes que cette thématique a été traitée : celui de la régie de quartier des couteliers à Gembloux et celui de l'ASBL l'Espoir à Cuesmes.

En ce qui concerne, Gembloux, la Régie de quartier souhaitait sensibiliser un certain nombre de familles à la diminution de la consommation énergétique. Ce groupe s'est réuni quelques mois et les objectifs semblent, à l'heure actuelle, rencontrés. Pour 2019, nous envisageons de renouveler cette expérience.

En ce qui concerne l'ASBL l'Espoir à Cuesmes, étant donné les difficultés très particulières des femmes présentes et le caractère mouvant et changeant de ce groupe, il a été décidé de constituer avec elles, une boîte à outils du logement donnant les éléments de base permettant de s'en sortir par rapports aux principales questions liées au logement. Là aussi nous envisageons de renouveler l'expérience en 2019 avec un nouveau groupe.

2.3.3.3. Le bien ou mieux vivre-ensemble et la (re)dynamisation de quartiers

Être bien dans son quartier, souhaiter le dynamiser, favoriser le bien vivre ensemble est un axe de travail que le CPCP continue de développer année après année principalement à Namur mais aussi à Mons et dans sa périphérie.

Pour Namur, il s'agit principalement des travaux liés au Comité du quartier Germinal et aux journaux inter-quartier (JIQ). Pour ce dernier, le JIQ, il s'agit d'inciter les habitants à entreprendre des actions citoyennes de types divers (entretien de l'environnement, rencontres festives et conviviales, tri sélectif des déchets, cendriers urbains, espace poubelle, etc.) et à les partager.

Le journal des quartiers est régulièrement utilisé par la Ville de Namur comme un outil de présentation des actions citoyennes, réelle vitrine du dynamisme namurois. Les thématiques analysées se sont élargies avec la question « Comment je perçois mon quartier de demain ? »

En ce qui concerne le Comité de Germinal, les activités se sont également étoffées via l'organisation de la fête de quartier et de la journée propreté. Le groupe a souhaité officialiser son existence via la constitution d'une association de fait et

d'un comité interne. Il a convenu de s'atteler en priorité à une réflexion sur son environnement via la réduction des déchets et la prise en compte du sentiment d'insécurité persistant dans le quartier.

En ce qui concerne le groupe de Dour, la rencontre avec le groupe de Mons a permis un échange et a initié un regain d'énergie dans les activités. Le travail autour du projet « Il ne se passe rien à Dour » a motivé les participantes de sortir de leur zone de confort et de partir en exploration, à la découverte de leur environnement et de personnes ressources.

Enfin, le groupe qui a le plus évolué au sein de cette thématique est celui du CPAS de Mons avec deux projets. Tout d'abord celui de « Mur, mur moi Mons », jumelé au projet « Faites le mur ! », qui a permis aux membres de ce groupe de s'approprier de nouveaux modes d'expression et de porter leur parole via la conférence-débat politique à laquelle était invité des acteurs locaux (échevins, CPAS, SLSP). Le travail initié avec eux au cours du deuxième semestre sur les incivilités, la propreté, le zéro déchet se poursuivra sur toute l'année 2019.

2.3.3.4. Les initiatives nouvelles en matière d'habitat et d'habiter

Il s'agit d'une thématique transversale. Nous abordons cette question dans l'ensemble de nos groupes, d'autant que le législateur, tant en région wallonne qu'en région bruxelloise, semble avancer rapidement sur ces questions dans les mois et années à venir, pour diversifier et étoffer l'offre de logement et le rendre plus accessible.

En 2018, le décret habitat vert est venu compléter le décret habitat permanent. Ce fut l'occasion pour nous d'approfondir le sujet via la plateforme Défi logement et d'amplifier des contacts qui nous permettent d'initier une réflexion dès cette année et qui débouchera sur un groupe à Philippeville en 2019.

La problématique de l'habitat permanent concerne aujourd'hui 12 000 personnes en Wallonie qui souhaitent faire reconnaître leurs droits en tant que citoyens au même titre que tout un chacun. Le refus de domiciliation dans certaines communes y constitue l'un des principaux soucis.

Face à la pénurie de logements, d'autres types de logements ou de modes d'habiter font aussi l'objet de débats et d'avancées : nos publics pensent de plus en plus à co-louer, pour des raisons économiques et financières la plupart du temps mais aussi pour des raisons de lien social et de solidarité. Nous resterons attentifs aux modifications des codes wallon et bruxellois du logement prévues en 2019 notamment en ce qui concerne la colocation, le logement intergénérationnel, l'habitat léger et l'individualisation des droits. En effet, les initiatives d'habitat léger restent à ce jour embryonnaires. Organisées par des initiatives spontanées citoyennes ou

sous forme de projets-pilotes, ils ne bénéficient pas encore, en 2018, d'un cadre juridique sécurisant attendu en région wallonne pour 2019.

En complément à nos activités propres vis-à-vis des groupes que nous animons, nous participons également à différentes plateformes qui œuvrent pour la création d'une législation plus précise concernant les formules d'habitats alternatifs ainsi qu'aux animations, formations, journées d'études organisées par Habitat et Participation, Collectif Halé, RBDL, RBDH...

Les constats, réflexions, interrogations et propositions qui résultent de nos groupes ont permis d'alimenter les publications du CPCP en matière de logement.

Nous nous sommes par ailleurs concentrés sur l'accompagnement de publics spécifiques qui nécessitent une approche particulière en matière de logement. C'est le cas du public handicapé avec lequel nous menons le projet « Le logement accessible aux personnes handicapées sur Tournai », en collaboration avec Altéo. Ce projet arrivera à son terme en 2019 avec la présentation des résultats de l'enquête menée auprès des locataires sociaux du Logis Tournaisien, devant divers publics et quartiers concernés.

2.3.4. Perspectives

La précarité ne cesse d'exploser, le pouvoir d'achat ne cesse de baisser. La grogne se traduit en expressions concrètes de mécontentement avec des mouvements sociaux forts et parfois violents. D'après les chiffres de l'IWEPS, près de 20 % de la population belge vit sous le seuil de pauvreté. Nos publics en font partie, constitués de personnes en difficulté de logement, d'allocataires sociaux, de travailleurs précaires, frappés de plein fouet par les différentes crises dont celle du logement qui perdure depuis des années.

Tout en parlant de logement, nous souhaitons mettre en réflexion nos groupes via les propositions des différents partis en la matière et leur permettre de comprendre la configuration politique et les conséquences de leurs choix.

Au niveau du logement, nous allons assister à la énième réforme des codes du logement bruxellois et wallon ainsi que des arrêtés d'application qui seront pris à sa suite. Nous ne pouvons pas préjuger de l'impact de celle-ci. Par exemple, quelles seront les conséquences de pacte de colocation ? Cela va-t-il fonctionner ? Les allocataires sociaux vont-ils pouvoir vivre en colocation sans systématiquement tomber sous le statut de cohabitant ? La jurisprudence sera-t-elle appliquée de la même manière par l'ensemble des tribunaux à travers le pays ? La volonté de lutte contre la discrimination sera-t-elle suivie d'effets dans les recommandations de limitation

des informations qu'un propriétaire pourra récolter lors de la sélection de candidats locataires ? Que donnera la création des zones d'habitat vert au sein des zones d'habitat permanent ? L'impact sera-t-il conséquent ou anecdotique ?

Au niveau interne au CPCP, nous avons décidé de changer de nom pour notre thématique. Cela procède d'un processus de réflexion entamé l'année dernière. La thématique s'appellera dorénavant « Lieux de vie & Espace public ». Les raisons de ce changement sont multiples. Nous voulons englober la question de la construction immobilière dans une dimension plus large et ouvrir le débat, la réflexion, le questionnement sur tous les types de logement et de manière d'habiter. Nous souhaitons asseoir notre thématique dans une dimension, plus transversale, via l'espace public en prenant en compte l'urbanisme, la mobilité, l'intermodalité et les services et équipements publics.

Concrètement, nous comptons poursuivre nos activités selon quatre axes :

- l'accès à un logement décent et durable pour tous ;
- les conditions de vie dans le logement et son appropriation, la pédagogie du « bien habiter » ;
- le bien ou mieux vivre-ensemble et la (re)dynamisation de quartier ;
- les initiatives nouvelles en matière d'habitat et d'habiter.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'accès à un logement décent et durable pour tous, nous espérons une évolution positive que nous suivrons avec nos groupes en ce qui concerne. La rénovation, la création de nouveaux logements sociaux entamées lors des dernières années portera ses fruits demain. Nous comptons sur une plus grande transversalité et les nécessaires partenariat publics-privés.

Ensuite, en ce qui concerne les conditions de vie dans le logement et son appropriation, la pédagogie du bien habiter, nous comptons toujours aider nos usagers à trouver des réponses concrètes à leurs questions. Mais cette volonté s'inscrit toujours plus profondément dans une volonté d'aller au-delà de l'intérêt individuel ou familial. Par exemple, en matière de logement nous ne pouvons plus aborder la question de la précarité énergétique sans la mettre en rapport avec les conséquences du dérèglement climatique. Les montants accordés pour la rénovation et les travaux d'économie d'énergie seront doublés et les primes directement déduites. Le montant final à emprunter à 0% correspondra donc au solde, ce qui sera beaucoup plus confortable à gérer pour les familles aux moyens financiers limités.

En outre, pour le bien ou mieux vivre-ensemble et le (re)dynamisation de quartier notre souhait est également d'aller au-delà des réflexions pratiques et matérielles. Nous sommes très fiers de l'évolution et de la prise d'autonomie des

comités de quartier namurois. Nous souhaitons entamer avec ses membres une réflexion de fond sur l'éventualité d'une réorganisation en profondeur de l'action axée sur le journal des quartiers.

Et enfin, pour terminer les initiatives nouvelles en matière d'habitat et d'habiter représentent des challenges que nous souhaitons entreprendre. Via notre participation à la plate-forme défi logement et au partenariat avec le plan de cohésion sociale de Philippeville vous comptons mettre en place un groupe de réflexion avec les résidents de zones d'habitat permanent. Nous rédigerons également une publication sur l'évolution de l'habitat alternatif avec une analyse des décrets zone d'habitat permanent, zone d'habitat vert et décret habitat léger.

2.3.5. Activités 2018

2.3.5.1. Activité 1 - « Il n'y a rien à Dour » | Dour - 33 heures

Dates : **09/01, 23/01, 06/02, 20/02, 06/3, 20/03, 03/04, 08/05, 22/05, 05/06, 19/06**

Depuis quelques années, le CPCP collabore avec le CPAS de Dour dans le cadre de l'animation d'un groupe d'éducation permanente sur la consommation responsable. Afin de diversifier les thématiques à proposer aux participants et de répondre aux attentes qu'ils avaient exprimées, il a été décidé de poursuivre notre collaboration autour de la thématique du logement, pour le deuxième semestre 2017 et de poursuivre en 2018.

Il s'agit d'un groupe de personnes bénéficiaires principalement du revenu d'intégration qui participent volontairement à nos activités. Par ailleurs, en accord avec le CPAS, le groupe est ouvert à tous, les participants invités au départ via le CPAS, étant régulièrement accompagnés de voisins ou d'amis intéressés par notre thème de travail. Nous nous sommes principalement concentrés au départ sur des notions de pédagogie de l'habiter pour nous centrer ensuite sur la notion d'appropriation du lieu de vie et de l'environnement : vivre bien ou mieux c'est aussi mieux se sentir dans son environnement proche, apprendre à le connaître, le fréquenter et pourquoi pas s'y impliquer ensuite.

Le nombre de participants est élevé, allant de 15 à parfois 20 habitants accompagnés de leurs enfants en bas-âge, ce qui n'est pas toujours évident à canaliser. En 2018, le groupe s'est réduit en raison d'entrées en formation et de mise à l'emploi.

Nous avons démarré par un brainstorming autour de diverses thématiques propres au logement et des attentes des participants. Dès 2017, (cfr. rapport précédent) un constat récurrent a été dégagé par les membres du groupe. Selon eux

« Il n’y a rien à Dour ! ». Or, toute une série de choses existent à Dour et dans de nombreux domaines, mais elles ne sont pas connues du public ou celui-ci ne s’y reconnaît pas. Nous sommes donc partis, dès 2017, de l’idée suivante : si au lieu de nous plaindre, nous constituons un répertoire des services offerts à la population douroise ? L’objectif, est de nous permettre de nous rendre compte de ce qui existe réellement, de mettre des visages sur des services, d’établir des contacts utiles, de sortir de nos murs et peut être d’être utiles à d’autres en leur fournissant des renseignements utiles. Un cadastre des endroits, organismes, services, associations connues des participants avait été établi. Il a servi de base pour la suite des actions menées en 2018 ; il a été complété progressivement suite aux recherches menées par le groupe.

C’est donc dans cette optique que le travail avec le groupe c’est poursuivi en 2018, un des objectifs étant de rapprocher les participants de leur lieu de vie et aussi de réagir à un certain pessimisme ambiant selon lequel il n’y aurait rien à Dour.

À la fin de cet atelier, les préoccupations s’orientant plus vers la consommation et les besoins alimentaires, le relais est redonné à la thématique consommation responsable pour septembre 2018.

2.3.5.2. Activité 2 – « Le logement accessible aux personnes handicapées » Tournai – 18 heures

Dates : 30/01, 02/03, 04/05, 17/05, 04/6, 14/09, 26/10, 30/11

Il y a quelques années, le pôle animation du CPCP avait déjà eu l’occasion de collaborer avec le mouvement Altéo dans le cadre d’une activité de sensibilisation à la prise en compte de la personne handicapée à mobilité réduite. Dans les principales villes wallonnes, des mandataires politiques avaient été invités à participer à un jeu de rôle en situation réelle. Ils devaient se déplacer en chaise roulante, accompagnés d’un comité de militants afin d’expérimenter les difficultés de mobilité rencontrées au quotidien lorsqu’on est contraint de se déplacer en voiturette.

Etant donné le succès de ces activités, le mouvement Altéo Tournai avait souhaité, en 2017, poursuivre la collaboration avec le CPCP, mais cette fois pour un travail à plus long terme, dans le cadre de l’éducation permanente. La question de la prise en compte de la personne handicapée constitue un axe de travail important pour un mouvement de participation citoyenne comme le nôtre. C’est en effet, en permettant à une minorité plus faible de la population d’exercer pleinement ses droits que l’on peut tendre vers une société plus égalitaire pour l’ensemble de la société civile.

Un groupe de travail constitué de militants du mouvement Altéo s’est constitué pour réfléchir à la question de la personne handicapée sous l’angle du

logement et de l'accès au logement. Très rapidement, il s'est avéré que peu d'éléments étaient disponibles sur cette question, et que lorsque des personnes s'adressaient aux services connus d'elles en la matière pour être renseignées ou orientées, le champ d'action et d'information était assez réduit. Il en allait de même pour la prise en compte de la personne handicapée pour tous les projets pilotés par la ville de Tournai. Historiquement, une pléthore de projets, tels que des ateliers protégés, destinés aux personnes handicapées mentales sont présents sur le territoire mais très peu existent pour les autres formes de handicap.

Dès 2017, l'idée de réaliser un état des lieux des informations concernant le logement adapté et destiné aux personnes handicapées physiques et sensorielles s'est imposée.

Pour rappel, (cfr. rapport précédent) nous sommes donc partis de la récolte de témoignages des personnes qui mettaient en évidence le déficit en matière d'hébergements disponibles adaptés en ville ainsi que les manquements en terme d'infrastructures publiques et de voiries rendant les logements accessibles physiquement aux personnes à mobilité réduite. Nous avons ensuite récolté des informations concernant les différents services de logement et/ou de prise en compte de la personne handicapée, afin de les rencontrer et de les informer de notre démarche. Nous avons reçu un accueil favorable et encourageant par rapport à cette démarche.

Il n'est pas inutile de rappeler les objectifs fixés en 2017 pour situer le développement des activités en 2018. Ils sont multiples :

- réaliser un état des lieux du logement adapté aux personnes handicapées et des dispositifs présents à Tournai ;
- rencontrer toutes les personnes ressources présentes sur le territoire de Tournai afin de les associer à notre démarche ;
- conscientiser les élus communaux et l'ensemble des acteurs du logement sur le manque de lieux de vie adaptés aux personnes handicapées ;
- récolter des témoignages et interpellier sur des situations concrètes
- mettre en place un lieu de partage des difficultés mais aussi des ressources en la matière ;
- développer une analyse critique quant aux besoins en logements adaptés accessibles au plus grand nombre ;
- récolter des informations sur les bonnes initiatives qui fonctionnent dans d'autres villes ;
- améliorer la situation de terrain par l'adaptation ou la création de logements adaptés.

Comme nous l'avions signalé en 2017, ce projet se construit lentement. Le CPCP ne dispose pas d'un ancrage local tournaisien mais le partenariat avec le mouvement Altéo, bien présent et implanté physiquement sur le territoire rend notre action conjointe efficace. Par ailleurs, l'état de santé des participants peut parfois les

rendre indisponibles d'où la nécessité de s'organiser dans une philosophie « *slow project* ».

Vu l'évolution du projet, son ampleur, les contraintes y afférentes, nous nous sommes adaptés et avons laissé tomber notre objectif d'interpellation des candidats aux élections communales par manque de temps, le projet n'étant pas abouti.

Fin 2017, débat 2018, nous avons décidé de recentrer notre action sur une étude du logement adapté aux PMR. Cette étude a pu être menée grâce au partenariat avec le Logis Tournaisien qui constitue un microcosme sur lequel nous pourrions tirer des enseignements transposables sur l'ensemble du territoire visé. Nous avons donc rencontré la Présidente de la SLSP, le Logis Tournaisien qui a accepté de nous accompagner dans notre démarche. Ensemble, tout partenaires confondus, nous avons réfléchi aux questions que nous pourrions poser aux locataires susceptibles de nous apporter des réponses en terme de besoins et attentes concernant le logement adapté PMR.

Ainsi, plus de 2 000 questionnaires ont été distribués. Nous en avons récupéré 205 complets et nous avons analysé les résultats de cette enquête.

En 2019, ces résultats seront présentés devant le comité de direction du Logis Tournaisien, son conseil d'administration, le CCLP, les habitants des quartiers concernés, la presse et les mandataires communaux. À l'heure de l'écriture de ce rapport, il est disponible (traces matérielles) et a fait l'objet d'une première présentation au comité de direction de la SLSP en avril 2019.

2.3.5.3. Activité 3 - « Mur, mur moi Mons » | Mons - 46 heures

Dates : **10/01, 24/01, 07/02, 21/02, 21/03, 28/03, 04/04, 18/04, 19/04, 20/04, 09/05, 26/09, 23/10, 13/11, 06/12, 18/12**

Depuis quelques années, le CPCP collabore avec le CPAS de Mons dans le cadre de l'animation d'un groupe d'éducation permanente soit sur la consommation durable, soit sur la thématique du logement. Afin de diversifier les thématiques il a été proposé aux participants de poursuivre notre collaboration autour de la thématique du logement, pour l'ensemble de l'année 2018.

Il s'agit d'un groupe de personnes bénéficiaires principalement du revenu d'intégration qui participent volontairement à nos activités. Par ailleurs, en accord avec le CPAS, le groupe est ouvert à tous, les participants invités au départ via le CPAS, étant régulièrement accompagnés de voisins ou d'amis intéressés par notre thème de travail.

Les méthodologies de travail et objectifs ont été radicalement différents pour les deux moitiés de l'année. Dans la première partie de l'année, nous nous sommes principalement concentrés sur une activité intitulée « Mur, mur moi Mons », en préparation depuis 2007, qui a pris place dans le cadre de l'exposition itinérante du CPCP « Faites le mur ! » qui a eu lieu au Mundaneum à Mons en mars/avril 2018. Pour rappel (cfr. rapport précédent) le groupe avait pris l'option de s'intéresser aux murs visibles et à des lieux spécifiques présents à Mons (enceintes, anciennes portes, vestiges) et invisibles (ceux qui sur le plan humain font penser à des ghettos, de l'isolement).

Un des objectifs était de délivrer par ce biais, lors de l'exposition « Faites le mur ! », leurs attentes et constats lors d'une exposition qui se tiendrait en même temps qu'une conférence-débat à laquelle ils ont décidé d'inviter le CPAS, la SLSP, l'échevine de la culture et du patrimoine, et l'échevin du logement et de l'urbanisme.

Deux modes d'expression avaient été retenus : la photographie et l'écriture qui pour les membres du groupe permettaient à chacun de participer selon le mode qui lui convient le mieux.

Plusieurs ateliers ont été consacrés à la préparation de l'exposition et à l'organisation de la conférence-débat. Celle-ci a réuni un public varié (participants mais aussi connaissances, habitants...). Par ailleurs, l'animatrice exerçant également des activités dans la thématique du logement avec le CPAS de Dour, il a été convenu de rencontrer et d'inviter les membres du groupe de Dour à l'exposition ainsi qu'à la conférence.

Les échanges avec les quatre intervenants ont été nourris, permettant au groupe de partager non seulement leurs constats mais aussi des propositions en la matière (occupation de logements vides au-dessus des commerces, perspectives urbanistiques à court, moyen et long termes, initiatives citoyennes comme des habitats communautaires).

Au fil des ateliers, les participants ont pu constater que, selon eux, la ville de Mons est belle avec un riche patrimoine dont ils sont fiers mais qu'elle est parfois triste aussi. D'où la question : « Quelle est notre place dans cette ville, la défense de son patrimoine et ses projets d'avenir ? ».

Une originalité du projet a consisté dans le fait que les participants ont décidé d'envoyer, aux intervenants de la conférence-débat, l'ensemble des photos réalisées par le groupe, en leur demandant de choisir deux et de s'exprimer, à travers celles-ci, sur leur perception des murs, la réalité du terrain selon leurs compétences et d'éclairer le public sur les perspectives en matière de logement, urbanisme et protection du patrimoine.

Lors de l'évaluation, les participants étaient fiers de la réussite du projet mené à terme. Par ailleurs, ils ont relevé que cela a vraiment changé la façon dont certains se voyaient en leur apportant confiance en eux et en leur donnant une certaine ambition pour la suite.

En octobre, nous avons redémarré notre partenariat constitué d'anciens et de nouveaux participants avec pour thématique principale les incivilités et le zéro déchet dans une optique d'économie d'énergie et environnementale (réflexion – visites).

Les heures prestées le 29 mars n'ont pas été comptabilisées en tant qu'heures valorisables ; il nous a cependant semblé important de le signaler car pour les participants c'est déjà un aboutissement de leur travail et une fierté.

2.3.5.4. Activité 4 – « La boîte à outil du logement » | Cuesmes – 18 heures

Dates : **17/09, 01/10, 05/11, 19/11, 03/12, 17/12**

Le partenariat entre le CPCP et l'ASBL l'Espoir de Cuesmes, centre d'hébergement et structure d'accueil pour femme seule ou maman avec enfant existe depuis plusieurs années.

Pendant une période transitoire, des ateliers logement sont venus compléter ceux dédiés à consommation durable organisé par le CPCP. On y touche le même public, un groupe d'une dizaine de femmes aux profils très différents. On y rencontre aussi bien des jeunes femmes de 17 ans enceintes, que des femmes plus matures dans la quarantaine se trouvant dans ce lieu car victimes de violence conjugale jusqu'à la dame de 70 ans qui se retrouve à la rue suite au décès de son compagnon.

Ce groupe est en perpétuel changement, chaque femme y étant accueillie pour une durée maximale de six mois, ce qui explique des départs et des entrées permanentes. La vie en groupe et les conflits entre femmes d'âge, de culture et de mentalités différentes ne se fait pas sans frictions. La plupart sont peu scolarisées, peu habituées à participer à une réflexion collective, à prendre le temps de s'écouter par les unes les autres, ou à prendre la parole en public.

Etant donné ces raisons, il n'était pas possible d'y mener un projet à long terme. Par contre ces femmes se trouvent dans une situation d'urgence, totalement démunies face à leurs droits et devoir en matière de logement, et très intéressées par le sujet car cela les concerne directement étant dans l'obligation proche de gérer seules leur vie.

Pour les trois mois d'atelier, il a donc été décidé de constituer ensemble une sorte de boîte à outils du logement. Cette boîte se complétera au fur et à mesure des séances, selon les souhaits des dames présentes.

2.3.5.5. Activité 5 - « On rêve d'un logement idéal à Bruxelles » Saint-Josse - 26 heures 30

Dates : **20/02, 06/03, 20/03 24/04, 03/05, 07/05 15/05, 30/05, 05/06
07/06**

Le projet réflexif mené avec un groupe de SIMA dès septembre 2017 (cfr. rapport précédent) s'est poursuivi en 2018. Il s'inscrit dans un partenariat de longue date créé depuis 2012 entre l'ASBL SIMA et le CPCP. Le groupe est composé de personnes d'origine étrangère en apprentissage de la langue française depuis septembre 2017, et de nouveaux participants, arrivés début 2018. Les participants ont le choix de divers ateliers. Celui consacré au logement est fréquenté, sur base volontaire, ses membres rencontrant des problèmes divers liés à la thématique. Leurs attentes sont nombreuses, vu la non-rencontre encore actuel du droit à un logement digne et décent pour tous, pourtant inscrit dans la Constitution.

En 2017, la réflexion avait porté sur l'accès au logement et les discriminations constatées à cet égard. L'objectif était de porter ce débat lors d'une animation organisée conjointement par le CPCP et SIMA dans le cadre de « Faites le mur ! Osons l'ailleurs ». Cette présentation intitulée « Chemins croisés : les difficultés pour trouver un logement à Bruxelles » avait permis de faire remonter les attentes et préoccupations des participants auprès d'un public extérieur constitué d'étudiants, d'associations, d'habitants et de mandataires politiques.

Après une explication de notre travail réflexif et de notre présentation dans le cadre de l'exposition « Faites le Mur ! » organisée par le CPCP, présentée en décembre 2017, une évaluation collective a été réalisée en février 2018.

Un autre objectif de cette première animation portait sur trois points :

- prendre connaissance des avis et ressentis des participants par rapport aux ateliers passés ainsi que leurs souhaits pour les animations futures ;
- intégrer les nouveaux participants au groupe, à la démarche utilisée dans les ateliers logement, aux diverses réflexions déjà menées ;
- introduire la « semaine de la dignité humaine », portée à Bruxelles notamment par SIMA, prévue en mai, afin d'y présenter les attentes et revendications des participants de façon collective à travers un projet.

L'accès au logement et la question du bien habiter ont fait l'objet de nombreuses réflexions lors des premiers ateliers. Elles ont porté sur les différents ac-

teurs du logement public à Bruxelles, le contrat de bail et ce qu'il doit contenir, les droits et devoirs des locataires et propriétaires, les normes de salubrité et sécurité ainsi que les démarches à réaliser en cas de problème avec le propriétaire.

L'objectif rechercher ensuite a été, à partir des problématiques rencontrées, de comprendre le fonctionnement des différents acteurs du logement, leurs différentes contraintes et obligations ; par ailleurs un regard critique a été porté sur la législation concernant le logement à Bruxelles à la comparant à celle des autres régions. L'objectif principal est de permettre à chacun à partir des difficultés individuelles rencontrées, d'objectiver un maximum une situation pour en dégager une ou plusieurs solution(s) et/ou proposition(s).

Il est convenu ensemble que cette réflexion sera l'objet d'une action à présenter lors de la semaine de la dignité humaine devant les autres groupes de SIMA mais aussi d'autres associations de Saint-Josse. Les objectifs de ce projet, ainsi que la forme et le sujet ont été définis collectivement.

Dans une optique de continuité du sujet déjà traité en décembre, les participants ont souhaité poursuivre le travail sur les difficultés d'accès à un logement. Après une volonté de réaliser une vidéo qui, par manque de temps, n'a pas pu se faire, le groupe est parti sur la réalisation de tableaux/affiches pour aborder la thématique choisie.

Ainsi, après avoir rappelé la liste des difficultés présentes à Bruxelles pour trouver un logement, les participants ont été amenés à en choisir trois et à les développer plus largement :

- les longues listes d'attente dans le logement social ;
- les loyers élevés ;
- le problème d'insalubrité dans les habitations.

C'est d'abord sur la réalisation des affiches représentant ces trois difficultés que s'est concentré le groupe avant de se laisser aller à rêver à des solutions possibles. Enfin, collectivement, le titre de l'exposition a été trouvé – « On rêve d'un logement idéal à Bruxelles » – et la présentation pour le 15 mai a été préparée.

C'est devant une quarantaine de personnes, provenant de SIMA et d'autres associations de Saint-Josse, que le groupe a présenté son projet « On rêve d'un logement idéal à Bruxelles » le 15 mai. Les différentes affiches étaient exposées dans la grande salle de l'ASBL SIMA pouvant permettre au public de voir l'exposition tout au long de la matinée. Un PowerPoint diffusé en continu a également alimenté le contenu des affiches ainsi que la démarche réalisée. Le public a réagi positivement à la présentation du projet, pouvant s'identifier facilement aux situations expliquées.

En plus de cette présentation, le groupe a eu l'opportunité d'exposer les affiches à la bibliothèque de Saint-Josse. En effet, cette dernière, depuis quelques

années, invite les associations de la commune à exposer le travail fourni pendant l'année afin d'y donner une continuité. Toutes ces présentations sont visibles par le public de la bibliothèque durant tout l'été. À cette occasion le groupe de SIMA et de Calame ASBL, qu'accompagne également le CPCP, se sont rencontrés dans le but d'échanger sur l'exposition, la démarche, le processus poursuivi. Ils ont pris conscience de la grande homogénéité des attentes et remarques de ces deux publics situés tous deux à Saint-Josse.

Durant ces ateliers logement et le projet mené, les participants ont été amenés à développer un esprit critique face à une situation problématique et ont pu prendre conscience de la sorte, de leurs droits et leurs devoirs. Ce faisant, ils sont aussi allés à la rencontre d'autres citoyens, en argumentant leur travail et prenant conscience que la problématique du logement touche un large public et mérite une mobilisation générale.

2.3.5.6. Activité 6 - « Nos questions et souhaits pour un logement digne pour tous » | Saint-Josse - 18 heures

Dates : **10/10, 24/10, 07/11, 21/11, 05/12, 12/12**

Poursuite du partenariat entre l'ASBL SIMA et le CPCP avec un nouveau groupe composé de personnes d'origine étrangère en apprentissage de la langue française, qui choisissent volontairement de se réunir pour réfléchir à leur lieu de vie et aux difficultés qu'ils y rencontrent.

L'accès au logement et la question du bien habiter ont fait l'objet de nombreuses réflexions lors des premiers ateliers : les différents acteurs du logement public à Bruxelles, le contrat de bail et ce qu'il doit contenir, les droits et devoirs des locataires et propriétaires, les normes de salubrité et sécurité ainsi que les démarches à réaliser en cas de problème avec le propriétaire ont été les sujets au cœur de nos rencontres. La démarche, le processus propre à ces ateliers est explicité et débattu : il s'agit d'apporter un regard critique à des problématiques individuelles rencontrées pour les situer dans une optique collective et constructive.

Comme chaque année, l'atelier logement est invité à présenter ses activités lors de la « semaine de la diversité » qui aura lieu en décembre. Les objectifs de ce projet, la forme et le sujet sont définis. Partant des difficultés d'accès à un logement décent, le besoin prioritaire exprimé par tous a été de s'informer et de débattre de la législation en matière de logement, avec pour volonté d'organiser un débat public auquel convier les mandataires locaux ainsi que le grand public et le tissu associatif local/régional. Un des objectifs prioritaires recherché par les participants est de porter davantage la problématique du logement à Bruxelles sur la place publique.

2.3.5.7. Activité 7 – « Calame ASBL » | Saint-Josse – 24 heures

Dates : 25/01, 01/02, 08/03 29/03, 19/04, 30/04 17/05, 31/05, 07/06

Le partenariat entre l'ASBL Calame et le CPCP a été créé dès 2017 afin de réfléchir à la problématique du logement rencontrée par les personnes qui fréquentent cette association située à Saint-Josse. L'ASBL Calame est avant tout un centre de soutien scolaire. Parallèlement à cette activité principale, elle accueille des groupes d'adultes en apprentissage de la langue française (FLE). C'est pour l'un de ces groupes qu'une nouvelle collaboration a été créée entre Calame et le CPCP en janvier 2018.

Les participants, des personnes d'origines étrangères et arrivées en Belgique récemment, se sentent démunis face à la législation en matière de logement en Belgique et plus précisément à Bruxelles. Plusieurs d'entre eux ont rencontré des difficultés liées à l'accès à un logement d'abord et à leur logement ensuite, telles qu'un logement inadéquat par rapport à la composition de ménage, un loyer élevé, un logement insalubre et qui ne correspond pas aux normes de salubrité, des problèmes relationnels avec le propriétaire... C'est dans ce cadre que se sont mis en place les ateliers logement et lieux de vie afin de permettre aux participants d'être mieux outillés face à la réalité bruxelloise en matière de logement.

Le premier atelier avait pour but de faire connaissance avec le groupe mais également de prendre conscience des attentes et besoins des participants de sorte à réaliser un léger programme modulable au fur et à mesure des rencontres. Tout au long du projet, les participants ont été amenés à réfléchir sur la distinction entre le marché du logement privé et public, entre la location et l'acquisition, les différents acteurs du logement public à Bruxelles ainsi que leurs missions et fonctionnement, les discriminations et arnaques présentes dans le secteur privé, l'insalubrité et les démarches à faire pour y remédier, le contrat de bail ainsi que les droits et devoirs entre propriétaires et locataires.

Parallèlement à ces questions et à partir de ces premières réflexions, les différentes législations qui régissent le logement ont été appréhendées, une partie de la question de la crise du logement à Bruxelles a été décortiquée, le concept de logement décent a été analysé... En partant de l'expérience et des connaissances des participants, en les outillant, la démarche avait pour but aussi d'objectiver la réflexion afin d'y apporter un regard critique et de placer la situation problématique dans le contexte actuel en appréhendant les enjeux sous-jacents.

Afin de permettre au groupe de rencontrer d'autres personnes étant dans le même processus de réflexion mais également de prendre connaissance d'autres associations, organismes et institutions existants à Saint-Josse, les participants de Calame ont été invités à rencontrer le groupe de SIMA et à découvrir leur projet réalisé dans le cadre d'ateliers logement lieux de vie animés également par le CPCP.

Ce groupe de SIMA a travaillé sur trois difficultés rencontrées (les longues listes d'attente dans le logement public, les loyers élevés et l'insalubrité dans les logements) au quotidien et ont également proposé des solutions à ces difficultés. L'exposition « On rêve d'un logement idéal à Bruxelles » est installée à la bibliothèque de Saint-Josse parmi d'autres projets d'associations de la commune. Lors de cette rencontre, les participants de Calame se sont alors rendu compte que les problématiques vécues étaient partagées par d'autres personnes vivant à Bruxelles et dans la même commune à quelques pas de chez eux.

Durant ces rencontres, le groupe a pu prendre conscience des droits et devoirs de chacun de sorte d'être mieux outillés face à différentes situations problématiques et de prendre conscience des enjeux liés à cette thématique. L'apport des rencontres interculturelles était en filigrane des ateliers. Enfin, lors de l'évaluation certains membres du groupe ont expliqué qu'ils se sentaient capable d'adopter une démarche de recherche telle que des formules alternatives de logement, la prise d'initiatives citoyennes, etc. Le travail n'a pu être poursuivi durant le second semestre pour des raisons organisationnelles et fonctionnelles de l'ASBL Calame.

2.3.5.8. Activité 8 – « Journal inter-quartiers » | Namur – 71 heures 30

Dates : 22/02, 26/02, 01/03, 06/03, 06/03, 13/03, 14/03, 19/03, 20/03, 21/03, 28/03, 29/03, 03/05, 19/05, 23/05, 29/05, 31/05, 07/06, 12/06, 14/06, 19/06, 21/06, 22/06, 25/06, 11/09, 13/09, 24/09, 26/09, 02/10, 02/10, 04/10, 18/10, 27/11, 29/11, 15/12

La collaboration entre le CPCP et la Ville de Namur, et plus particulièrement le département de Cohésion Sociale, s'est poursuivie en 2018 afin de réaliser un journal inter-quartiers. Ce journal est écrit par et pour les habitants de huit quartiers à haute densité de population (Germinal, Hastedon, Petit-Ry, Amée, Basse-Enhaive, Plomcot, Saint-Nicolas, Balances).

L'objectif de ce journal est de présenter les actions menées dans les quartiers, d'échanger leurs savoir-faire, trucs et astuces, d'inciter le débat entre quartiers afin de créer des passerelles entre tous les habitants de ces quartiers.

Concrètement, le journal paraît tous les quadrimestres. La première rencontre permet de réfléchir sur les articles par quartier. Par la suite, tous les quartiers se rencontrent afin de présenter leur choix d'article et permettre ainsi le débat et des réflexions collectives. Enfin, la dernière rencontre est consacrée à la rédaction de l'article dans chaque quartier.

Cette année, les différents groupes ont réalisé un bilan sur leurs actions menées toute l'année 2017 en termes de propreté. Force a été de constater que leurs actions ont porté leurs fruits mais qu'ils doivent continuer à en parler et à agir, ce qui

a notamment incité le groupe de Basse-Enhaive à mettre en place un festival, intitulé Festi'vert, axé sur toutes les possibilités de recyclage.

De plus, cette année les différents groupes ont procédé à une évaluation du journal des quartiers. Tout d'abord, le journal est perçu comme un outil primordial pour pouvoir communiquer et faire passer des messages aux habitants. Le journal permet également de rencontrer des habitants des autres quartiers et aussi de se parler, de mener des réflexions et débattre ensemble sur des sujets communs, et surtout, le plus important pour eux, de trouver des solutions voir des actions à mener dans leur quartier en vue d'améliorer leur lieu de vie. Les participants ont souhaité aussi dans une optique de redynamisation des rencontres inter quartiers, de réaliser dorénavant ces différentes rencontres de quartier en quartier, ce qui pour eux offre une opportunité supplémentaire de faire découvrir leurs quartiers respectifs.

Fin de cette année, et afin de proposer des sujets communs lors de la rencontre inter quartiers de janvier 2019, les différents groupes se sont projetés dans l'avenir et se sont posés la question « Comment je perçois mon quartier de demain ? ».

Les perspectives pour l'année 2019 sont de mener une action collective, d'augmenter le nombre de participants dans chacun des groupes, l'objectif étant de conscientiser les habitants sur base de ce questionnement et de leur démontrer que lorsque l'on développe une citoyenneté active et participative, on arrive tous ensemble, collectivement à construire un environnement où il fait bon/mieux vivre.

2.3.5.9. Activité 9 – « Pleins feux sur la propreté à Germinal » Namur – 20 heures

Dates : 16/01, 20/02, 06/03, 13/03, 05/05, 23/05, 25/09, 04/12

La collaboration entre le CPCP, le service de la Cohésion Sociale de la Ville de Namur, la Maison de Quartier et le Comité d'habitants de Germinal s'est poursuivie en 2018, dans la même optique qu'en 2017 à savoir, la revitalisation du quartier par et pour les habitants avec pour objectif de (re)créer un lieu où mieux vivre en respectant l'environnement et en développant les relations entre voisins. Pour rappel Germinal est un des sept quartiers à densité élevée de Namur.

Les objectifs du Comité ont été d'une part d'inciter les habitants à participer à un événement important dans le quartier à savoir la journée propreté jumelée avec la fête de quartier le 5 mai et, d'autre part, de dynamiser le quartier, en développant des projets communs incitant à une citoyenneté plus active et participative.

Pour rappel, le Comité de quartier ne fonctionnait plus du tout avant 2016, raison pour laquelle il avait été fait appel au CPCP pour accompagner la mise en place d'une nouvelle dynamique.

En 2018, le Comité d'habitants a souhaité créer une association de fait et s'est structuré en désignant une présidente, un vice-président, une trésorière, une secrétaire ainsi que des membres actifs. Ils ont également créé un logo et un dépliant reprenant leurs objectifs et les actions menées dans le quartier, dépliant qui a été apprécié par les autres quartiers de la ville et le Service de Cohésion Sociale ; il a été cité à titre d'exemple.

Malgré la participation massive à la journée du 5 mai et le succès des différentes animations, le Comité ne souhaite plus jumeler la journée propreté avec la fête de quartier car il a constaté que les objectifs sont complètement différents, ce qui apporte moins de visibilité aux deux opérations. Dès lors il a été décidé que la journée propreté se déroulera lors de l'opération « Be Wapp » car cela s'intègre plus spécifiquement à la sensibilisation du tri des déchets.

En fin d'année, le Comité d'habitants a mis en avant, en le déplorant, le peu de dynamisme soulevé auprès des participants ou même des membres du Comité (problèmes de santé, méconnaissance de l'investissement et de la régularité nécessaires aux réunions. Un important sentiment d'insécurité est soulevé par plusieurs habitants et le Comité qui se sentent impuissants face à certaines violences, malgré le relais auprès de différentes instances (policiers de quartier, SLSP, Cohésion sociale...).

2.3.5.10. **Activité 10 - « Bouillonnements à Aulichamps »** Grâce-Hollogne - 21 heures

Dates : **26/02, 26/03, 16/04, 20/04, 07/05, 28/05, 15/06**

Suite à des activités menées par le CPCP à Grâce-Hollogne avec la régie de quartier, le Plan de cohésion sociale de la commune a fait appel, courant 2017, au CPCP. L'objectif était d'accompagner des habitants désireux de créer un comité de quartier. Une réunion a été organisée à cet effet, réunissant différents organismes de la localité, partenaires du PCS, à savoir le CPAS, la régie des quartiers de Grâce-Hollogne et la SLSP pour envisager la faisabilité du projet et préciser les collaborations possibles. À cet effet, le CPCP a été invité à participer aux réunions mensuelles du PCS.

À la suite de cette réunion, des contacts ont été établis avec des locataires sociaux pour déterminer qui était intéressé et quel quartier souhaitait entamer une

telle démarche. Ce sont des habitants du quartier d'Aulichamps qui se sont manifestés, certains d'entre eux ayant la volonté de créer un groupe pour redynamiser le quartier.

Il a été convenu qu'outre le PCS et le CPCP, la régie de quartier de Grâce-Hollogne apporterait également son soutien au projet et participerait aux réunions, la SLSP intervenant en cas de besoin.

La première rencontre avec les habitants a réuni neuf participants, la moyenne des rencontres suivantes fluctuant autour d'une quinzaine de membres souhaitant participer à la création du comité de quartier et le dynamiser.

Les différentes animations ont porté sur les étapes de création d'un tel comité (structuration, création d'une charte, d'un logo, de cartes de soutien, élaboration d'un plan de communication et de visibilité, etc.) ainsi que sur de premières activités. Petit à petit le comité s'est étoffé.

Un week-end festif « Aulichamps en fête » est venu compléter l'organisation de la fête des Voisins avec entre autres un tournoi de pétanque et une brocante dans le quartier. Elle a donné lieu à une évaluation entre les partenaires et le comité de quartier, l'objectif étant de retirer les premiers enseignements d'un tel type d'organisation.

Pendant le second semestre, le comité a poursuivi avec succès ses activités, épaulé par le PCS et la Régie de quartier, le CPCP n'ayant pu poursuivre la collaboration, l'animateur étant en maladie de longue durée.

2.3.5.11. Activité 11 – « Familles gagnantes » | Gembloux – 15 heures

Dates : **16/01, 28/03, 17/04, 8/05, 05/06**

En 2017 la régie de quartier de Gembloux, appelée Régie des Couteliers, du nom de la Société de Logement de Service Public (SLSP), a répondu à un appel du plan de cohésion sociale de Gembloux dont l'objectif était de permettre à huit ou neuf familles du quartier de logements sociaux « Tous Vents », de rationaliser leurs dépenses énergétiques tout en gardant un confort de vie.

La Régie des Couteliers s'engageait principalement à isoler les greniers, les tuyauteries et à placer des tentures thermiques dans les habitations de ces familles qui avaient manifesté leur souhait de participer à ce projet, ce qui impliquait pour elles de mener ensemble une réflexion sur la façon d'utiliser de manière rationnelle l'énergie.

La Régie des Couteliers a fait appel au CPCP avec lequel il avait mené antérieurement d'autres actions pour piloter cette réflexion avec les différentes familles qui ont adhéré au projet.

Fin septembre 2017, une première rencontre entre les différents partenaires du projet (la SLSP, le PCS, la Régie des Couteliers, le CPCP et les familles concernées) a permis de tracer les grandes lignes du projet. Par ailleurs, la Régie des quartiers se chargeant de la pose de l'isolation des greniers avec ses stagiaires, il est apparu opportun d'associer ceux-ci à la réflexion sur l'ensemble du processus de rationalisation de l'énergie.

Très rapidement, les participants ont souhaité élargir la réflexion portant sur les économies d'énergie (et l'impact sur les charges locatives), aux questions portant sur les droits et devoirs de chacun, locataires et SLSP, à travers le contrat de bail afin de mieux situer les engagements respectifs, ce sur quoi ont principalement porté les ateliers en 2018.

Cette réflexion avec les familles ainsi que les stagiaires de la régie des Couteliers entamée en novembre 2017 (cfr. Rapport d'activités précédent) s'est poursuivie jusqu'en juin 2018 avec une évaluation du projet.

2.4. THÉMATIQUE « CONSOMMATION DURABLE »

2.4.1. Enjeux de société

Décembre 2018, 75 000 personnes sont dans la rue pour réclamer des mesures sérieuses en faveur du climat (dont la dérégulation n'est qu'une catastrophe parmi d'autres). Septante-cinq mille personnes issues majoritairement d'un milieu aisé, que l'on oppose très vite au mouvement des Gilets jaunes qualifié de violent, soupçonné fortement de ne s'intéresser qu'au portefeuille, à la possibilité de consommer plus au détriment de l'écologie. Une énième tentative de diviser les manifestants ?

Très vite l'on entend aussi décrier le mouvement des jeunes qui brossent avec Anuna De Wever et Greta Thunberg, devenues les figures de proue de la cause climatique: « et eux, que sont-ils prêts à changer dans leurs habitudes de consommation ? Sont-ils prêts à se déplacer à vélo ? À laisser tomber leur smartphone ? Combien parmi eux sont de réels convaincus ? Combien profitent de cet éveil pour brosser ? ». Il semble en outre que les adultes attendent des solutions politiques des jeunes. Un comble de leur faire porter la responsabilité d'un monde qui peine à changer. Il nous paraît pourtant évident que la conscience environnementale les a touchés. Bien sûr, ils ne sont pas parfaits mais il est temps de briser l'image obsolète d'une jeunesse désintéressée et irresponsable.

Avec le mouvement des Gilets jaunes et des Gilets verts, le lien entre la consommation et le climat est devenu un thème incontournable de l'actualité (ressources et énergies requises pour la production et le transport des biens de consommation, pollution, produits en fin de vie à éliminer, etc.). Pourtant du côté politique, on attend toujours une réponse appropriée. La loi climat a été rejetée. On entend certains prendre la crise écologique pour prétexte afin d'opposer à nouveau ceux qui n'ont rien ou presque à ceux qui ont davantage les moyens de passer à la transition énergétique alors que l'on sait pertinemment que la transition ne peut et ne pourra se faire au détriment des plus fragilisés.

De plus, on voit que le mouvement des transitionneurs gagne du terrain chaque année (les conférences et ateliers pratiques se multiplient dans toute la Wallonie et à Bruxelles) sauf pour notre public.

N'est-il pas grand temps de rappeler que la lutte contre la pauvreté est un des objectifs du développement durable des Nations Unies ? Les personnes en situation de précarité ont toute leur place dans le mouvement de transition. C'est un enjeu de société dont le CPCP se saisit plus que jamais car l'on sait tous les freins que cela suppose (mixité difficile des publics au sein d'un projet de transition, risque de reproduire les inégalités sociales, etc.). Ce mouvement de transition doit s'entendre dans une acception plus large.

Enfin, si l'utopie est de vivre entre citoyens/consommateurs responsables, on sait toutefois que ce ne sont pas les précarisés qui sont les plus problématiques en matière environnementale mais bien les plus aisés qui ont les moyens de surconsommer les ressources naturelles. Ce sont toutefois les personnes les plus fragiles économiquement qui sont les premiers à vivre l'effondrement, ce « processus à l'issue duquel les besoins de base (eau, alimentation, logement, habillement, énergie, etc.) ne sont plus fournis à un coût raisonnable à une majorité de la population par des services encadrés par la loi⁴ ». Pour eux, le processus a déjà commencé. En effet, les indicateurs s'enflamment que ce soit par rapport à l'alimentation, au logement, à la précarité énergétique ou au niveau financier.

Nous avons alors d'un côté une majorité de personnes précarisées, touchées de plein fouet par le processus d'effondrement, des classes moyennes en pleine crise sociale et complètement dépendantes d'un système voué à disparaître et de l'autre côté, des classes aisées, diffusant un modèle trompeur d'abondance et se protégeant des effets indésirables de leurs actions. Les objectifs de la transition semblent alors communs à ces différentes catégories socio-économiques. Les mouvements de lutte contre la précarité et les mouvements en transition partagent ainsi leur envie d'une société socialement et écologiquement viable, de nouveaux paradigmes dans les modes de consommation et de production, de nouvelles façons de vivre ensemble, de se nourrir, de gérer les décisions au quotidien, etc.

⁴ Définition donnée par Yves COCHET dans J. GUEVORTS, « L'effondrement de notre civilisation industrielle », Revue Acropolis, 20 mars 2016

Tout est là pour qu'une convergence des différentes luttes écologiques, économiques, sociales, politiques se mette en place. Pourtant, les publics des mouvements en transition et les publics fragilisés ne se rencontrent pas ou très peu. La prise en compte des rapports sociaux dans les analyses de la transition est donc primordiale.

2.4.2. Finalité et objectifs de l'action

Tout notre travail consiste donc à accompagner les publics précarisés dans l'expression de leur sentiment d'insécurité, dans l'affirmation de leur insatisfaction et dans la formulation de leurs droits les plus essentiels mais aussi dans la compréhension et l'appréhension des phénomènes de crises qui les heurtent.

Au-delà d'une réflexion sur les droits essentiels de nos publics qui est fondamentale car à la base d'une volonté d'agir et d'une véritable indépendance, les animateurs du CPCP sont résolument orientés vers la recherche de solutions. Celles-ci sont – à la demande des groupes – étudiées et investiguées de manière collective dans le but de résoudre des problèmes qui sont légion au sein du public de plus en plus large touché par l'effondrement.

Notre méthode de travail – Voir, Comprendre, Agir – est, plus que jamais, d'actualité : dégager les causes et les conséquences d'une situation insatisfaisante, prendre des distances par rapport à la réalité, exprimer ce que l'on en pense mais aussi oser l'utopie. Réfléchir aux changements que l'on souhaite voir se mettre en place. Poser un acte individuel ou collectif pour modifier une réalité jugée insatisfaisante. Dépasser le sentiment d'impuissance pour s'émanciper !

Un des objectifs de l'équipe en consommation durable, cette année, serait d'établir des ponts entre le public fragilisé sur le plan économique, social et culturel et des projets « en transition ».

Cependant, il existe aujourd'hui des équations insolubles, comme par exemple le fait de faire coexister la notion de commerce équitable (payer aux petits producteurs le juste prix) avec l'idée d'égalité de tous face à la nourriture de qualité. À l'heure actuelle, l'accès à des produits de qualité est un droit auquel certaines personnes ne peuvent prétendre. Le CPCP compte travailler ardemment sur des solutions à dégager pour trouver, si possible, des parades à ces équations impossibles.

Outre cet ambitieux objectif, notre mission consistera cette année encore à valoriser les personnes dans leurs compétences respectives, à favoriser les savoirs, savoir-être et savoir-faire, à organiser des échanges qui aboutissent sur des réflexions individuelles et collectives et des changements de comportements.

Prendre la parole, s'ouvrir aux autres et être à l'écoute, c'est aussi s'interroger sur ses habitudes, sur ses limites et accepter, parfois, de bouger les curseurs et modifier l'une ou l'autre attitude en matière de consommation.

Si des ateliers ont pour finalité de conscientiser nos publics à certaines problématiques et susciter un changement de comportement dans leur vie de tous les jours (alimentation en adéquation avec la santé et la nature, utilisation du marché de la deuxième main, entretien plus respectueux de la santé et de l'environnement, etc.), d'autres visent à les renforcer dans leurs droits quotidiens souvent mis à mal dans le monde impitoyable de la surconsommation.

2.4.3. Développement de la thématique d'action

En 2018, en province du Hainaut, nous avons prolongé les partenariats avec le CPAS de Dour et le CPAS de Frameries ainsi qu'avec la maison d'hébergement d'urgence pour femmes à Cuesmes nommée l'Espoir.

Dans les provinces de Namur et de Liège, des partenariats de longue date ont été pérennisés avec les groupes Consom'action au CINEX à Namur et Consommez bien au CPAS de Hannut. Notre partenariat a redémarré avec l'association Aide-Action-Médiation à Amay et à Engis et un nouveau groupe, l'Accueil Botanique, a démarré les ateliers en octobre.

À Bruxelles et dans le Brabant wallon, nous avons poursuivi notre collaboration avec le PCS d'Anderlecht ainsi que Solidarité à Ottignies de manière plus sporadique.

L'ensemble de ces collaborations nous amènent à un total de 237,5 heures prestées en éducation permanente dans le champ de la consommation durable.

Durant cette année 2018, de nouveaux besoins ayant été exprimés dans les groupes, de nouveaux outils d'animation ont été élaborés par nos équipes.

2.4.3.1. Les outils portent sur les thèmes suivants :

- « Le poisson est-il encore bon pour la santé ? » ;
- « Les tricheries en boucherie » ;
- « La crise du cacao » ;
- « La création monétaire et les monnaies locales complémentaires » ;
- « L'estime de soi chez les publics précarisés ; déconstruire les préjugés (liés à la précarité en lien avec la consommation durable) » ;
- « Les 4 R : Réduire, Réutiliser, Recycler, Réparer » ;
- « L'importance de la biodiversité » ;

- « L'agro-écologie » ;
- « Le statut de cohabitant ; implication sur le pouvoir d'achat, impact sur le plan énergétique » ;
- « Le poids et l'importance des slogans (libérons-nous du superflu, etc.) » ;
- « Les vêtements bon marché et les alternatives au business des multinationales ("Nique tes fripes") » ;
- « Vitaminez-vous ! » ;
- « Si la pub le dit ! » ;
- « On est foutu on mange trop ! ».

Et cette année 2018 a aussi permis de perfectionner un outil d'animation consacré à l'eau.

2.4.3.2. Des réalisations partagées avec le plus grand nombre

Des outils qui ont démontré toute leur efficacité au cours des années précédentes ont été développés, professionnalisés et diffusés au plus grand nombre. C'est le cas pour

- la brochure intitulée *Quitter la planète Mangécrado* qui a bénéficié d'un subside de la Communauté Wallonie-Bruxelles pour être distribuée en 20 000 exemplaires dans les 228 écoles de devoirs réparties en Wallonie et à Bruxelles ;
- Le jeu *Ogrenco* dont les illustrations ont été réalisées par le graphiste du CPCP et qui est désormais mis à disposition du public (en téléchargement gratuit) sur le site web de l'association.

D'autres actions, plus originales, ont aussi vu le jour au cours de l'année, fruit d'un long processus de conscientisation au sein de groupes namurois.

- **Le théâtre-action** : Outil d'expression qui donne la parole aux personnes qui ne l'ont pas, en valorisant leur vécu, leur imaginaire, le rôle critique et créateur de chacun. Basé sur des exercices d'improvisation et de réflexion par rapport à des situations réelles, il encourage à reprendre le pouvoir et à devenir de véritables acteurs de la société. S'inscrivant dans une démarche de création collective, le théâtre action constitue donc une pratique originale pour conscientiser, questionner, interpeller, sensibiliser son public et mener, avec lui, une réflexion critique sur le monde.
- **Le débat mouvant** : Technique de partage et de construction d'une réflexion collective. Il permet l'expression argumentée de chacun au sein d'un groupe. Sa forme dynamique favorise la participation et encourage l'expression, l'écoute et le partage d'opinion. Le positionnement de chacun en fonction de son adhésion ou non à l'argumentaire développé, aide à la structuration de sa propre pensée.

- **Les publications** : Enfin, comme chaque année, de nombreuses publications ont été rédigées dans la thématique « Consommation durable ». Certaines sont inspirées des réflexions qui ont émergé au sein des ateliers en éducation permanente et répondent à des préoccupations quotidiennes. D'autres sont proposées en fonction de sujets qui apparaissent dans l'actualité et préparent le terrain pour tout qui veut investiguer la question plus en profondeur pour en faire, éventuellement, un outil d'animation. Les publications parues en 2018 portent sur :
 - > Les labels. Entre crédibilité et marketing ;
 - > Accès à une alimentation de qualité. Les circuits de distribution sous la loupe ;
 - > Nos hormones en danger ! Les perturbateurs endocriniens ;
 - > Géo-ingénierie : dangereuse poudre de perlimpinpin ? ;
 - > La publicité pour les jeux d'argent en ligne. Son intérêt, nous plumer toujours et partout ;
 - > Jeux de séduction. Coup de foudre inoffensif ? ;
 - > Jeux d'argent en ligne. « Pile », il gagne. « Face », je perds ;
 - > Le zéro déquoi ? ;
 - > Le zéro déchet : expression durable ?

Notre méthode de travail étant transversale, les animateurs en éducation permanente collaborent étroitement avec les autres pôles du CPCP afin de partager nos informations, réflexions et travailler sur des outils que nous voulons particulièrement cohérents, afin de répondre au plus près aux préoccupations et réalités de nos publics.

2.4.3.3. Les trois axes d'action

Durant l'année, nous avons pu constater qu'il restait opportun de poursuivre notre réflexion globale sur la consommation durable en développant trois axes d'action en fonction des attentes du public, à savoir :

- l'alimentation saine et durable et pas chère ;
- la consommation énergétique responsable ;
- les initiatives citoyennes.

Car la consommation durable ne comporte pas qu'un volet écologique, elle implique aussi et particulièrement une dimension sociale.

2.4.3.4. L'alimentation saine et durable et pas chère

En Belgique, on surconsomme comme si l'on avait quatre planètes à notre disposition et le jour du dépassement arrive de plus en plus tôt chaque année. Outre les problèmes d'isolation et de densité automobile trop intense, la quantité de nourriture gaspillée est colossale.

Pourtant l'alimentation est la base de tout (un besoin physiologique, universel et fondamental) et est, malgré tout, mise en danger par tous les secteurs économiques dont l'industrie agro-alimentaire : sa qualité est balayée au nom de la compétitivité et ses nombreux impacts sur la santé sont dénoncés (dérèglements des systèmes immunitaires et nerveux, cancers...). Et c'est sans parler de ses impacts sur l'environnement (sol, biodiversité, pollution des eaux, de l'air...) qui sont sans précédent !

Au CPCP, comme dans d'autres structures, on croit aux bienfaits de la prévention. Mais ce genre de prévention a un prix. Aujourd'hui manger sainement est un marqueur social, réservé à une certaine élite. Pire, manger tout simplement n'est pas à la portée de tous. Aucun de nos animateurs ne prétendrait pousser nos publics à consommer des produits issus de l'agriculture biologique au risque de culpabiliser les participants qui ne pourraient pas y prétendre pour des raisons financières mais bien les inciter à participer à des projets de jardins collectifs.

En effet, dans les services d'insertion sociale des CPAS partenaires, les personnes n'hésitent pas à exprimer leurs difficultés à manger à la fin du mois. Dans le Hainaut, des participants à un groupe ont remis en question les conditions d'accès à une épicerie sociale, dans un autre, la qualité des produits qui y sont distribués. Ces constats les ont convaincus de mener une réflexion sur l'aide alimentaire, d'analyser les divers types de modes de distribution des denrées et d'agir pour tenter de corriger le système en place.

C'est ainsi que ces raisonnements sont remontés au sein de l'équipe pour être travaillés de manière transversale et approfondis dans le courant de l'année 2019.

Les animateurs en Consommation durable accompagnent les publics dans leur réflexion à propos notamment :

- des calories vides de l'alimentation ultra-transformée – riche en graisses, en sel, en sucres, en additifs – mais à leur portée financière ;
- des conséquences de cette forme d'alimentation sur les capacités cognitives des enfants, sur la santé... ;
- des pièges du marketing ; les allégations nutritionnelles, les labels en tout genre ;
- du gaspillage alimentaire et ses nombreux impacts ;

- de la surconsommation de viande et ses conséquences au niveau mondial ;
- des manières de manger sainement sans se ruiner ;
- de l'apport de chaque aliment et ses effets sur le corps ;
- de la conservation des aliments ;
- de l'hygiène du frigo mais aussi en général. Ce qui permet aussi à nos publics de faire des économies substantielles grâce à l'utilisation du vinaigre, du bicarbonate de soude... ;
- etc.

Chaque rencontre est l'occasion de partager des savoirs, d'élargir son champ de compétences et de connaissances et, pour certains, de reprendre goût aux relations sociales et parfois à l'action collective.

Les citoyens-consommateurs sont désormais mieux conscientisés à propos des pièges à la consommation et plus informés des alternatives qui s'offrent à eux. Ils se réapproprient leurs droits, ils reprennent du pouvoir.

2.4.3.5. La consommation énergétique responsable

L'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS)⁵ confirme notre constat : plus d'un ménage sur cinq en Wallonie souffre de précarité énergétique.

Et là où l'on nous promettait une diminution du prix des factures grâce à la sacro-sainte libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité, nous constatons qu'il n'en n'est rien. Au contraire, selon le RWADE (Réseau Wallon pour l'Accès Durable à l'Énergie), la facture énergétique a augmenté en moyenne de 18 % depuis la libéralisation de l'énergie.

Parlons aussi des compteurs à budget : si le mécanisme des factures intermédiaires permet de lisser sur l'année les coûts énergétiques, (on consomme bien plus de gaz en hiver pour se chauffer qu'en été), le client lié à un compteur à budget se voit contraint de réserver des sommes bien plus conséquentes en hiver pour alimenter celui-ci. On s'interroge sur le droit à l'énergie.

En consommation durable, nous continuons d'aborder le chapitre de l'énergie sous différents angles :

- la compréhension de la libéralisation des marchés de l'énergie pour identifier les différents acteurs et leurs rôles respectifs ;
- le décodage des factures. Quelle composante de la facture dépend de tel ou tel opérateur... ;

⁵ <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-de-defaut-de-paiement-electricite-gaz/2018>

- le choix des fournisseurs : savoir qui fait quoi mais aussi ce que l'on paie et à qui avant de pouvoir discuter d'un contrat de fourniture ;
- les économies d'énergie de la cave au grenier ;
- l'éclairage. Une multitude d'informations à prendre en considération pour choisir l'éclairage le plus adéquat aux différents endroits de l'habitation ;
- les alternatives.

2.4.3.6. Les initiatives citoyennes

Nous avons développé depuis quelques années un outil d'animation sur les initiatives citoyennes qui rencontre à présent un très vif succès auprès du public en éducation permanente. Cela n'a pas toujours été le cas. Nous avons connu des publics qui doutaient, d'autres qui parfois réagissaient très vivement et rejetaient ces initiatives. Mais depuis, les consciences ont évolué. La cause environnementale a très souvent été débattue au sein des médias et nous bénéficions à présent d'une meilleure écoute de la part d'un public qui dans la grande majorité, se sent prêt aux changements ou trouve, au minimum, ces initiatives fort inspirantes et encourageantes.

Du côté du CPCP des démarches ont été entreprises pour cerner les résistances au changement et des analyses ont été produites afin de profiter au plus grand nombre. Des personnalités du monde académique, des chercheurs ont aussi été rencontrés et interrogés⁶ sur l'insuccès de certaines initiatives citoyennes auprès du public précarisé. Et tous ces éléments convergent vers le même constat, implacable : il serait vain de voir les personnes en situation d'urgence économique et alimentaire collaborer avec les porteurs de projets dits en transition. Car même si les intentions de départ de ces transitionneurs (issus au minimum de la classe moyenne) sont respectables, tous ces projets, à l'heure actuelle, ne font, au final, que reproduire des inégalités sociales.

Là où nous voulions encore croire en la mixité sociale, la conclusion est tombée comme un couperet : il est nécessaire de créer une sorte de « transition bis », des projets spécifiques voulus et adaptés aux personnes précaires pour les armer solidement à gérer leurs projets sans souffrir du regard de qui que ce soit et en se préoccupant que de leurs propres objectifs.

Et pour permettre à nos publics de connaître eux aussi cette transition vers un autre système social, économique, alimentaire... que l'on souhaite évidemment meilleur, un des leviers est sans aucun doute l'initiative citoyenne. Celle-ci est riche, multiple, connaît des degrés divers de difficulté et touche à des domaines extrêmement variés. Parfois elle est individuelle, d'autre fois collective. Toutes ces initiatives s'organisent autour de trois valeurs: le soin de la nature, le soin de l'homme et le

6

Par exemple le professeur François Collart Dutilleul (Université de Nantes) et la chercheuse Lotte Damhuis (UCL et Fédération des services sociaux)

partage. Et chaque année nous avons le plaisir d'alimenter notre outil de nouveaux projets. Beaucoup de ces initiatives touchent au transport, au partage d'objets en tout genre et à l'alimentation (ce qui nous permet d'appuyer nos objectifs en alimentation saine). Nous comptons prochainement développer davantage celles relatives à l'énergie.

Il est en tout cas un constat qui reste invariable: beaucoup de ces initiatives restent méconnues par une partie grandissante de notre public qui reprend progressivement confiance en l'autre et en la nature humaine.

2.4.4. Perspectives

La formation et l'éducation permanente restent les moyens les plus efficaces pour aider toute personne à faire les meilleurs choix. Et tant que persisteront, de concert, injustice sociale et injustice climatique, l'éducation permanente en consommation durable aura toujours toute sa place au sein des activités à développer les prochaines années.

Loin de nous reposer sur des acquis ou des habitudes, nous continuerons à remettre toujours en question la qualité et la diversité de nos outils pour mieux coller à la réalité et aux besoins des personnes en grande difficulté qui composent nos groupes. En effet, un même outil peut très bien fonctionner dans un groupe et moins dans un autre. Ce qui nous détermine à l'améliorer.

Ces outils sont utilisés, selon les demandes exprimées, dans le champ de nos trois axes (alimentation saine et durable, énergie, initiatives citoyennes) et de nouvelles demandes émergent comme la consommation d'écrans chez les enfants, la pollution plastique et de nouveaux sujets qui rejoignent les inclassables comme les garanties, les cosmétiques et les idées de récupération (la vague du zéro déchet progresse).

Nous continuerons aussi de lutter au quotidien face au défaitisme bien compréhensible pour montrer qu'un autre monde est possible. Pas gagné mais possible ! Car bien que ce public précaire, en « décroissance involontaire », n'ait pas une empreinte carbone plus importante que les plus nantis, ils sont tout de même prêts à remettre en question leur manière de consommer pour tenir compte des générations futures. Ils n'ont pas de prise sur la qualité de leur logement mal isolé et énergivore mais la plupart d'entre eux peuvent agir sur leur alimentation et la durabilité des objets. Mieux, nos publics ont perçu toute l'importance de jouer le rôle de passeurs d'idées et d'informations responsables, rôle que certains prennent très à cœur. Ainsi, chacun à son niveau participe à l'effort collectif et permet de gagner du terrain sur les inégalités sociales.

Remplir notre mission d'éducation permanente et donc, viser si ce n'est une action collective, tout au moins des changements de comportements individuels, suppose que l'on y consacre du temps. Si la prise de conscience est particulièrement rapide chez certains, d'autres ont besoin de plus de temps pour digérer les informations, les questionner et éventuellement accepter de se remettre en question.

Ainsi, tous nos partenariats ne se ressemblent pas. Certains groupes sont en demande d'approfondir le champ de la consommation (parce que la structure du groupe le permet), d'autres sont plus dans une volonté de traiter plus rapidement toutes les informations qui leur seront utiles pour « construire leur prochaine vie ». C'est ainsi que des collaborations seront tantôt consolidées et tantôt élargies avec des partenaires connaissant des publics différents et des réalités distinctes. Dans le Hainaut par exemple, notre action sera proposée à quelques maisons d'hébergement d'urgence pour femmes. Car, la plupart d'entre-elles se montrent particulièrement en demande d'échanges utiles (par rapport à leur consommation et à celle de leurs enfants) pour avoir les éléments nécessaires et envisager sereinement un nouveau départ.

Outre la consolidation et l'élargissement des partenariats en Wallonie et en Région bruxelloise, nous ne perdons pas de vue l'ambition d'insuffler un autre paradigme que le « je consomme donc je suis ». On sait que la consommation touche, notamment, à l'ordre du symbolisme. Alors, rendons-la ringarde !

Les animateurs en éducation permanente ont conclu à une nécessaire construction d'une vision d'avenir, pour remettre du sens (aussi dans le présent) et élargir le spectre des possibles pour les publics précarisés.

Nous allons donc entamer une réflexion profonde sur tout ce qui compose une société car tous les éléments sont liés, imbriqués. En effet, comment parler d'éducation ou de travail sans aborder la question de la gestion du temps ? Comment parler de consommation durable sans parler de mobilité ? De santé ?

Il est temps d'investiguer des alternatives, de les examiner, de les confronter et d'en ressortir toute la substance qui nous permettra de définir plusieurs *scenarii* positifs et probables de l'avenir. Cette indispensable vision sans laquelle il est extrêmement difficile de mobiliser les énergies.

En 2019, nous nous pencherons aussi très sérieusement sur la transition alimentaire pour les personnes en danger alimentaire : personnes à revenus faibles, pensionnés, étudiants... afin de leur permettre de manger sainement. Des constats ont déjà été établis par des associations, des études universitaires, il est temps à présent d'organiser des rencontres créatives pour faire émerger des solutions.

Telle est donc l'ambition de l'équipe en consommation durable qui travaille de plus en plus de manière transversale en faisant appel à l'expérience des autres pôles (Recherche et Plaidoyer, Formation, Animation).

2.4.5. Activités 2018

2.4.5.1. Activité 1 - « Les filles de l'Espoir » | Cuesmes – 30 heures

Dates : **04/06, 18/06, 30/06, 13/08, 27/08, 10/09, 24/09, 08/10, 05/11, 19/11**

Le CPCP a poursuivi son partenariat avec le Centre d'accueil « Espoir ». Ce groupe est exclusivement féminin puisqu'il s'agit d'une maison d'accueil pour femmes (avec ou sans leurs enfants), également reconnu comme centre d'accueil pour victimes de violences conjugales. Les participantes se sont montrées fort intéressées par les ateliers en consommation durable car, étant en reconstruction, elles prennent tout ce qui est bon pour démarrer une nouvelle vie. De plus, cela leur faisait du bien de sortir de leur quotidien.

Elles ont des profils différents ; certaines sont déjà amatrices de reportages et conscientisées à quelques problèmes liés à la surconsommation, d'autres ne voient pas où est le problème à mettre leurs enfants devant les écrans sans limite de temps et à succomber aux sirènes du marketing : « il faut vivre avec son temps » disent-elles. Elles sont toutes, chacune à sa façon, guidées par le bon sens et nous apprennent régulièrement des choses.

Ce sont toutes des femmes auxquelles des informations sur la gratuité des choses (musées, repair'café, etc.) ne parviennent pas et qui s'insurgent de ne pas avoir en eu connaissance plus tôt. À chaque rencontre pratiquement, elles nous ont proposé des idées de projet (une école de la parentalité ou un cours pour se prémunir des dettes) mais ceux-ci ne se réaliseront pas car elles sont dans le temporaire, en attente d'un autre logement et d'une autre vie autonome.

Elles ont fort apprécié aborder les sujets sous forme de reportages (qu'elles demandaient bien souvent) et en parler ensemble. Elles estiment de cette façon mieux intégrer les informations importantes.

Le changement induit par nos ateliers ne sont pas encore effectifs car elles se sentent coincées par le fonctionnement de la maison (ce ne sont pas elles qui décident du menu et des produits). Cette volonté de modifier leur mode alimentaire suit évidemment une prise de conscience quant aux modes de production alimentaires, en particulier celui de la viande industrielle et des aliments transformés avec des additifs. Elles se sont d'ailleurs emparées avec beaucoup d'enthousiasme de tout un tas de recettes végétariennes qu'elles mettent de côté pour leur prochaine vie autonome.

Nous aurions voulu aborder d'autres problématiques demandées par des participantes comme la production de plastique (en visitant une usine), l'efficacité de l'agriculture bio (en rencontrant un cultivateur) mais l'organisation de ce genre

d'activités extérieures est difficile étant donné que ces mamans doivent rester disponibles pour leurs enfants.

2.4.5.2. Activité 2 - « Les femmes engagées » | Dour - 18 heures

Dates : 06/09, 18/10, 08/11, 22/11, 06/12, 20/12

Ce groupe est exclusivement féminin et la moyenne d'âge est de 50 ans. La majeure partie d'entre elles ont participé – en tant que « Parents indignés » – à la conception et à la réalisation de la brochure intitulée *Quitter la planète Mangécrado* développée lors des ateliers menés par le CPCP les années précédentes. Notons que cette brochure a bénéficié d'un subside de la Communauté Wallonie-Bruxelles et qu'elle a été distribuée en 20 000 exemplaires dans les 228 écoles de devoirs réparties en Wallonie et à Bruxelles.

Aujourd'hui, ces personnes, souffrant d'un manque de moyens financiers pour faire leurs courses, cherchent des solutions pour avoir accès à une nourriture moins onéreuse. L'épicerie sociale gérée par la Croix-Rouge ne peut leur permettre un accès qu'à condition d'une enquête sociale qu'elles estiment trop intrusive et injuste. Elles revendiquent leur droit à l'alimentation sans devoir être infantilisées par des services sociaux et en préservant leur dignité. Mais elles revendiquent aussi un droit à une vie sociale. Elles souhaitent co-construire un projet qui réponde à ces deux besoins.

Le groupe mène donc une enquête en rencontrant divers acteurs comme la Croix-Rouge, une association citoyenne, « La petite maison du peuple » à Colfontaine et une collaboratrice du CPCP ayant étudié de près les circuits courts. Elles s'informent sur les services d'aides alimentaires ainsi que sur tous les circuits alimentaires extérieurs à la grande distribution afin de mesurer les avantages et inconvénients de chaque option avant d'approfondir leurs recherches sur les magasins coopératifs et participatifs (découverts à travers des reportages) qui semblent rencontrer leurs préférences et leurs aspirations.

Pour l'instant, elles se disent prêtes à analyser le sujet sous toutes ses coutures et à présenter, le cas échéant, un projet aux habitants de Dour et des environs. Elles sont conscientes que c'est un projet de longue haleine qui va exiger un grand investissement de leur part. Déjà à ce stade, il faut reconnaître leurs capacités d'analyse, d'action et d'évaluation. Et si ce projet prend forme, nous ne douterons pas de leur volonté de participer activement à la vie économique et sociale de leur commune.

2.4.5.3. Activité 3 - « Les Gaillardes » | Framerie – 33 heures

Dates : **05/02, 19/02, 19/03, 23/04, 04/06, 18/06, 25/06, 08/10, 22/10, 05/11, 19/11**

Ce groupe est composé de femmes entre 20 et 70 ans et d'un homme (de manière sporadique) qui ont participé aux ateliers sur la thématique menée en 2017. Leur participation aux rencontres « consommation durable » était totalement libre. Leur âge et leurs problèmes de santé ont d'ailleurs mis à mal l'organisation de ces réunions pendant un laps de temps.

Elles vivent dans un environnement où règne un manque de respect assez interpellant ce qui explique partiellement qu'il est difficile de faire appel à leur conscience environnementale. Ainsi lorsque l'on parle de produits d'entretien à faire soi-même, ce qui les touche, c'est avant tout le prix, raison pour laquelle elles vont organiser une commande groupée de savon de Marseille pour fabriquer leur propre lessive.

Très vite, elles vont s'exprimer sur les difficultés de manger à leur faim à la fin du mois, sur l'insatisfaction à devoir manger les mêmes aliments proposés par l'épicerie sociale : haricots et macédoine de légumes ! Elles ne savent plus comment les cuisiner et sont conscientes que les autres bénéficiaires connaissent les mêmes difficultés.

Pour mieux analyser la situation, elles ont rencontré les responsables de l'épicerie et ont appris à cette occasion que certains aliments étaient refusés par les bénéficiaires qui ne savent pas comment les cuisiner. Les dames du groupe ont donc décidé de réaliser des fiches de recettes basées sur ces ingrédients problématiques. Ainsi nos « gaillardes » ont démontré toute leur capacité à améliorer une situation qu'elles ont fort bien analysée tout en accordant une attention privilégiée aux personnes dans une situation de marginalisation.

Mais cela n'a pas été facile. Proposer des recettes, c'est d'abord les expérimenter. Cependant, elles n'arrivaient plus à manger les conserves de l'épicerie. Elles avaient besoin de décanter le projet et d'aborder d'autres sujets en consommation avant de retrouver le souffle nécessaire à la réalisation des fiches-recettes. Elles ont donc choisi de visionner des reportages sur des sujets d'actualité comme, par exemple, la disparition du cacao qui les intriguait.

Puis elles ont courageusement commencé la rédaction des recettes en faisant appel à leur propre savoir-faire, leur mémoire et à des livres de recettes éprouvés. Elles se sont organisées pour aboutir à la réalisation de 50 recettes qui, comme elles le souhaitent, devrait participer indéniablement à une amélioration de la vie sociale et économique des allocataires.

Leur travail de qualité a été chaleureusement reconnu et remercié par les responsables de l'épicerie sociale, du service d'insertion sociale mais aussi par le directeur général du CPAS qui a salué toute la pertinence du projet et sa grande valeur. Ceci a été une très belle reconnaissance de leur travail.

Au-delà de cette très belle réalisation collective, nous avons aussi constaté d'autres effets plus individuels chez nos gaillardes. Ainsi, petit à petit, les ateliers dédiés à l'alimentation (et notamment au additifs) leur ont permis de faire des liens entre des douleurs et des aliments qu'elles consommaient. Elles ont aussi compris pourquoi elles n'étaient jamais vite rassasiées avec des hamburgers et des loempias surgelés contenant des stimulants d'appétit.

Lors de l'évaluation, elles ont déclaré boire moins de soda mais c'est autant par réaction à la politique des multinationales que pour préserver leur santé. Et elles réalisent à présent leurs propres produits ménagers.

Enfin, en étudiant le fonctionnement des monnaies locales, elles ont permis à l'animatrice de mieux percevoir toute la difficulté pour certaines villes de passer à la transition : « ce n'est pas à Frameries qu'ils pourront lancer une telle monnaie ! Il n'y a que des supermarchés ! ». Une réflexion pertinente et éclairante.

2.4.5.4. Activité 4 - « PCS Albert 1^{er} » | Anderlecht – 18 heures

Dates : 23/01, 20/02, 25/10, 08/11, 06/12, 20/12

Le Projet de Cohésion sociale d'Anderlecht a été initié par le Syndicat des locataires afin de créer du lien au sein du quartier Square Albert 1^{er} à Anderlecht. L'objectif du PCS est de mettre en place dans le quartier des activités vectrices d'émancipation, d'ouverture, d'apprentissage... pour et avec les habitants du Square Albert 1^{er} (prioritairement). Le projet est subsidié par la SLRB et a pour partenaire direct le Foyer Anderlechtois (propriétaire des quatre immeubles sociaux du Square Albert).

Concrètement, le groupe qui s'est déjà réuni en 2017, est composé essentiellement de femmes d'origines marocaine ou turque qui fréquentent le PCS. Elles y viennent pour diverses raisons. Elles y suivent des cours d'alphabétisation ou participent aux tables de conversation en français qui sont également organisées au PCS. D'autres dames connaissent la maison parce que leurs enfants y fréquentent l'école de devoir ou participent aux activités du mercredi après-midi ou aux stages de vacances. Le PCS coordonne également plusieurs projets de quartier dans lesquels certaines participantes sont impliquées, comme par exemple un potager urbain.

Les participantes, qui se présentent spontanément aux ateliers, ont souhaité consacrer une matinée tous les 15 jours à une réflexion sur leur consommation avec pour objectif principal d'acquérir plus d'autonomie d'action en matière de consommation et accessoirement s'exprimer en français sur le sujet, pour gagner en assurance et estime de soi.

Nous avons commencé l'année en poursuivant les ateliers consacrés aux économies d'énergie en terminant le tour des pièces de la maison. Pour diverses raisons de personnel propres à l'organisation de notre partenaire, nous avons dû interrompre nos animations pour ne les reprendre qu'en octobre. Nous avons donc refait un photo-langage pour déterminer les sujets qui intéressent les dames. Il en ressort que la qualité de ce qu'il y a dans leur assiette les interpelle particulièrement. C'est pourquoi nous consacrerons les deux derniers ateliers de l'année à la lecture des étiquettes alimentaires.

Comme déjà évoqué, ces ateliers se sont avérés très utiles pour de nombreuses participantes qui n'avaient pas l'habitude de gérer les questions énergétiques et encore moins de lire les étiquettes alimentaires. Ces séances ont permis une réelle prise de conscience des participantes sur ces questions.

2.4.5.5. Activité 5 - « Aide Action Médiation » | Engis - 18 heures

Dates : **17/09, 24/09, 01/10, 08/10, 15/10, 29/10**

Le CPCP a poursuivi son partenariat entamé depuis plusieurs années avec l'ASBL Aide Action Médiation (AAM), service de médiation de dettes conventionné avec les CPAS de différentes communes dont celle d'Engis.

L'objectif principal des ateliers est d'aider les participants à développer une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société afin de leur permettre d'opérer des choix de consommation rationnels, cohérents et efficaces sur le plan du ménage.

Le groupe est composé uniquement de femmes. Les participantes sont principalement des personnes surendettées, l'ayant été ou en passe de le devenir, avec des réalités différentes en fonction de leur parcours, de leur origine sociale ou culturelle, de leur âge. Même si le public connaît des réalités différentes, le fil conducteur reste le budget et les difficultés financières rencontrées en fin de mois, et parfois bien avant la fin du mois.

C'est dans ce contexte que le groupe a co-construit une réflexion, à partir des sujets d'intérêt dégagés lors du photo-langage, sur le thème des économies possibles dans le ménage, au travers des produits d'entretien d'abord, qui posent également des questions de santé et d'environnement, mais aussi au travers des

économies d'énergie facilement réalisables dans la maison car toutes estiment que le poste énergie pèse de plus en plus lourd dans le budget. La plupart ont d'ailleurs un compteur à budget à domicile et toutes ont le statut de client protégé et bénéficient donc du tarif social. Elles se sont également penchées sur une série d'initiatives qui visent à réutiliser, réparer, recycler nos produits ou nos objets (les « 4 R »). La réflexion s'est poursuivie sur l'eau, son usage, sa préservation... Le dernier atelier a été entièrement consacré à l'élaboration du budget du ménage et à ce qui permet de prévoir les dépenses à venir et d'éviter le plus possible les mauvaises surprises.

Même si certaines participantes ont déjà mis pas mal de choses en place, elles ont porté un intérêt significatif à ces ateliers. D'abord par le sentiment de solidarité qui s'est renforcé entre elles, mais aussi par les échanges de points de vue et de solutions, les partages de situations, parfois très délicates, qui ont augmenté la cohésion du groupe.

Ainsi, certaines participantes qui étaient assez réfractaires à certains changements ont finalement accepté d'essayer l'une ou l'autre alternative proposée (en particulier au niveau des produits d'entretien) lors des ateliers parce qu'elles ont été convaincues par le témoignage d'autres participantes.

2.4.5.6. Activité 6 - « Aide Action Médiation » | Amay - 18 heures

Dates : **23/11, 30/11, 07/12, 14/12, 21/12**

Le CPCP a poursuivi le partenariat entamé depuis plusieurs années avec l'ASBL Aide Action Médiation (AAM), service de médiation de dettes conventionné avec les CPAS de différentes communes dont celle d'Amay.

L'objectif principal des ateliers est d'aider les participants à développer une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société afin de leur permettre d'opérer des choix de consommation rationnels, cohérents et efficace sur le plan du ménage.

Le groupe est composé de personnes sous statut « article 60 ». La plupart travaillent pour l'administration communale, le CPAS ou d'autres structures liées à la commune d'Amay. Les participants sont de tous âges. Environ deux tiers sont des femmes. Si tous ont un revenu issu de leur statut « article 60 », ils ne roulent cependant pas sur l'or et tous ont eu des parcours assez mouvementés avant d'en arriver là. Ils doivent donc rester extrêmement vigilants pour ne pas retomber dans les difficultés financières, ce qui a motivé leur implication dans le groupe.

Au terme d'un photo-langage introductif, les participants ont voulu discuter de l'énergie, dont les factures pèsent de plus en plus lourd au fil du temps ; certains participants ont d'ailleurs un compteur à budget à domicile. La question des déchets

a également été soulevée, notamment à cause des montants très importants que certains participants estiment payer pour ce poste (un système de poubelle à puce est en vigueur dans la commune et les ménages sont taxés en fonction du poids de leur poubelle). Les participants ont également réfléchi à l'élaboration du budget du ménage qui permet de prévoir les dépenses à venir et d'éviter le plus possible les mauvaises surprises. Une demande a également été faite suite à un constat partagé par certains participants : les personnes précarisées sont souvent mal perçues par la société ; nous avons alors essayé de déconstruire ensemble ces préjugés.

2.4.5.7. Activité 7 - « Les Colis bri... du Bota » | Liège - 6 heures

Dates : **05/10, 07/12**

L'ASBL Accueil Botanique est un service social, un lieu d'accueil et d'écoute, ouvert essentiellement aux habitants des quartiers du Laveu et du centre-ville de Liège. L'ASBL fait partie du Centre Liégeois de Service Social et est agréé par la Région Wallonne.

L'ASBL a pour objectifs d'accueillir et écouter toute personne qui en fait la demande, sans distinction d'appartenance philosophique ou religieuse ; d'apporter une présence, un soutien moral, une aide dans les démarches vis-à-vis des organismes publics et privés ; d'apporter de façon supplétive, une aide alimentaire aux personnes et aux familles en difficulté (notamment par la distribution de colis alimentaires, de vaisselle ou par une intervention financière)...

La philosophie de l'ASBL repose aussi sur un accompagnement, une recherche de solutions à plus long terme aux problèmes rencontrés par ces mêmes personnes afin de leur permettre de (re)trouver une autonomie d'actions. C'est dans ce cadre que s'insère la collaboration avec le CPCP.

Le public est composé de personnes précarisées, d'horizons divers, habitant les quartiers précités, en grande précarité financière qui ont toutes recours, à des fréquences variables, aux colis alimentaires distribués par Accueil Botanique.

L'objectif général des ateliers est d'accompagner les participants dans leurs choix de consommation en leur rendant une capacité de réflexion, de sens critique, une capacité de choix et d'actions, que ce soit au niveau alimentaire ou autre (énergie, budget...). Plus spécifiquement, les participants ont souhaité développer une réflexion sur les colis alimentaires, avec, comme objectif à long terme, de pouvoir s'en passer pour gagner leur autonomie. Le rôle du CPCP est d'accompagner le groupe dans cette démarche.

Dès le départ, le groupe, dont tous les membres ne se connaissaient pas forcément, a voulu mettre l'accent sur la cohésion du groupe dans une perspective du projet à long terme. Les premières activités ont donc d'abord eu comme but de créer du lien, de mettre les participants en confiance. Car réfléchir sur les colis alimentaires, c'est réfléchir sur son parcours, sur sa situation de précarité. S'ouvrir de la sorte devant les autres demande beaucoup de confiance et de respect mutuel. C'est ainsi que le groupe s'est retrouvé à plusieurs reprises, en dehors de nos ateliers et sans animateur, pour des activités récréatives ou culturelles comme la visites d'expositions ou de musées par exemple. Nous avons par contre débriefé ensemble ces activités en atelier car il est apparu que le groupe avait besoin d'en parler et de se doter d'un minimum de « règles de fonctionnement ».

La séance introductive, a permis de rappeler l'origine de la démarche et ses objectifs, et ensuite, sur base d'un photo-langage de permettre aux participants de s'exprimer sur le thème général de la consommation. La séance suivante a été donc consacrée à débriefer les sorties culturelles des participants car ces activités ont mis en lumière le besoin ressenti par les participants d'avoir un minimum de structure et d'organisation, d'où l'idée de rédiger une charte, une sorte de règlement d'ordre intérieur du groupe (qui sera développée en 2019).

2.4.5.8. Activité 8 - « Solidarité » | Ottignies - 15 heures

Dates : **25/05, 05/06, 08/06, 19/06, 21/06**

Solidarité est une organisation de jeunesse active notamment à Ottignies, rassemblant de jeunes de 16 à 25 ans venant d'horizons divers et désireux de s'engager dans une année citoyenne. Les objectifs principaux sont de (re)donner la possibilité concrète, à chaque jeune, d'exercer sa citoyenneté de façon active et dynamique, et d'offrir, surtout aux jeunes les plus fragilisés, un « plus » pour leur avenir en améliorant, à travers le projet, leur confiance en soi, leur profil d'insertion, leur statut personnel, etc.

Comme chaque année, la thématique de l'écologie au quotidien est soumise à la réflexion du public de Solidarité. En effet, le respect de l'environnement, la préservation de la nature et l'éco-consommation s'inscrivent totalement dans le programme d'une année citoyenne. Un nouveau groupe a vu le jour et Solidarité a une fois encore fait appel au CPCP afin de développer une réflexion sur le développement durable en général et en particulier sur les gestes écologiques que chacun peut mettre en application au quotidien. L'objectif fixé est de susciter une prise de conscience et une réflexion critique sur la société de consommation afin d'adopter des modes de consommation plus responsables et plus citoyens.

La première rencontre a permis aux participants de s'exprimer par rapport à leur représentation de la consommation en générale et de co-construire le pro-

gramme des ateliers en fonction de leurs attentes et besoins. Les grands axes dégagés portent notamment sur les emballages alimentaires, les économies d'énergie et une action collective qu'ils préciseront au fil des rencontres.

2.4.5.9. Activité 9 - « Consom'Mez Bien » | Hannut - 27 heures

Dates : **16/01, 06/02, 06/03,- 17/04, 08/05, 05/06, 11/09, 02/10, 06/11, 04/12**

Le CPCP collabore depuis 2013 avec le CPAS de Hannut et plus particulièrement le service de médiation de dettes, dans le cadre du groupe d'appui à la prévention du surendettement. Toutefois, la participation au groupe est ouverte à toute personne de la commune, intéressée par les activités proposées. C'est ainsi que nous retrouvons autour de la table des personnes suivies en médiations de dettes, soit pour un surendettement avéré, soit en prévention et quelques personnes hannutoises intéressées par l'objectif de nos rencontres et qui participent activement, sur base volontaire à nos ateliers.

Les animations ont pour objectif de proposer aux participants des outils pratiques leur permettant d'avoir une meilleure conscientisation des choix posés au quotidien en matière de consommation dans le but d'améliorer leur bien-être, leur qualité de vie, notamment leur situation financière, et de favoriser leur autonomie. Le projet se construit collectivement et est le résultat concret d'une réflexion ou d'un questionnement des participants, alimentés par leur vécu et leurs difficultés au quotidien.

Cette année, lors de la première activité, un débat sur la malbouffe généralisée a été initié par une participante suite à sa lecture du livre *Vous êtes fous d'avaler ça !* rédigé par Christophe Brusset, ancien industriel repentit de l'industrie agroalimentaire qui en dénonce les pratiques. C'est sur cette base que le programme de l'année s'est construit ; avec pour objectif de développer le sujet de l'alimentation afin de trouver des alternatives saines et pas chères pour éviter un maximum les pièges de l'alimentation de l'industrie agro-alimentaire. Dans ce cadre, différents ateliers ont permis de partager des informations, de les compléter, de confronter les différents points de vue et de réfléchir aux alternatives possibles.

Nous avons commencé par déconstruire « le mur » de leurs représentations de l'alimentation en réfléchissant aux freins qu'ils rencontrent dans leur quotidien. Pour introduire cette réflexion, nous avons visité l'exposition itinérante organisée par le CPCP « Faites le mur ! » à Liège. Elle a été l'occasion pour les participants de mettre en exergue le phénomène de préjugés et de discrimination dont ils souffrent beaucoup, lié à leur statut d'allocataires sociaux et le rapport à leur accès à une alimentation saine et équilibrée.

Ensuite, afin de développer les différents aspects de la problématique, nous avons visionné le documentaire *Nos enfants nous accuseront* qui dénonce les dangers de l'agriculture chimique, tant pour les consommateurs que pour les agriculteurs et relate la prise de conscience de tout un village, en mettant en exergue le rôle de levier des enfants vis-à-vis de leurs parents.

Nous avons poursuivi l'année avec des sujets plus pratiques qui les encouragent à se mettre en action pour dégager des pistes d'actions par rapport à leur situation en améliorant leur alimentation sans grever davantage leur situation financière. C'est ainsi que nous avons échangé sur la lecture des étiquettes alimentaires, l'équilibre alimentaire (comment manger sain pour pas cher ?), la gestion du frigo et du congélateur pour optimiser la conservation et diminuer le gaspillage, les techniques de conserverie des fruits et des légumes (co-construction de l'atelier avec deux participantes).

Nous avons terminé l'année sur un sujet portant sur le budget consacré à l'énergie, toujours plus chère et qui, pour certains devient impayable. La demande des participants est double : comment choisir le bon fournisseur (moins cher et/ou plus vert) et comment économiser davantage. Dans un premier temps, il nous a semblé important que les participants comprennent bien la complexité du marché de l'énergie et leur facture avant de poursuivre en 2019 sur les économies possibles en la matière.

2.4.5.10. Activité 10 - « Consom'Action » | Namur - 40 heures 30

Dates : 12/01, 02/02, 09/02, 02/03, 09/03, 30/03, 20/04, 04/05, 08/05, 18/05, 25/05, 15/06, 22/06, 28/09, 05/10, 10>12/10, 09/11, 16/11, 23/11, 30/11, 14/12, 15/12

L'ASBL CINEX a fait appel aux services du CPCP en 2014 dans le cadre de la dynamisation du quartier Saint-Nicolas, considéré comme un des quartiers les plus populaires de Namur. Le projet mis sur pied est parti de la volonté de créer un lieu de rencontre, de réflexion et de partage sur l'alimentation dans sa globalité en accompagnant les habitants dans leur choix individuel de consommation et en stimulant leur engagement citoyen au travers d'actions collectives au sein de leur quartier.

Le groupe est constitué essentiellement de femmes, habitant le quartier qui, pour la plupart, éprouvent des difficultés multifactorielles (budget, isolement, santé...). La dimension intergénérationnelle est particulièrement enrichissante : le partage d'expériences, l'échange de compétences, la solidarité renforcent d'avantage les liens relationnels qui se sont tissés. Ces liens persistent au-delà des activités du groupe puisque de nombreuses personnes se rencontrent et se soutiennent dans leur vie de tous les jours dans leur quartier. Pour le projet développé en 2018,

le groupe Consom'action s'est ouvert au collectif de théâtre-action « Les grains de sel » composé d'environ 12 personnes de tous âges, femmes et hommes issus du milieu précarisé namurois. Cette troupe de théâtre-action encadrée par la Compagnie Buissonnière très active dans les provinces de Namur et Luxembourg, est accueillie depuis 2013 dans les locaux du CINEX. La troupe met en place des créations collectives qui interrogent le monde d'aujourd'hui. Habités des planches, ils ont partagé avec le groupe Consom'action leur expérience mais aussi leurs réflexions sur la consommation. Un groupe commun rassemblé autour d'un projet collectif s'est donc créé en début d'année.

Ce projet commun s'inscrit dans une réelle démarche critique de la société de consommation et s'intègre parfaitement dans une participation citoyenne active puisque la volonté des participants est de porter le fruit de leurs réflexions à travers cette nouvelle création vers la collectivité et le politique. Grâce à leur questionnement sur le monde qui les entoure, ils font écho de leur situation en passant du statut de « sans voix » à un statut « d'acteur de leur vie ». Une grande cohésion s'est installée et les objectifs de départ sont largement atteints puisque la majorité des participants portent aujourd'hui un regard différent et beaucoup plus critique par rapport à leurs choix de consommation. Leur capacité d'analyse, de choix et d'action en sont indubitablement renforcées.

La mise en projet est en quelque sorte un aboutissement logique, qui a mûri tout au long de ces nombreuses rencontres. Les membres du collectif « Les grains de sel » se sont sentis très rapidement interpellés par la thématique de consommation, se sentant eux-mêmes concernés par les nombreuses inégalités y afférentes (alimentation à deux vitesses, pression du marketing, surconsommation de médicaments...). En outre, quelques-uns des participants sont, par exemple, des convaincus de l'agroécologie et n'hésitent pas à partager sur le sujet, ce qui a apporté une dimension supplémentaire à la réflexion notamment en matière de biodiversité.

Son originalité réside donc dans la nouvelle approche en terme de moyen d'expression voulue par les participants du groupe Consom'action, à savoir le théâtre-action. Cet outil d'expression est en parfaite adéquation avec leur volonté puisque l'objectif est de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas, en valorisant le vécu, l'imaginaire, le rôle critique et créateur de chacun. Basé sur des exercices d'improvisation et de réflexion par rapport à des situations réelles. Cet outil encourage à reprendre le pouvoir et à devenir de véritables acteurs de la société. S'inscrivant dans une démarche de création collective, le théâtre action constitue donc une pratique originale pour conscientiser, questionner, interpeller, sensibiliser son public et mener, avec lui, une réflexion critique sur le monde.

Le projet théâtre-action est né fin 2017 et s'est concrétisé en janvier 2018. Son objectif est d'approfondir la réflexion en matière de consommation et de mettre en scène les expériences personnelles des acteurs, leurs opinions, leurs ressentis... Ce besoin d'exprimer leurs réalités sociales au-delà du groupe en s'ouvrant vers

l'extérieur, s'est posé comme une évidence lors d'une réunion informelle, suite à une évaluation des activités, du suivi à y apporter et du mode d'expression le plus adéquat pour se faire entendre. Un autre véritable challenge a été de les réunir avec la troupe du collectif « Grains de sel », collectif de théâtre action qui existe depuis dix ans et dont les comédiens avaient déjà un certain « professionnalisme », ce qui pouvait impressionner les « novices » du groupe Consom'action. Mais c'était s'en compter sur l'alchimie de la dynamique de groupe qui a directement fonctionné.

Il a ainsi démarré en partenariat avec le CINEX et la province de Namur qui nous a proposé les services de Bruno Hesbois, animateur vacataire et directeur de la compagnie Buissonnière, pour accompagner les participants dans leur volonté de porter une création collective.

Les trois étapes du projet :

› Les ateliers théâtre-action

Des rencontres très régulières ont permis au groupe de réfléchir aux divers sujets qui les interpellaient par rapport à la société de surconsommation et ses impacts tant sociaux, qu'économiques et environnementaux. En partant de leurs difficultés quotidiennes, ils les ont analysées, déconstruites et projetées au niveau de la collectivité. Les échanges étaient riches et les débats intéressants et diversifiés (accès à l'alimentation saine/malbouffe, médicaments, agriculture, téléphonie, mode, banque alimentaire, charges locatives...). De la documentation sur les thèmes soulevés a circulé pour étayer les points de vue.

Le processus mis en place s'est déroulé selon trois phases :

- s'approprier la thématique : lors des séquences de réflexivité nous sommes partis des représentations mentales des participants : que savent-ils sur le sujet abordé ? Que ressentent-ils à l'évocation de ce sujet ? Quelles sont leurs idées reçues ? ;
- compléter, analyser et élargir le champ de leurs réflexions, en partageant entre eux ou en consultant de la documentation, ce qui leur a permis de confronter leurs savoirs ;
- aborder la problématique de la consommation de manière globale et développer de manière critique leur position en élargissant le débat aux enjeux sociétaux.

Outre ces échanges, ces rencontres ont aussi permis aux participants d'expérimenter les techniques de bases et les approches spécifiques au théâtre action. Une alternance d'exercices d'expression, de mise en confiance, de temps de créativité, de temps d'échanges, d'activités individuelles, en petits groupes, d'improvisation et de prise de parole face au groupe résumait une partie des activités lors des ateliers.

› Le séjour « mise au vert »

Durant deux jours et demi (10, 11 et 12 octobre 2018), le groupe s'est isolé dans un gîte ardennais à Bastogne. Les objectifs de ce séjour étaient de renforcer davantage les liens entre les participants, de valoriser la dynamique de groupe, de nourrir leurs réflexions et de préparer la suite de leur projet.

Pour favoriser la réflexion et nourrir la création, les participants ont pu notamment expérimenter le débat mouvant, technique de partage et de construction d'une réflexion collective qui permet l'expression argumentée de chacun au sein d'un groupe. Sa forme dynamique favorise la participation et encourage l'expression, l'écoute et le partage d'opinion. Pour ce faire nous avons choisi quatre affirmations⁷ pour lesquelles chacun devait se positionner « pour ou contre » en développant ses arguments. Ce positionnement de chacun en fonction de son adhésion ou non à l'argumentaire développé, aide à la structuration de sa propre pensée. La matière recueillie lors de ce débat mouvant a été intégrée au niveau de la création dans les différentes saynètes qui ont composé le spectacle final.

Les objectifs de cette mise au vert ont été complètement rencontrés comme l'a souligné l'évaluation de ces trois jours à laquelle les participants ont, de manière unanime, souligné l'excellente cohésion du groupe, le grand respect mutuel et la belle dynamique du travail collectif qui a porté ses fruits puisque quelques saynètes y ont été créées.

› La représentation devant le public et l'interpellation politique prévues en mars 2019

Le titre choisi par les participants est *Le miroir aux alouettes*. Cette représentation est destinée à un large public mais, comme décrit ci-dessus, si leur volonté est d'exprimer leur vécu, leurs réalités sociales au-delà du groupe, en s'ouvrant vers l'extérieur, c'est aussi pour eux l'occasion de faire remonter leurs paroles et se faire entendre par les mondes associatifs, politiques, économiques et institutionnels.

Par rapport à l'objectif initial, nous avons pu constater une réelle évolution individuelle et collective. En effet, si au départ, l'intérêt de la majorité des participants au groupe Consom'action était clairement identifiés comme un objectif personnel d'améliorer leur quotidien, nous avons pu observer tout au long de ces cinq années une réelle prise de conscience face aux différents enjeux de la consommation. Le mot « durable » est devenu pour eux une évidence même si dans les faits ils doivent consentir à d'énormes efforts (financiers, changement d'habitudes...) pour pouvoir y accéder.

⁷ Quatre affirmations : « Consommer rend heureux ! » – « Manger sain et équilibré, c'est facile, il suffit de le vouloir ! » – « Je gaspille si je veux ! » – « La publicité et le marketing ne m'influencent pas »

Le projet de théâtre-action en particulier, a permis aux participants de prendre conscience de leur capacité à porter une action collective et de la mener à bien. Il démontre la volonté de chaque participant de sortir de sa sphère individuelle pour s'inscrire dans une démarche d'action collective : réfléchir ensemble, apporter son expérience, ses compétences, chercher des solutions, élaborer des propositions...

La dimension relationnelle a occupé et continue d'occuper un espace important. Ce projet est une expérience extrêmement riche en découverte tant sociale et émotionnelle qu'humaine.

PARTIE 3 : PÔLE ANIMATION

Le pôle Animation du CPCP poursuit son objectif de toucher le public le plus large en proposant des activités permettant de mieux comprendre les institutions et leur fonctionnement, en abordant principalement des sujets liés au quotidien des citoyens.

En 2018, nous avons poursuivi notre travail de sensibilisation citoyenne au travers d'activités variées mais toujours tournées vers une implication plus grande dans la société. Mieux comprendre les mécanismes, les modes de fonctionnement, s'ouvrir au monde est notre credo pour plus de citoyenneté. Nos activités de sensibilisation citoyenne représentent plus de 60 % de nos animations. Comme en 2017, plus de 50 % de nos activités ont été consacrées à des visites de terrain permettant d'appréhender de l'intérieur le fonctionnement de nos institutions et de notre société. Citons en exemple les visites guidées et commentées d'un centre de tri des déchets qui ont permis aux groupes une prise de conscience de l'utilité de bien trier ou encore les visites au Parlement régional à Namur ou à divers Palais de Justice.

En 2018, nous avons abordé au travers du prisme de la citoyenneté des thématiques telles que le vivre-ensemble, les dangers du web, la surconsommation et le gaspillage des ressources, ou l'accès au logement.

Nous sommes toujours attentifs à présenter, dans chaque rencontre-débat, un panel d'intervenants alliant, théorie, pratique de terrain et témoignages.

Signe d'une cohérence renforcée entre les pôles du CPCP, il est à souligner que le pôle Animation a contribué, sur base des débats organisés, à poursuivre la réflexion sur divers sujets traités par le pôle Études & Prospectives.

Au regard des perspectives 2018 énoncées lors du précédent rapport, notre programme a été respecté dans les grandes lignes. En effet, nous avons pu aborder la plupart des sujets envisagés.

En 2018, une grande partie de notre activité d'animation a été consacrée à la poursuite de notre campagne « Faites le mur ! » (FLM). Cette exposition de photos grand format a été déployée dans une dizaine de villes, un peu partout en Wallonie.

Le volume d'activités réalisées a été maintenu malgré le surcroît de travail engendré par l'opération FLM. Nous comptons l'organisation de 75 activités impactant environ 2 000 personnes sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. À ces personnes s'ajoutent celles (environ 15 000) qui ont visité l'exposition ou participé aux activités organisées dans le cadre de la campagne FLM.

3.1. OBJECTIFS, THÉMATIQUES, PUBLICS CIBLES, PROMOTION

3.1.1. Objectifs

Le pôle Animation a pour objectif de permettre aux participants à ses activités de développer leurs connaissances des mécanismes et enjeux de la vie politique, économique et sociale au travers de rencontres avec des responsables et des acteurs de premier plan : experts thématiques, syndicalistes, professeurs d'université, mandataires publics, journalistes, chefs d'entreprises, hauts fonctionnaires, responsables d'association, acteurs de terrain, etc.

3.1.2. Les thématiques

En 2017, nous avons poursuivi le développement de cinq grandes thématiques :

- Citoyenneté & Participation ;
- Lieux de vie & Espace public ;
- Consommation durable ;
- Famille, Culture & Éducation ;
- Médias & Actions citoyennes.

3.1.3. Public cible

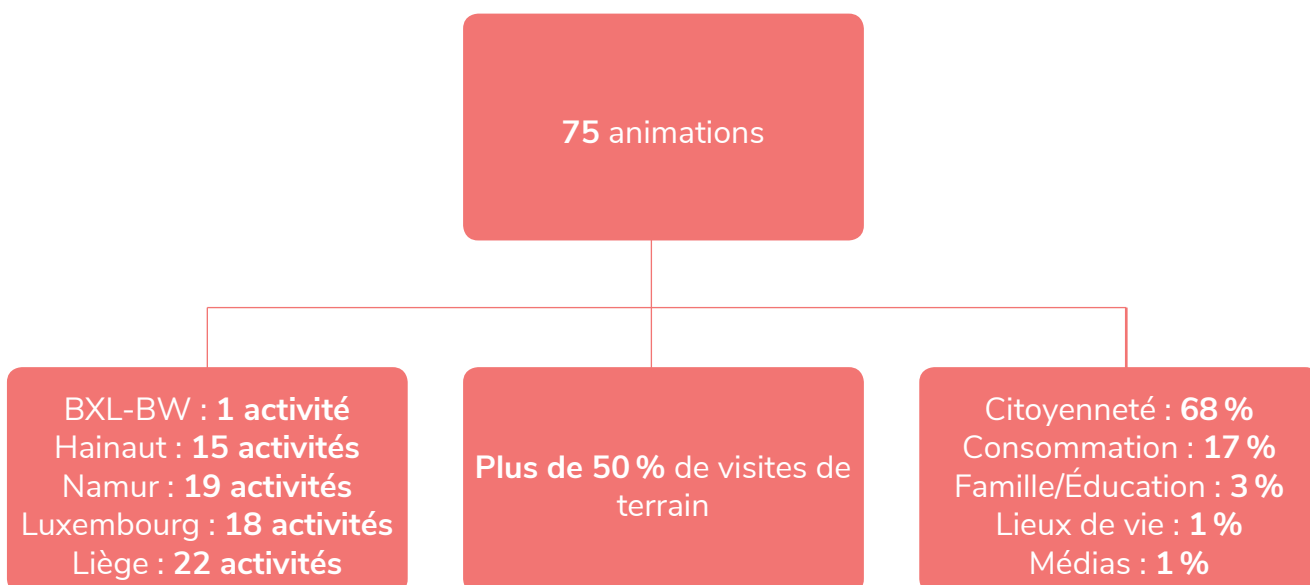
Tout public.

3.1.4. Types d'activités

Comme en 2017, afin d'atteindre nos objectifs, nous avons mis en œuvre trois types d'activités sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles auxquelles vient s'ajouter le projet « Faites le mur ! » (FLM) :

- visites citoyennes et thématiques ;
- rencontres-débats ;
- salons et événements grand public.

3.1.5. Le pôle Animation en quelques chiffres



3.1.6. Moyens de promotion des activités :

Afin de mobiliser son public, le CPCP assure la promotion/diffusion de ses activités via différents canaux :

- le site internet via le « Focus » : en plus de l'agenda, il permet de mettre en avant, en quelques lignes, sur la page principale, une activité ou une information pertinente du CPCP lui-même ou d'une autre institution ;
- la cyber-lettre : envoyée à nos correspondants potentiellement intéressés par l'activité ;
- la page Facebook unifiée : des événements sont créés afin d'y inviter « amis », partenaires, etc. souvent issus du secteur associatif ;
- affiches A3 et A4 : la cyber-lettre est transformée en affiche A3 et/ou A4. Ces affiches sont distribuées et apposées dans des associations et lieux publics susceptibles de toucher le public concerné par le sujet de l'activité ;
- flyers A6 : distribués dans des lieux stratégiques par nos soins ou ceux de nos partenaires ;
- annonces dans les médias : en fonction de l'événement et des moyens disponibles, le CPCP fait la promotion de ses activités via des encarts dans les agendas de médias ;
- communiqués de presse : en fonction de l'événement, le CPCP avertit les médias via un communiqué de presse.

3.2. ACTIVITÉS LIÉES AUX THÉMATIQUES

3.2.1. Thématique « Lieux de vie & Espace public »

3.2.1.1. Objectifs

Les activités menées dans le cadre de cette thématique se concentrent essentiellement sur les problématiques liées à l'accès pour tous au logement, à la qualité de l'habitat et de l'environnement dans les quartiers, à la réduction des charges qui grèvent souvent le budget des ménages, au mieux vivre-ensemble et plus largement au bien-habiter. Les activités favorisent ainsi le débat avec l'ensemble des acteurs du logement (usagers, mondes politique et associatif) afin de les conscientiser aux défis du logement et du cadre de vie et d'en tirer des propositions d'évolution.

3.2.1.2. Le public

Tout public

3.2.1.3. Dates et activités des conférences-débats et stands

3.2.1.3.a. 16 mars 2018 – « L'apport des techniques nouvelles dans le maintien à domicile pour les Aînés »

Intervenant : **Claude Belin**, directeur du service Provincial d'aide Familiale
Lieu : **Créagora**, Champion (groupe Namur)

3.2.1.3.b. 12 décembre 2018 – « Un logement digne pour tous, paroles aux experts et citoyens »

Intervenant : **Evelyne Lotte**, CPCP
Lieu : **Saint-Josse-Ten-Noode** (groupe Bruxelles-capitale)

3.2.2. Thématique « Famille, Culture & Éducation »

3.2.2.1. Objectifs

Les familles, qu'elles soient classiques, monoparentales, recomposées, plurigénérationnelles, sont les premiers espaces de vie des personnes, les premiers lieux d'apprentissage des solidarités, des valeurs et du respect.

Nos animations ont pour but de susciter le débat avec l'ensemble des citoyens sur le rôle des familles, le partenariat famille-école, le mieux vivre-ensemble, les liens et les changements dus à l'évolution socio-économique de la société, et cela afin d'être à l'écoute des préoccupations citoyennes, de conscientiser nos publics aux défis de demain et de dégager des propositions d'évolution.

3.2.2.2. Le public

Tout public

3.2.2.3. Conférences-débats et stands :

3.2.2.3.a. 1 mars 2018 – La future réforme des allocations familiales

Intervenants : **Maxime Prévot**, député bourgmestre, et **Amélie Radoux**, chargée d'études à la Ligue des familles

Lieu : **Jemeppe-sur-Sambre** (groupe Namur)

3.2.2.3.b. 5 juin 2018 – Conférence-débat : « La discrimination à l'égard des femmes sur le marché du travail (CPCP- laPavée) »

Intervenants : **partenaires au niveau de la Région de Mons, Unia, CIMB, CPAS de Colfontaine-Quaregnon, la Police boraine, Picardie Laïque**

Lieu : **Colfontaine** (groupe Mons)

3.2.2.4. Carrefours des générations

3.2.2.4.a. 22 avril 2018 - Stand au Carrefour des générations Saint-Ghislain

Intervenants : **Kader Choukrane** et **Karin Dubois**, CPCP

Lieu : **Maison de la citoyenneté** (Baudour)

3.2.2.4.b. 26 avril 2018 - Carrefour des générations, animation sur la consommation responsable

Intervenant : **Marie-Ange Manise**, CPCP

Lieu : « **La parenthèse** », maison communautaire de Beauraing

3.2.2.4.c. 28 avril 2018 - Carrefour des générations, stand et animation sur la consommation responsable

Intervenant : **Marie-Ange Manise**, CPCP

Lieu : Beauraing

3.2.3. Thématique « Consommation durable »

3.2.3.1. Objectifs

Dans une société où la publicité et le marketing sont omniprésents, le développement de cette thématique vise à (re)donner au citoyen l'esprit critique nécessaire pour opérer des choix de consommation rationnels et cohérents. Nos activités entendent également confronter le citoyen aux impacts de ses choix, de façon à favoriser des changements de comportement qui mèneront vers une consommation plus durable et plus responsable.

3.2.3.2. Le public

Tout public.

3.2.3.3. Conférences-débats, animations

3.2.3.3.a. 23 mars 2018 – Débat : ces multinationales qui nous emprisonnent

Intervenants :

- « Optimisation fiscale, TTIP, démantèlement des droits du travail. Qui se bat contre ces multinationales ? », par **Gabrielle Lefèvre**, journaliste ;
- « La filière de l'électronique, des mines aux déchets », par **Romain Gelin**, chercheur au Gresea ;
- « Le piège mental : le cas des voitures électriques, mobilité responsable ou greenwashing ? L'économie circulaire est-elle une solution ? », par **Raf Custers**, journaliste au Gresea ;
- « Citoyens surveillés ; Google, Youtube, Facebook et les big data », par **Raf Custers**, journaliste au Gresea ;
- « En tant que citoyen, comment puis-je lutter ? le boycott est-il une solution ? », par **Adrien Berlandi**, de i-boycott.org

Lieu : **Mundaneum** à Mons.

3.2.3.3.b. 18 avril 2018 – « Des initiatives citoyennes pour ébrécher les murs de la surconsommation »

Intervenant : **Karin Dubois**, CPCP

Lieu : Salle Utopia du **Mundaneum** de Mons

3.2.3.3.c. 22 août 2018 – Le RAVeL, plus qu'une balade. Quel est l'impact du RAVeL sur le développement durable et la mobilité dans la province de Namur ? Quels sont les projets ?

Intervenants : **Alain Collin**, président de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne, et **Frédéric Razee**, expert RAVeL et Mobilité douce

Lieu : **Ermeton-sur-Biert** (Mettet)

3.2.3.3.d. 13 décembre 2018 – Rencontre au Cabinet de l'Agriculture

Intervenant : **René Collin**, ministre régional de l'Agriculture

Lieu : rue d'Harscamp à **Namur**

3.2.3.4. Visites citoyennes

3.2.3.4.a. 20 mars 2018 – Visite guidée et commentée de la station d'épuration Bastogne – Rhin

Intervenant : **Michel Collignon**, chef d'équipe d'AIVE

Lieu : Route de Clervaux, 100 – 6600 **Bastogne**

3.2.3.4.b. 28 mars 2018 – Visite guidée et commentée du Parlement de Wallonie Namur

Intervenants : **Jean-François Collin**

Lieu : **Namur**

3.2.3.4.c. 5 avril 2018 – Visite guidée et commentée de la station d'épuration à Marche

Intervenant : **Raphaël Jentges**, chef d'équipe AIVE

Lieu : **Marche-en-Famenne**

3.2.3.4.d. 21 avril 2018 – Visite guidée et commentée du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Intervenant : un guide sur place

Lieu : **Bruxelles**

3.2.3.4.e. 20 juin 2018 – Visite guidée et commentée de la centrale nucléaire de Chooz

Intervenant : un guide de la centrale

Lieu : **Chooz** (France)

3.2.3.4.f. 26 septembre 2018 – Visite guidée et commentée du Barrage de la Plate Taille et de la centrale d'hydroélectricité

Intervenant : un guide du Barrage

Lieu : Route de la Plate Taille à **Boussu-lez-Walcourt**

3.2.3.4.g. 2 octobre 2018 – Visite guidée et commentée de l'unité de biométhanisation, la Surizée et de la ferme Champignol

Intervenante : la propriétaire

Lieu : **Surice**

3.2.3.4.h. 29 octobre 2018 – Visite guidée et commentée du Centre de gestion des déchets

Intervenante : **Françoise Annet**, animatrice environnement

Lieu : **Habay-La-Neuve**

3.2.4. Thématique « Médias & Actions citoyennes »

3.2.4.1. Objectifs

Dans une société hyperconnectée et surinformée, le risque est grand pour le citoyen, surtout s'il est fragilisé, de prendre pour argent comptant n'importe quelle information. Les dérives des médias sociaux sont légions et les conséquences parfois irréversibles. Éveiller l'esprit critique et prévenir des dangers de la communication virtuelle prennent toute leur importance.

3.2.4.2. Le public

Tout public

3.2.4.2.a. 10 avril 2018 – « Le regard des médias sur les étrangers et leur influence sur l'opinion publique ».

Intervenants :

Animée par le **CIMB**, avec la participation de **Stéphane Hoebeke**, juriste au sein d'une chaîne de télévision. M. Hoebeke fait partie des personnalités du monde des médias ayant prêté leur concours à la réalisation de capsules vidéo de sensibilisation conçues par le CIMB (Imm'Médias : le CIMB vous invite en territoire médiatique avec ses capsules « Les représentations des personnes étrangères ou d'origine étrangère dans les médias »). Activité organisée dans le cadre de «Faites le mur ! » à Mons.

Lieu : Salle pédagogique du **Mundaneum** de Mons (groupe Mons)

3.2.4.2.b. 18 avril 2018 – Diffusion et débat sur le film *Sans maquillage*

Intervenantes : **Lady Clic, une dizaine de Quaregnonnaises**, accompagnées par l'**ASBL Clara**, une assistante sociale du PCS de Quaregnon, **Damme Dominique** (service de sécurité et de prévention)

Lieu : Salle pédagogique **Mundaneum** à Mons

3.2.4.2.c. 16 juin 2018 – Visite guidée et commentée de TV Lux

Intervenant : **Olivier Oriane**, journaliste

Lieu : **Libramont**

3.2.5. Thématique « Citoyenneté & Participation »

3.2.5.1. Objectifs

Un citoyen est une personne active, responsable et consciente des enjeux de la société dans laquelle elle évolue. La volonté du CPCP est de susciter la réflexion des participants sur leur implication dans notre société et leur possible rôle actif au niveau économique, social, culturel et politique. Dans cet esprit, nous offrons à nos publics la possibilité de s'informer, de partager, de se responsabiliser et d'agir individuellement ou, mieux, collectivement. Au travers de cette thématique, nous souhaitons redonner la parole à chacun.

3.2.5.2. Le public

Tout public

3.2.5.3. Conférences-débats

3.2.5.3.a. 1^{er} février 2018 – Table ronde - Apports de la diversité : dépasser la peur des autres

Intervenants :

- Conférence « Dépasser la peur des migrants. Évidences économiques et politiques » par **Altay Manço**, directeur scientifique de l'IRFAM (Institut de Recherches, Formations et Actions sur les Migrations) ;
- Vidéos et témoignages de la campagne « Diversité en Wallonie, une richesse pour tous » ;

- Débat animé par **Sophie Garaicoechea**, responsable des projets diversité en Wallonie, CRIPEL (Centre régional d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège), **Clarisse Spies**, assistante de projets au CRIPEL, et la participation de témoins ressources.

Lieu : **Liège** (Espace Wallonie)

3.2.5.3.b.12 février 2018 – Présentation « Mur de Berlin » par Kader Choukrane et Karin Dubois

Intervenants : **Karin Dubois** et **Kader Choukrane**, CPCP. Maison de jeunes la Plateforme – Colfontaine + autres groupes

Lieu : La Plateforme, rue Victoire Cornez 17 à **Colfontaine**

3.2.5.3.c. 28 février 2018 – Les enjeux de la migration

Intervenants :

Marco Martiniello, directeur du Centre d'Études de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM), directeur de Recherches au Fonds National de la Recherche Scientifique (FRS- FNRS), professeur de sociologie et vice-doyen à la Recherche de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Liège, professeur au Collège d'Europe (Natolin, Pologne). **Namat** (Syrie) et **Paula** (Colombie) témoignent de leur parcours de migrantes

Lieu : **Liège** (Espace Wallonie)

3.2.5.3.d.13 mars 2018 – l'État Belgique

Intervenant : **Francis Delpérée**

Lieu : **Bastogne** (Gouvy)

3.2.5.3.e. 23 mars 2018 – conférence « Le bien-être animal »

Intervenants : **Carlo Di Antonio**, ministre du Bien-être animal, et **Jean-Marc Montegnies**, président de l'ASBL Animaux en Péril

Lieu : **Auvelais**

3.2.5.3.f. 24 mai 2018 – « Ma commune, amie des aînés »

Intervenant : **Étienne Vanderroost**, président des Aînés démocrates humanistes

Lieu : Maison de Normandie, **Silly**

3.2.5.3.g. 31 mai 2018 – « Ma commune, amie des aînés »

Intervenant : **Étienne Vanderroost**, président des Aînés démocrates humanistes

Lieu : Maison des Associations - La Louvière

3.2.5.4. Visites thématiques

3.2.5.4.a. 17 janvier 2018 – Visite guidée et commentée de l'exposition « Islam, c'est aussi notre Histoire ! »

Intervenant : guide sur place

Lieu : **Bruxelles** (groupes de Philippeville, Namur et Luxembourg)

3.2.5.4.b. 20 mars 2018 – Visite guidée et commentée de la station d'épuration Bastogne – Rhin

Intervenant : **Michel Collignon**, chef d'équipe AIVE

Lieu : Route de Clervaux, 100 à 6600 **Bastogne**

3.2.5.4.c. 5 avril 2018 – Visite guidée et commentée de la station d'épuration à Marche

Intervenant : **Raphaël Jentges**, chef d'équipe d'AIVE

Lieu : **Marche-en-Famenne**

3.2.5.4.d. 31 mai 2018 – Visite guidée et commentée du Bastogne War Museum

Intervenant : **Axel Tixhon**, professeur d'Histoire à l'Université de Namur

Lieu : **Bastogne**

3.2.5.4.e. 19 juin 2018 – Visite guidée et commentée de TV Lux

Intervenant : **Olivier Oriane**, journaliste
Lieu : **Libramont** (groupe Neufchâteau)

3.2.5.4.f. 20 juin 2018 – Visite guidée et commentée de la centrale nucléaire de Chooz

Intervenant : guide de la centrale
Lieu : **Chooz** (France)

3.2.5.4.g. 19 juillet 2018 – Visite guidée et commentée de l'exposition « Faites le mur ! »

Intervenante : **Marie-Agnès Koener**, CPCP
Lieu : Espace Wallonie à **Arlon**

3.2.5.4.h. 9 août 2018 – Visite guidée et commentée du Bois du Cazier de Marcinelle

Intervenant : un guide sur place
Lieu : **Marcinelle** (Charleroi)

3.2.5.4.i. 22 août 2018 – Visite guidée et commentée du Palais Royal

Intervenant : **Nico Patelli**
Lieu : **Bruxelles** (groupe de Neufchâteau)

3.2.5.4.j. 24 août 2018 – Visite guidée et commentée du Palais Royal

Intervenant : **Nico Patelli**
Lieu : **Bruxelles** (groupe de Bastogne)

3.2.5.4.k. 26 septembre 2018 – Visite guidée et commentée du Barrage de la Plate Taille et de la centrale d'hydroélectricité

Intervenant : un guide du Barrage
Lieu : Route de la Plate Taille à **Boussu-lez-Walcourt**

3.2.5.4.l. 2 octobre 2018 – Visite guidée et commentée de l'unité de biométhanisation, la Surizée et de la ferme Champagnol

Intervenante : la propriétaire
Lieu : **Surice** (groupe Philippeville)

3.2.5.4.m. 29 octobre 2018 – Visite guidée et commentée du centre de gestion des déchets

Intervenante : **Françoise Hannet**, animatrice Environnement
Lieu : **Habay-La-Neuve** (groupe Arlon)

3.2.5.4.n. 13 novembre 2018 – Visite guidée et commentée du Boyau de la Mort et de la Tour de l'Yser

Intervenants : deux guides sur place
Lieu : **Dixmude** (groupe Philippeville-Namur-Luxembourg)

3.2.5.4.o. 28 novembre 2018 – Visite guidée et commentée du Musée du Capitalisme

Intervenant : **David Claeysens**, animateur du CIEP
Lieu : **Arlon** (groupe Bastogne)

3.2.5.4.p. 4 décembre 2018 – Visite guidée et commentée du Musée du Capitalisme

Intervenant : **Véronique Quinet**, animatrice du CIEP
Lieu : **Arlon** (groupe Arlon)

3.2.5.4.q. 5 décembre 2018 – Rencontre au Service public de Wallonie

Intervenant : **Jacques Moisse**, inspecteur général de la Communication au SPW
Lieu : Place Joséphine-Charlotte à **Jambes** (groupe Bastogne)

3.2.5.5. Visites d'institutions européennes, fédérales, régionales et provinciales

3.2.5.5.a. 28 mars 2018 – Visite guidée et commentée du Parlement de Wallonie

Intervenant : **Jean-François Collin**

Lieu : **Namur** (groupe de Marche)

3.2.5.5.b. 21 avril 2018 – Visite guidée et commentée du Parlement de Wallonie-Bruxelles

Intervenant : un guide sur place

Lieu : **Bruxelles** (groupe Namur)

3.2.5.5.c. 18 mai 2018 – Visite guidée et commentée du Palais de Justice de Namur

Intervenant : un guide sur place

Lieu : **Namur** (groupe Namur)

3.2.5.5.d. 25 mai 2018 – Visite guidée et commentée de l'Institution provinciale à Arlon

Intervenants :

- **Bernard Moinnet**, député provincial ;
- **Jean-Marie Meyer**, président du Conseil provincial ;
- **Serge Wittamer**, greffier en chef.

Lieu : **Arlon** (groupe Luxembourg)

3.2.5.5.e. 19 juillet 2018 – Visite guidée et commentée de l'Institution provinciale Arlon

Intervenants :

- **Bernard Moinnet**, député provincial ;
- **Jean-Marie Meyer**, président du Conseil provincial ;
- **Serge Wittamer**, greffier en chef.

Lieu : **Arlon** (groupe Arlon)

3.2.5.5.f. 5 octobre 2018 – Visite guidée et commentée
du Palais de Justice de Namur

Intervenant : un guide sur place
Lieu : **Namur** (groupes Philippeville et Manage)

3.2.5.5.g. 5 octobre 2018 – Visite guidée et commentée
du Parlement de Wallonie

Intervenant : **Albert Frère**
Lieu : **Namur** (groupe Philippeville et Manage)

3.2.5.5.h. 12 novembre 2018 – Visite guidée et commentée
du Palais de justice de Namur

Intervenant : un guide sur place
Lieu : **Namur** (groupe Gembloux)

3.2.5.5.i. 5 décembre 2018 – Visite guidée et commentée
du Parlement de Wallonie

Intervenants :

- **Christophe Collignon ;**
- **Philippe Dodrimont ;**
- **Isabelle Moinnet.**

Lieu : **Namur** (groupe Bastogne)

3.3. PARTICIPATION AUX SALONS ET FOIRES

Notre participation consiste en une présentation du CPCP par un stand afin de promouvoir nos différentes formations, activités et publications. Nous veillons également à proposer des activités ludiques et/ou de sensibilisation.

3.3.1. Objectifs

- Être présent lors d'événements grand public où se rassemble un public âgé de plus de 18 ans susceptible d'être sensibilisé aux différentes thématiques développées par le CPCP dans le cadre de ses différents pôles ;
- Créer des contacts et des synergies avec le secteur associatif.

3.3.2. Salons et foires

3.3.2.1. 28 avril 2018 – Carrefours des générations, stand sur la consommation responsable

Intervenante : **Marie-Ange Manise**, CPCP
Lieu : **Beauraing**

3.3.2.2. 18 juin 2018 – « Go to Summer » Namur, stand sur la consommation responsable

Intervenants : CPCP Namur
Lieu : **Namur**

3.3.2.3. du 18 septembre 2018 au 25 septembre 2018 – Exposition « Faites le mur ! » - Tempo Color Liège

Intervenant : CPCP Namur – Liège
Lieu : Centre culturel « Les Chiroux », **Liège**

3.3.2.4. 6 octobre 2018 – Exposition « Faites le mur ! » - Tempo Color Namur

Intervenants : CPCP Namur
Lieu : **Namur**

3.4. OPÉRATION « FAITES LE MUR ! »

À l'heure où le repli sur soi et la peur de l'autre gagnent du terrain et gangrèment nos sociétés, en Belgique comme ailleurs en Europe et dans le monde, le CPCP a consacré, en 2018, une large partie de son activité d'animation à la diffusion d'un projet citoyen basé sur une exposition de photos des français Alexandra Novosseloff et Frank Neisse. Cette exposition intitulée « Des murs entre les hommes » porte un regard à la fois critique et profondément humain sur la sinistre réalité de ces « murs de la honte » qui, sur les cinq continents, séparent les hommes et installent durablement l'incompréhension, le rejet et la haine.

L'exposition se présente sous deux formes, une intérieure et une extérieure, sur des cubes de deux mètres, dévoilant 40 images de murs frontières. Elle a été présentée en 2017 à Bruxelles dans sa version extérieure dans une haute école puis en intérieur et en extérieur, à Namur dans cinq lieux différents dont le Parlement de Wallonie, ce qui a conduit à la mise sur pied d'une « route des murs ».

Parallèlement à l'exposition, le CPCP a présenté un ensemble d'activités d'information et de sensibilisation qui contribuent à questionner la fragilité du vivre-ensemble dans nos sociétés déboussolées et à faire tomber les murs – tous les murs – que, par méconnaissance ou aveuglement, nous laissons se multiplier dangereusement dans tous les domaines : murs physiques, mais aussi politiques, économiques, sociologiques, linguistiques, culturels, religieux ou communautaires.

Durant toute l'année 2018, la diffusion de ce projet dans d'autres villes wallonnes a impliqué un lourd investissement de toutes les équipes du CPCP. Toute l'information sur les différentes étapes de la tournée de l'exposition à Bruxelles et en Wallonie se trouve sur notre site Internet : www.cpcp.be.

À noter particulièrement les activités connexes suivantes :

3.4.2.1. 1^{er} février 2018 – Table ronde – « Apports de la diversité : dépasser la peur des autres »

Intervenants :

- conférence « Dépasser la peur des migrants. Evidences économiques et politiques » par **Altay Manço**, directeur scientifique de l'IRFAM (Institut de Recherches, Formations et Actions sur les Migrations) ;
- vidéos et témoignages de la campagne « Diversité en Wallonie, une richesse pour tous » ;
- débat animé par **Sophie Garaicoechea**, responsable des projets « Diversité » en Wallonie, CRIPEL (Centre régional d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège) ; **Clarisse Spies**, assistante de projets au CRIPEL ;
- participation de témoins ressources.

Lieu : **Liège** (Espace Wallonie)

3.4.2.2. 12 février 2018 – Présentation de « Mur de Berlin »

Intervenants : **Kader Choukrane** et **Karin Dubois**, CPCP

Lieu : **Colfontaine**

3.4.2.3. 28 février 2018 – Les enjeux de la migration

Intervenants :

- **Marco Martiniello**, directeur du Centre d'Études de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM), directeur de Recherches au Fonds National de la Recherche Scientifique (FRS-FNRS), professeur de sociologie et vice-doyen à la Recherche de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Liège, professeur au Collège d'Europe (Natolin, Pologne) ;
- **Namat** (Syrie) et **Paula** (Colombie) témoignent de leur parcours de migrantes.

Lieu : **Liège** (Espace Wallonie)

3.4.2.4. 21 mars 2018 – Mundaneum – Mons « Faites le mur ! », jeu pour vivre ensemble

Intervenants :

- **Kader Choukrane**, CPCP ;
- **Yacin** (partenaire maison de jeunes de Colfontaine) ;
- Maison de jeunes **Le Squad**.

Lieu : **Mundaneum** à Mons (groupe Mons)

3.4.2.5. 23 mars 2018 – Débat : ces multinationales qui nous emprisonnent

Intervenants :

- « Optimisation fiscale, TTIP, démantèlement des droits du travail. Qui se bat contre ces multinationales ? » par **Gabrielle Lefèvre**, journaliste ;
- « La filière de l'électronique, des mines aux déchets », par **Romain Gelin**, chercheur au Gresea ;
- « Le piège mental : le cas des voitures électriques, mobilité responsable ou *greenwashing* ? L'économie circulaire est-elle une solution ? », par **Raf Custers**, journaliste au Gresea ;
- « Citoyens surveillés ; Google, Youtube, Facebook et les big data », par **Raf Custers**, journaliste au Gresea ;
- « En tant que citoyen, comment puis-je lutter ? le boycott est-il une solution ? », par **Adrien Berlandi**, de i-boycott.org.

Lieu : **Mundaneum** à Mons (groupe Mons)

3.4.2.6. 10 avril 2018 – conférence-débat : « Le regard des médias sur les étrangers et leur influence sur l'opinion publique »

Intervenants :

Animée par le **CIMB**, avec la participation de **Stéphane Hoebeke**, juriste au sein d'une chaîne de télévision. M. Hoebeke fait partie des personnalités du monde des médias ayant prêté leur concours à la réalisation de capsules vidéo de sensibilisation conçues par le CIMB (Imm'Médias : le CIMB vous invite en territoire médiatique avec ses capsules « Les représentations des personnes étrangères ou d'origine étrangère dans les médias »). Activité organisée dans le cadre de « Faites le mur ! » à Mons.

Lieu : Salle pédagogique du **Mundaneum** de Mons (groupe Mons)

3.4.2.7. 18 avril 2018 – Diffusion et débat sur le film *Sans maquillage*

Intervenants :

- Assistante sociale du PCS de Quaregnon, **Damme Dominique** (service de sécurité et de prévention) ;
- **Lady Clic** - Espace Public Numérique.

Lieu : Salle pédagogique **Mundaneum** à Mons (groupe Mons)

3.4.2.8. 18 avril 2018 – Conférence-débat « Des initiatives citoyennes pour ébrécher les murs de la surconsommation »

Intervenante : **Karin Dubois**, CPCP

Lieu : Salle Utopia du **Mundaneum** de Mons (groupe de Mons)

3.4.2.9. 18 avril 2018 – Diffusion et débat sur le film *Sans maquillage*

Intervenants :

- Assistante sociale du PCS de Quaregnon, **Damme Dominique** (service de sécurité et de prévention) ;
- **Lady Clic** - Espace Public Numérique.

Lieu : Salle pédagogique **Mundaneum** à Mons (groupe Mons)

3.4.2.10. 7 mai 2018 au 25 mai 2018 – Exposition « Faites le mur ! »

Lieu : Institut Saint-Joseph, **Jambes**

3.4.2.11. 19 juillet 2018 – Visite guidée et commentée de l'exposition « Faites le mur ! »

Intervenante : **Marie-Agnès Koener**, CPCP

Lieu : Espace Wallonie à **Arlon** (groupe Arlon)

3.4.2.12. 6 octobre 2018 – Exposition « Faites le mur ! » Tempo Color Namur

Intervenants : CPCP Namur

Lieu : Place de l'Ange à Namur

3.4.2.13. du 22 octobre au 27 novembre 2018 –
Exposition « Faites le mur ! »

Lieu : Helmo (Haute École Libre Mosane) – **Liège**

3.4.2.14. du 19 novembre au 20 novembre 2018 –
Exposition « Faites le mur ! »

Intervenant : **Pierre Hupet**, directeur du CPCP

Lieu : Domaine de Marimont – **Morlanwez**

3.4.2.15. du 10 décembre au 21 décembre 2018 –
Exposition « Faites le mur ! »

Lieu : Institut Saint-Luc à **Liège**

3.5. PERSPECTIVES 2019

L'année 2019 sera encore placée sous le signe de l'opération « Faites le mur ! ». L'exposition photos « Des murs entre les hommes » sera déployée dans les principales villes de Wallonie, en collaboration avec le réseau des Espaces Wallonie et diverses institutions associatives ou établissements scolaires.

Enfin, de manière transversale, nous poursuivrons l'organisation de visites citoyennes et de rencontres-débats sur les cinq thématiques du CPCP.

PARTIE 4 : PÔLE FORMATION

4.1. PRÉSENTATION

Le Pôle Formation élabore des programmes et modules de formations destinés à renforcer la citoyenneté et la participation auprès de publics variés, notamment dans le cadre de partenariats avec divers organismes, institutions ou associations, tant publics que privés, avec un souci de fournir à leurs bénéficiaires les éléments cognitifs et méthodologiques, indispensables à la participation citoyenne.

Ces programmes incluent des modules inspirés notamment de l'expertise développée par les autres pôles et le pôle Éducation permanente en particulier.

Nos thématiques sont la citoyenneté politique et institutionnelle, la lutte contre les stéréotypes et préjugés, le système judiciaire, l'éducation aux médias, la consommation durable, l'interculturalité, l'Union européenne et bien d'autres encore...

Selon nous, la citoyenneté se vit à travers des rencontres, des expériences, des échanges et des débats. Vivre la citoyenneté, c'est connaître et comprendre la complexité du monde qui nous entoure, pour pouvoir participer pleinement à la définition du projet collectif et à la gestion du bien commun.

4.2. OBJECTIFS

4.2.1. Objectif général

L'objectif principal du pôle Formation est de redonner aux participants du sens à leur citoyenneté et de développer/renforcer des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique. Ce faisant, nous souhaitons leur permettre d'adopter un regard critique sur la société multiculturelle à laquelle ils appartiennent, et leur redonner le goût du vivre-ensemble.

Cet objectif général se concrétise à travers nos modules de formation en citoyenneté qui favorisent auprès de nos participants l'acquisition des connaissances, des compétences, des valeurs, des attitudes et des comportements permettant de prendre des décisions éclairées et d'assumer un rôle actif aux niveaux local, national et international.

4.2.2. Objectifs spécifiques

Notre objectif principal se décline en sous-objectifs, énumérés ci-dessous :

- développer auprès des participants la connaissance et la compréhension critique de leurs droits et devoirs en tant que citoyen et la nécessité de les promouvoir, les respecter et les protéger en toutes circonstances ;
- développer auprès des participants une connaissance critique des réalités de la société belge, de ses fondements démocratiques et de ses valeurs ;
- développer auprès des participants des capacités à exprimer leur position de manière argumentée ainsi qu'à confronter leurs différences de points de vue et d'opinion dans un cadre collectif et ce, de manière respectueuse ;
- développer auprès des participants une attitude d'ouverture et de respect envers la diversité culturelle et les visions du monde, les convictions, les valeurs et les pratiques différentes ;
- développer auprès des participants des capacités d'analyse des processus utilisés par les médias pour sélectionner, interpréter et mettre en forme l'information et des répercussions que les contenus des médias, notamment numériques, peuvent avoir sur les jugements et les comportements individuels.

4.3. PUBLICS CIBLES

Nous travaillons avec des publics variés. Depuis plusieurs années, nous touchons des personnes fragilisées socialement et culturellement, en processus de réinsertion sociale ou professionnelle.

Depuis peu, au vu de la demande et du besoin en milieu scolaire, nous développons de plus en plus de partenariats avec des écoles secondaires en région Bruxelloise ainsi qu'en Wallonie. Nous nous adressons également aux jeunes en décrochage scolaire, fréquentant un organisme d'aide à la jeunesse ou scolarisés.

Enfin, nous nous adressons au grand public, c'est-à-dire à toute association (EFT, OISP, Entreprises d'insertion, régies de quartier, AMO, etc.) et institution de la FWB (CPAS, missions locales, maisons de jeunes), désireuse de sensibiliser ses membres ou ses bénéficiaires à la compréhension des mécanismes régissant notre société ainsi qu'aux enjeux sociétaux.

4.4. MÉTHODOLOGIE ET PÉDAGOGIE

Nous utilisons une méthodologie participative, alliant apport théorique et participation de groupe. Notre approche pédagogique est basée sur la discussion et le dialogue afin de générer un espace de parole et d'échange en lien avec les thématiques abordées. Pour se faire, nous déployons diverses techniques de mises en situation, jeux de rôle, photo-langage et certains jeux-cadres de Thiagi. Travaillant avec des publics d'adolescents et/ou de jeunes adultes, nous veillons à privilégier les pédagogies se basant sur l'expérience et le vécu des participants. Enfin, en se basant sur la réflexion et le questionnement collectif et individuel, nos méthodes ont pour objectif d'éveiller l'esprit critique.

4.5. ACTIONS ET MISSIONS DU PÔLE FORMATION

Pour réaliser ces objectifs et atteindre nos publics cibles, nous avons focalisé notre action selon quatre missions.

4.5.1. Entretenir et diversifier nos partenariats

Nous avons tout d'abord veillé à trouver un public demandeur large et diversifié. En effet, c'est au travers de la diffusion de nos modules de formation et de notre vision que nous tendons à la réalisation de nos objectifs. Pour ce faire, le pôle Formation a :

- répondu et remporté deux appels à projets lancés par Bruxelles Formation pour la période 2018-2022. Entre 2014 et 2017, le pôle Formation avait déjà eu l'occasion de remporter un appel à projet lancé par Bruxelles Formation pour la section Logistique. Cet appel avait pour but de proposer des sessions d'ateliers citoyens d'une durée de 21 heures chacun. À l'issue de cette expérience, Bruxelles Formation a choisi de renouveler l'appel d'offre pour la période 2018-2022 et nous avons à nouveau remporté l'offre. Notre expertise et la satisfaction du partenaire à l'égard des formations citoyennes dispensées au cours de ces trois années de partenariat ont constitué un soutien conséquent pour notre candidature.

En parallèle, la section de Bruxelles Formation Bureau et Service a décidé de mettre sur le marché un appel d'offre ayant également pour but de proposer des ateliers citoyens aux stagiaires de ces sections professionnelles. Une fois de plus, notre expertise du terrain et la connaissance du public et des partenaires nous a permis de remporter l'offre. Le partenariat s'étend jusqu'à 2022 ;

- répondu et remporté un appel à projet issu de la circulaire « Démocratie et activités citoyennes » de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le projet « Justice à la barre » proposé par le CPCP a pour objet la réalisation d'activités centrées sur la connaissance du système judiciaire. Il a été dispensé dans 31 écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles tout au long de l'année scolaire 2018-2019 ;
- mené à bien la deuxième année de formation en citoyenneté aux stagiaires de la Mission locale pour l'emploi de Saint-Josse dans le cadre de l'appel à projets remporté en 2017. Le projet, destiné à de futurs agents de proximité et de sécurité, a eu pour objectif l'apprentissage de la démocratie, de la coopération et de l'éducation aux droits humains. L'année 2018 a permis au CPCP de dispenser cinq demi-journées de formation à la mission locale pour l'emploi de Saint-Josse ;
- poursuivi sa collaboration avec le SAS Brabant Wallon et l'Athénée Royal d'Ixelles. Au cours de l'année 2017, le pôle Formation avait mis en place ces deux nouveaux partenariats de longue durée (2017-2019). En 2018, le CPCP a dispensé au SAS du Brabant wallon deux cycles de formations d'une durée totale de 48 heures. Ces cycles de quatre jours avaient pour objectif la de réflexion et l'action autour de la citoyenneté des jeunes. Pour l'Athénée Royal d'Ixelles, le pôle Formation a presté 84 heures de formations réparties sur sept séances dans quatre classes de cinquième secondaire. Le but de ces ateliers était de réfléchir à la place du jeune dans la société face à différents enjeux (politique, médiatique, de consommation).
- renouvelé ses partenariats avec :
 - > l'ASBL Basta Così pour les projets « Connexions » et « Connexions Junior » au sein de l'Athénée Royal d'Ixelles. L'objectif des projets « Connexions » est de (re)créer du lien chez les jeunes en leur faisant découvrir des initiatives citoyennes bruxelloises. Déjà mis en place lors de l'année scolaire 2017-2018, le projet a été répété pour l'année 2018-2019. Le CPCP a prêté main forte à l'ASBL Basta Così lors de la phase introductive du projet ;
 - > le CPAS de Waimes pour une série de formations sur la consommation durable ;
 - > le réseau Solidarité à Liège et Ottignies pour des ateliers citoyens sur le thème de la justice et de la consommation durable ;
 - > l'ASBL Siréas pour quatre demi-journées sur les thématiques de la consommation durable et du paysage institutionnel belge.
- participé à/au :
 - > salon des mandataires, au cours duquel il a rencontré une soixantaine d'élèves pour les informer sur la composition du paysage institutionnel belge et sur le processus électoral ;
 - > la journée de clôture du Programme provincial d'Éducation Citoyenne à dimension Internationale (PrECI) qui s'adresse aux établissements scolaires de niveau secondaire qui ambitionnent

de mieux informer et responsabiliser les élèves par rapport à leur rôle de citoyen conscient et actif. À cet effet, le CPCP a organisé deux ateliers sur la thématique du climat et de l'Union européenne ;

- > la soirée d'accueil pour les étudiants étrangers organisée par le service des relations internationales de l'ULiège.
- établi de nouveaux partenariats avec :
 - > l'association Au Four et Au Moulin pour neuf séances d'ateliers citoyens sur l'alimentation durable ;
 - > le MSFO pour cinq ateliers citoyens dans le cadre du parcours d'intégration ;
 - > les CPAS de Gembloux et Colfontaine. Dans le courant de l'année 2018, le pôle Formation y a organisé des ateliers citoyens afin d'encourager les participants à retrouver le sens de leur citoyenneté et leur redonner le goût du vivre-ensemble ;
 - > le Foyer des Marolles pour deux sessions d'atelier citoyens avec un public de jeunes.

4.5.2. Agrandir l'équipe de collaborateurs

Afin de mener à bien nos objectifs qualitatifs et d'atteindre nos ambitions quantitatives de formations, le pôle Formation a recruté une nouvelle formatrice à temps-plein spécialisée dans l'ingénierie de formation. Le pôle a également reçu l'aide d'une nouvelle collaboratrice chargée de publication dont l'occupation partielle a été de renforcer le pôle Formation grâce à son expertise dans différents domaines de recherche.

4.5.3. Renforcer les capacités de l'équipe formation via les formations continues

Ensuite, pour répondre au mieux aux besoins de ses différents publics cibles, le pôle Formation a veillé à se former de manière continue. Tantôt centrées sur l'approche de certains publics ou encore l'enrichissement des pratiques de terrain, ces formations permettent à l'équipe de renouveler et d'élargir ses connaissances et ses aptitudes. En 2018, le pôle a suivi les formations suivantes :

- CAI, « De l'immigration à l'intégration : une approche interculturelle », du 14 au 16/02 ;
- Sementiel, « Répondre aux propos qui nous heurtent », du 23 au 25/06 ;
- Formapef, « Devenez formateur », les 30/05, 06/06 et 20/06 ;
- Arbeitskreis Noah, « Facilitation for all » du 17 au 22/06 ;
- ITECO « Éduquer à la citoyenneté mondiale et solidaire, l'autre façon de s'engager », août 2018 ;

- CIRE, « L'université de l'anti-racisme », du 04 au 05/05 ;
- Jeunes et Citoyens, « L'éducation à la citoyenneté : c'est n'importe quoi », 15/11.

4.5.4. Élargir notre offre de modules de formation

Enfin, le pôle Formation s'est également attelé à la réalisation de nouveaux modules de formation afin de répondre aux demandes de notre public cible et de nos partenaires. Depuis 2018, nous pouvons donc compter les nouveaux modules suivants parmi notre catalogue :

- « Pas à pas, déconstruisons la discrimination » : Quel regard portons-nous sur l'Autre et sur nous-mêmes ? Comment mieux comprendre l'effet des stéréotypes et de la stigmatisation ? Comment lutter concrètement contre les préjugés au quotidien ? Parce que les stéréotypes et les préjugés sont véhiculés par notre environnement social (médias, école, discours politiques, etc.) et constituent le premier pas vers la discrimination, s'en défaire demande une prise de conscience, un travail de déconstruction ;
- « Objectifs élections » : À intervalle régulier, la Belgique retourne aux urnes pour les élections locales, régionales, fédérales et européennes. Certains participent pour la première fois au scrutin ; pour d'autres, l'exercice se répète. Le but est de permettre aux élèves ou autres publics cibles de mieux comprendre le système institutionnel belge et de débattre des enjeux liés aux élections ;
- « Justice à la barre » : Quel est le rôle de la justice dans la démocratie ? Quels sont les acteurs du monde judiciaire ? Quelle est la différence entre justice civile et justice pénale ? Quelle juridiction est compétente pour quelle infraction ? Au travers de mises en situation, les élèves sont immergés dans les rouages du système judiciaire afin de pouvoir se familiariser aux principes fondamentaux du système judiciaire belge et au fonctionnement de ses instances.

4.6. BILAN DU PÔLE FORMATION

En 2018, le CPCP a donc dispensé de formations, totalisant 893 heures de prestations pour environ 1 160 personnes bénéficiaires.

Partenaires	Dates	Heures	Personnes
Bruxelles Formation Logistique	Janv-décembre	357	204
Bruxelles Formation Bur & Se	Janv-décembre	168	162
MSFO	Dec-janvier	15	15
Basta Cosi	Janvier	6	20
SAS Brabant Wallon	Jan-fev + nov	48	19
Solidarctité Liège	Jan-février	10	8
CPAS Colefontaine	Février	3	10
Athénée Royal Ixelles	Février-mai	84	80
Mission locale de Saint-Josse	Mars-mai	15	14
AFAM (Mons)	Mars-mai	30	14
Uliège	Mars	1	80
Province de Namur (PrECI)	Mai	6	80
SIREAS (formation élections)	Mai	3	20
Conférence - La belle diversité ASBL	Mai	1	0
Solidarctité Ottignies	Juin	6	8
Espace Wallonie Arlon- Stéréotypes et préjugés	Juin	3	20
Foyer des Marolles	Aout-sept	6	15
Justice à la barre	Septembre-juin	51	193
Siréas (Si la pub le dit)	Octobre	3	20
Collège Roi Baudouin	Octobre	6	40
CPAS Hannut	Octobre	2	5
AFAM (Mons)	Octobre-nov	30	13
Siréas (Citoyen du concept à l'action)	Novembre	6	40
CPAS Gembloux	Septembre-oct	15	10
CPAS Waimes	Septembre-oct	12	10
Salon des mandataires	Novembre	6	60
TOTAL		893	1 160

4.7. PERSPECTIVES 2019

En 2019, nous continuerons à proposer toute notre gamme actuelle de formations avec les spécificités suivantes :

- à partir de juin 2017, le pôle Formation s'est attelé à répondre au nouveau marché public de Bruxelles Formation couvrant la période 2018-2021. Nous avons cette fois postulé pour deux lots que nous avons remportés : lot Logistique et lot Bureau & Services. Ce marché public nous permettra de réaliser 18 sessions de trois jours chez BF Logistique par an et trois fois trois jours d'atelier citoyen chez BF Bureau & Service. Ce marché public est reconductible durant trois ans suite à une évaluation annuelle ;
- nous avons également obtenu un refinancement du projet « Justice à la barre » promu par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du la circulaire « Démocratie et activités citoyennes. Avec un total de 32 écoles touchées sur 2018-2019, le projet fut un succès et nous avons souhaité réitérer l'aventure. Comme pour l'appel à projet précédent, le public visé est essentiellement scolaire. Ce projet poursuit deux objectifs principaux. D'une part, développer les connaissances et inciter la réflexion des élèves sur la structure du système judiciaire, dans un Etat démocratique. D'autre part, (re)donner aux élèves du sens à leur citoyenneté, encourager/renforcer des attitudes de responsabilité et de participation active à la construction d'une société démocratique et leur permettre de développer un regard informé, à la fois critique et constructif, sur la société à laquelle ils appartiennent ;
- depuis cinq ans, le pôle Formation s'intéresse vivement au parcours d'accueil des primo-arrivants. Aujourd'hui, le parcours d'accueil des primo-arrivants est obligatoire tant bien à Bruxelles qu'en Wallonie. Le pôle Formation n'a pas manqué de se tenir informé de l'actualité auprès des autorités compétentes. En 2019, nous avons été choisi pour dispenser les modules FIC et AOC au bénéfice de ces publics spécifiques. Nous prévoyons de continuer cette démarche sur le long terme et avons déjà répondu à l'appel à projet pour 2020 ;
- en 2019, le pôle Formation continue la mise en place de partenariat de longue durée avec des partenaires issus de collaboration passée. À l'issue de l'année scolaire 2018-2019, le pôle Formation a décidé de continuer à travailler avec l'Athénée Royal d'Ixelles et va mettre en place un projet citoyen au sein de cet établissement pour l'année scolaire 2019-2020. Nous souhaitons également renouveler le partenariat avec le SAS du Brabant Wallon. Nous comptons également continuer avec les divers CPAS avec lesquels nous avons travaillé et continuer à travailler avec les maisons de jeunes ;
- Le pôle Formation répondra également aux demandes ponctuelles d'organismes intéressés par une formation citoyenne. Lors du premier trimestre 2019, plusieurs organismes nous ont ainsi déjà contactés.

Parmi ceux-ci, nous pouvons citer Solidarité Liège, Solidarité Ottignies, le CPAS de Waimes, le Service international de la Province de Namur, etc.

PARTIE 5 : PÔLE ÉTUDES & PROSPECTIVES

5.1. OBJECTIFS, PUBLICS CIBLES, MÉTHODOLOGIE ET PROMOTION

5.1.1. Objectifs et publics cibles

Le CPCP publie chaque année une trentaine d'analyses qui invitent le lecteur à s'arrêter quelques instants, à prendre le temps de la réflexion, sur une série de sujets de société. Accessibles à tous les publics, ces textes proposent un tour d'horizon critique d'un sujet d'actualité, avec pour objectifs :

- d'attirer l'attention sur une controverse naissante, une législation nouvelle, un fait porteur d'avenir ;
- d'aborder les grandes évolutions contemporaines ;
- d'offrir des éléments de diagnostic et de mises en perspective des grands enjeux de politique publique ;
- de permettre au final à chacun de se forger sa propre opinion, en connaissance de cause.

Nos productions s'adressent à différents publics cibles en fonction des thématiques abordées. Comme le stipule le décret de 2003 auquel nous sommes liés, ces publications peuvent viser le « grand public », le milieu associatif mais également les « bénéficiaires » de nos activités en éducation permanente (membres d'OIPs, d'EFT, ASBL d'alphabétisation, régies de quartiers, etc.).

Dans tous les cas, notre volonté est de prendre du recul face au déluge d'informations qui s'abat chaque jour sur le citoyen et qui ne laisse finalement que très peu de place à une réelle compréhension critique des enjeux de société. Notre défi est donc de proposer un contenu qui soit plus riche que celui d'un article de la presse quotidienne tout en restant impérativement accessible. Nos analyses et études entendent par ailleurs dépasser le caractère purement informatif. Elles ont pour objectif d'interpeller nos publics sur des questions qui les touchent directement et de les amener à se forger leur propre opinion, notamment sur base de la confrontation des différents points de vue. Le CPCP entend ainsi renforcer le sens critique de ses lecteurs afin de les amener à s'élargir à d'autres horizons, à d'autres problématiques de la société. Mieux comprendre le monde qui les entoure peut, sans doute, les amener à devenir acteurs de ce monde.

Les thématiques développées au sein de nos autres pôles constituent naturellement notre principale source d'inspiration. Ce choix nous permet de profiter de l'expérience acquise par nos collaborateurs dans leurs domaines respectifs et d'ancrer nos réflexions dans la réalité du terrain. Malgré tout, nous conservons la liberté d'aborder d'autres sujets d'actualité dans la mesure où nous estimons qu'ils méritent un éclairage particulier ou qu'ils posent des questions incontournables.

5.1.2. Moyens de diffusion et d'information

Toutes nos publications sont disponibles en format PDF sur notre site internet (www.cpcp.be) et facilement accessibles depuis la page d'accueil. Celles qui sont directement liées aux activités de nos autres pôles sont quant à elles publiées en format papier et disponibles dans nos différentes antennes. Elles sont présentées lors des activités que nous organisons et peuvent ainsi faire office de support à un débat ou d'outil permettant aux participants de prolonger leur réflexion.

Suivant la thématique abordée, nous présentons également nos publications lors de grands événements auxquels nous participons (Salons de l'Éducation, Salon de la Famille, Salon Retrouvailles, etc.). Nos productions font par ailleurs l'objet d'envois électroniques ciblés aux associations travaillant dans le domaine concerné, ou généralisés, à travers nos newsletters. Enfin, nos publications sont publiées sur la page Facebook de notre association.

5.2. PUBLICATIONS RÉALISÉES EN 2018

5.2.1. Réalisations

Les 38 publications produites en 2018 par le CPCP se situent dans la continuité du travail effectué les années précédentes, les 35 analyses et 3 études s'inscrivant toutes dans les cinq grandes thématiques du CPCP :

- 15 en « Consommation durable » ;
- 8 en « Famille, Culture & Éducation » ;
- 7 en « Lieux de vie & Espace public » ;
- 3 en « Médias & Actions citoyennes » ;
- 5 en « Citoyenneté & Participation ».

Sur le fond, les équipes du CPCP ont veillé à renforcer la cohérence entre nos publications et les activités développées par les autres pôles de l'association. Ce souci de cohérence et de transversalité se matérialise de diverses manières.

- Continuité et approfondissement des thèmes abordés, lesquels font de plus en plus souvent l'objet de plusieurs textes complémentaires abordant chacun un aspect différent de la problématique globale.
- Approfondissement du travail effectué par nos équipes d'Éducation permanente à travers la déclinaison, sous forme d'analyses, des outils mais aussi des réflexions suscitées ou captées lors des ateliers ou événements menés par les animateurs du pôle Éducation permanente.
- Participation accrue aux réflexions et travaux des autres pôles, cette option nous permettant d'être plus efficaces, de profiter de l'expérience de nos collègues et de mieux appréhender l'ampleur et la complexité des réalités de terrain en intégrant une série de constats et propos formulés par nos publics.

5.2.2. Nos études et analyses en 2018

5.2.2.1. Études

1. *Les féminismes d'hier à demain – Des combats ancrés dans leurs époques*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
2. *Sexe hors-la-loi ! Faut-il reconnaître un troisième sexe en Belgique ?*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
3. *Accès à une alimentation de qualité – Les circuits de distribution sous la loupe*
Thématique : **Consommation durable**

5.2.2.2. Analyses

1. *La précarité énergétique – Un cercle vicieux ?*
Thématique : **Consommation durable**
2. *Transition et simplicité volontaire – Une solution pour ceux qui n'ont pas d'option ?*
Thématique : **Consommation durable**
3. *L'aménagement du territoire à l'épreuve de la participation*
Thématique : **Lieux de vie & Espace public**
4. *Un mur intérieur ? Quand le manque de confiance en soi s'érige en frontière entre l'homme et son épanouissement personnel*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
5. *Alimentation low-cost – Le prix à payer*
Thématique : **Consommation durable**
6. *Les labels – Entre crédibilité et marketing*
Thématique : **Consommation durable**
7. *Le burn-out – Un syndrome en mal de reconnaissance*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
8. *Listes uniques aux élections communales – La démocratie locale en danger ?*
Thématique : **Citoyenneté & Participation**

9. *Oh sweet-shirts ! Les dessous de l'industrie de la fast fashion*
Thématique : **Consommation durable**
10. *Le burn-out parental – Une histoire d'équilibre...*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
11. *Les visites domiciliaires – L'espace si flou entre le bruit des bottes et le point Godwin*
Thématique : **Citoyenneté & Participation**
12. *Punition, sanction, rédemption – Quel sens donner à la peine au XXI^e siècle ?*
Thématique : **Citoyenneté & Participation**
13. *Vulgarisation 2.0 – YouTube au service d'une science citoyenne ?*
Thématique : **Médias & Actions citoyennes**
14. *Les caméras de surveillance en abattoir – Solution contre la maltraitance animale ?*
Thématique : **Consommation durable**
15. *Le Fonds BRUGAL – Qu'est-ce que c'est ?*
Thématique : **Lieux de vie & Espace public**
16. *Bruxelles – Un territoire métropolitain à l'étroit*
Thématique : **Lieux de vie & Espace public**
17. *Le burn-out – Symptôme du malaise de notre société*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
18. *L'élargissement du Ring Nord de Bruxelles – Premier acte manqué de la Communauté métropolitaine*
Thématique : **Lieux de vie & Espace public**
19. *Réflexion sur la gestion du temps libre : l'injonction sociétale à la rentabilité – Quand l'absence de travail rémunéré devient source de culpabilité*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
20. *Le « Stop au béton » - Vers une Belgique plus compacte ?*
Thématique : **Lieux de vie & Espace public**
21. *Vous prendriez bien un petit cookie ? – Cookies informatiques : bons ou méchants, fonctionnels ou dangereux ?*
Thématique : **Médias & Actions citoyennes**

22. *Dexia – Déjà dix ans dans les limbes*
Thématique : **Citoyenneté & Participation**
23. *Géo-ingénierie – Dangereuse poudre de perlimpinpin ?*
Thématique : **Consommation durable**
24. *Nos hormones en danger ! – Les perturbateurs endocriniens*
Thématique : **Consommation durable**
25. *Le zéro déchet – Expression durable ?*
Thématique : **Consommation durable**
26. *Densifions ! Mais de quelle façon ?*
Thématique : **Lieux de vie & Espace public**
27. *Belfius – Les enjeux d'une entrée en bourse*
Thématique : **Citoyenneté & Participation**
28. *Nos amis les bobos – Les coupables parfaits de la gentrification*
Thématique : **Lieux de vie & Espace public**
29. *Surexposition aux écrans – Une nouvelle addiction juvénile*
Thématique : **Médias & Actions citoyennes**
30. *Jeux d'argent en ligne – « Pile », il gagne ; « Face », je perds*
Thématique : **Consommation durable**
31. *Jeux de séduction – Coup de foudre inoffensif ?*
Thématique : **Consommation durable**
32. *Être un homme, féministe, en 2018 ?*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
33. *La publicité pour les jeux d'argent en ligne – Son intérêt, nous plumer toujours et partout*
Thématique : **Consommation durable**
34. *Égalité hommes-femmes vs conscience environnementale – Scène de ménage inéluctable ou convergence des luttes ?*
Thématique : **Consommation durable**
35. *Le zéro déquoi ?*
Thématique : **Consommation durable**

5.3. PERSPECTIVES 2019

Comme en 2018, le pôle Études & Prospectives entend poursuivre son développement autour de quatre grands objectifs :

- Développer ses capacités d'analyse et de décryptage de l'actualité dans les cinq thématiques phares du CPCP.
- Accroître sa politique de plaidoyer, reflétant les questionnements issus du terrain. Conformément à la Charte du CPCP adoptée par nos instances en avril 2019, le pôle sera désormais intitulé « Recherche & Plaidoyer ».
- Développer des collaborations avec l'extérieur, notamment en encourageant nos collaborateurs à s'engager dans des « co-écritures » avec des experts issus du monde académique ou de la société civile.
- Maintenir et renforcer la cohérence entre son action et les activités développées par nos autres pôles, en particulier l'Éducation permanente et les pôles Formation et Animation. La continuité entre les thèmes traités dans nos publications et les sujets abordés dans les activités de nos autres pôles doit se poursuivre également. Dans cette optique, le CPCP entend davantage organiser son travail de manière transversale à partir des équipes thématiques.

PARTIE 6 : CENTRE D'ARCHIVES ET DE DOCUMENTATION

Depuis 2018, une nouvelle convention a été établie entre le Centre d'Archives et de Documentation du CPCP et la Fédération Wallonie-Bruxelles pour une durée de cinq ans.

Dans le cadre de la nouvelle convention 2018-2022, la Fédération Wallonie-Bruxelles nous a attribué différentes missions.

Premièrement, nous sommes chargés de poursuivre les missions génériques, c'est-à-dire la collecte, la conservation, l'inventorisation, la mise à disposition des chercheurs et la valorisation des archives de la mouvance sociale-chrétienne et démocrate-humaniste. En matière de valorisation, la FWB insiste notamment sur la publication d'études et l'encouragement de la recherche scientifique.

Deuxièmement, parallèlement à ces missions génériques, la FWB nous a assigné quelques missions plus spécifiques : travailler à un plan de sauvegarde de nos archives, poursuivre l'accroissement de nos collections et la sensibilisation des mandataires, et enfin la mise en œuvre du plan quinquennal 2018-2022.

Durant l'année 2018, outre la poursuite de nos missions génériques, le centre d'archives et de documentation du CPCP s'est principalement axé sur le développement et l'enrichissement de son nouveau catalogue en ligne⁸ : encodage de fonds, mise en ligne et indexation de photographies issues de nos collections, adaptation graphique de l'interface publique, réalisation d'une exposition virtuelle, développement d'un onglet « Biographies », etc.

L'année 2018 a également été marquée par une accélération sensible de la pérennisation de notre patrimoine photographique. En effet, près de 1 500 photographies ont été numérisées. À l'heure actuelle, plus de 80 % de notre collection actuelle a pu ainsi être digitalisée.

Enfin, sur le plan des ressources humaines, en 2018, l'équipe des archivistes se compose de Marie-Cerise Fivet⁹ (coordinatrice et responsable administrative) et de Thomas Smets (responsable scientifique).

⁸ <https://www.archives-cpcp.be>

⁹ Il convient de souligner que Marie-Cerise Fivet a été en congé de maternité entre le 1^{er} octobre 2018 et le 13 janvier 2019.

6.1. MISSIONS SPÉCIFIQUES LIÉES À LA CONVENTION 2018-2022

6.1.1. Plan de sauvegarde de nos archives

Il s'agit d'un plan préventif en cas de situations d'urgence (incendie, inondation...) afin de limiter au maximum les dégâts engendrés par ce type de phénomènes. Nous devons donc nous pencher sur des questions telles que l'identification des archives à sauver en priorité, l'achat et l'installation de matériels spécifiques (matériel d'extinction, systèmes d'alarmes, papiers absorbants en cas d'inondations...), ou encore la mise en place de signalétique notamment à destination des services de secours.

Le 13 septembre 2018, afin de mieux nous informer et de nous concerter avec d'autres centres d'archives privés, nous avons participé à une réunion du comité de pilotage de la FWB qui portait justement sur cette thématique.

À l'heure actuelle, nous disposons du matériel de base en matière de prévention des incendies (détecteurs de fumées et extincteurs). En ce qui concerne les risques d'inondations, nous avons pris l'initiative de surélever les étagères à archives.

6.1.2. Accroissement de nos collections, notamment les archives du cdH, et la sensibilisation des mandataires cdH

Voici les principales initiatives prises en 2018 :

- à l'approche des élections communales d'octobre 2018, nous avons pris contact avec les chefs de campagne et les différents candidats afin de les sensibiliser au versement de leurs archives électorales. Cette prise de contact a été réalisée en concertation avec le Secrétaire national du parti, ce qui a donné plus de poids à notre démarche. Cette démarche nous a permis de récolter les archives d'une soixantaine de candidats (tracts, programmes, affiches...) ;
- la poursuite de l'utilisation du listing des personnalités sociales-chrétiennes nous a permis de récolter trois nouveaux fonds.

6.2. MISSIONS GÉNÉRIQUES

6.2.1. Prospection

En 2018, sept nouveaux fonds, estimés à environ 40 m.l., et un enrichissement d'un ancien fonds, estimés à 0,5 m.l., ont été acquis dans le cadre de conventions de dons. En versements réguliers d'archives électroniques¹⁰, environ 5,5 Go peuvent être ajoutés au stock de données conservées.

6.2.1.1. Nouveaux fonds

- Les archives de la Démocratie-Chrétienne, reçues le 16 janvier 2018 (2 m.l.) ;
- Les archives de William Ancion, reçues le 31 janvier 2018 (1 m.l.) ;
- Les archives de Paul Vankerkhoven, reçues le 10 avril 2018 (2 m.l.) ;
- Les archives du Conseil provincial de Namur, reçues le 19 avril 2018 (2 m.l.) ;
- Les archives de Jean Sondag, reçues le 9 mai 2018 (30 m.l.) ;
- Les archives de la province et de l'arrondissement cdH du Brabant Wallon, reçues le 7 décembre 2018 (2 m.l.) ;

6.2.1.2. Enrichissement

- Les archives de Michel Barbeaux, reçues le 13 novembre 2018 (0,5 m.l.).

6.2.2. Inventorisation

En 2018, les archivistes du CPCP ont inventoriés l'équivalent de 13,85 m.l. d'archives.

6.2.2.1. Fonds inventoriés

- Inventaire des archives de William Ancion : terminé en mars 2018 (0,72 m.l.) ;
- Inventaire des archives de Michel Barbeaux : terminé en avril 2018 (0,50 m.l.) ;
- Inventaire des archives du Centre d'Études Politiques, Économiques et Sociales (CEPESS) : terminé en juillet 2018 (6,75 m.l.) ;

¹⁰ Les versements réguliers d'archives électroniques concernent, entre autres, les revues de presse, les communiqués et conférences de presse du cdH, des groupes parlementaires et des cabinets ministériels cdH, ainsi que les documents de travail du CEPESS.

- Inventaire des archives de Michel Lebrun : terminé en septembre 2018 (3,88 m.l.) ;
- Inventaire des archives de Paul Vankerkhoven : terminé en octobre 2018 (1 m.l.) ;
- Inventaire des archives de la Démocratie-Chrétienne : terminé en décembre 2018 (1 m.l.).

6.2.3. Conservation

6.2.3.1. Numérisation

Le centre d'archives du CPCP poursuit la numérisation de sa collection photographique entamée en 2016. En 2018, 1 451 photographies ont été numérisées selon des normes standard¹¹. La numérisation a porté sur les fonds photographiques d'Étienne de la Vallée Poussin, de Léon Servais (en cours), des congrès du PSC et des portraits de personnalités sociales-chrétiennes.

6.2.3.2. Bien-être au travail

En juin 2018, le CPCP a procédé au placement de stores plus occultants dans les bureaux du centre d'archives afin de minimiser la chaleur.

6.2.4. Logiciel de description, gestion et consultation électroniques des fonds et collections

Depuis juillet 2017, le centre d'archives du CPCP s'est doté d'un logiciel de description, gestion et consultation électroniques des fonds et collections. Ce dernier se compose de deux interfaces : l'une professionnelle (Providence) et l'autre publique (Pawtucket).

6.2.4.1. Interface professionnelle

En 2018, les archivistes ont encodé huit fonds et 1 816 photographies.

Liste des fonds encodés :

- Fonds William Ancion ;
- Fonds Michel Barbeaux ;
- Fonds du Centre d'Études Politiques, Économiques et Sociales (CEPESS) ;
- Fonds Michel Lebrun ;

¹¹ Fichier TIFF pour la conservation, fichier JPEG pour la valorisation et la mise en ligne, 300 dpi pour les formats supérieurs à 13x9 cm, 400 dpi pour les formats égaux ou inférieurs à 13x9 cm.

- Fonds Henri Colsoul ;
- Fonds Paul Vankerhoven ;
- Fonds de la Démocratie-Chrétienne ;
- interviews de personnalités sociales-chrétiennes et/ou démocrates-humanistes.

À ce jour, les descriptions de plus de 2 100 pièces d'archives sont accessibles en ligne sur notre catalogue.

Liste des collections photographiques encodées :

- Marcel Plasman (138 photos) ;
- Joseph Michel (114 photos) ;
- Pierre Mainil (142 photos) ;
- Étienne de la Vallée Poussin (70 photos) ;
- Congrès du Parti Social Chrétien (269 photos) ;
- Portraits des personnalités sociales-chrétiennes (1 083 photos) ;
- Léon Servais (129 photos – en cours).

À l'heure actuelle, plus de 2 500 photographies, liées à près de 250 personnalités du PSC-CVP, sont accessibles en ligne sur notre catalogue.

6.2.4.2. Interface publique (www.archives-cpcp.be)

L'adaptation graphique de l'interface publique, appelée Pawtucket, a débuté en janvier 2018 et s'est clôturée à la fin du mois de mars par le lancement au grand public¹² du nouveau catalogue en ligne du centre d'archives du CPCP¹³.

Cette interface publique fait fonction notamment de catalogue en ligne pour notre centre d'archives, ce dont nous ne disposions pas auparavant. Ce catalogue a quatre fonctionnalités principales :

- consultation en ligne par le grand public des inventaires des archives conservées au centre d'archives du CPCP ;
- interface entre le centre d'archives et le public : possibilité pour le lecteur de laisser des commentaires, de créer un panier, de nous contacter par le biais d'un formulaire de contact, de consulter les informations pratiques du centre d'archives... ;
- valorisation des archives : mise en ligne des collections d'archives telles que les photographies, les affiches, les tracts, les fiches descriptives de nos interviews, les couvertures de périodiques... Des expositions virtuelles sont aussi mises en ligne, ce qui nous permet de toucher un public plus large que d'habitude ;

¹² Par le biais de la page Facebook du centre d'archives, une newsletter spéciale, l'envoi de mails notamment aux professeurs d'université, etc.

¹³ <https://www.archives-cpcp.be>

- Consultation de notices historiques sur des personnalités et institutions sociales-chrétiennes et démocrates-humanistes.

Le travail d'adaptation graphique a été divisé en plusieurs étapes. Nous nous sommes tout d'abord concentrés sur la charte graphique générale du site (police de caractère et couleurs) avant de nous pencher sur les différentes fonctionnalités offertes aux visiteurs.

Lors de cette étape cruciale, les échanges entre les archivistes du CPCP et IdéesCulture ont été nombreux car des modifications au plan d'origine ont dû être effectuées au fur et à mesure.

Entre le lancement public du catalogue et la fin de l'année 2018, il y a eu 726 utilisateurs pour un total de 1 428 sessions. Ces données ont pu être collectées par le biais de Google Analytics¹⁴.

6.2.5. Mise à disposition des archives

6.2.5.1. Accueil des chercheurs

En 2018, nous avons géré 59 demandes de consultation. Ce nombre correspond tant aux personnes venues sur place qu'aux demandes traitées par téléphone ou par courrier électronique.

Les données reflètent une légère augmentation par rapport aux années précédentes : 40 demandes en 2015, 43 demandes en 2016 et 47 demandes en 2017.

6.2.5.2. Outils mis à disposition des chercheurs

6.2.5.2.a. État des fonds et collections

L'état des fonds et collections conservés au centre d'archives du CPCP a été remis à jour en avril 2018 et est disponible en ligne sur notre catalogue ainsi que sur notre site internet.

6.2.5.2.b. Catalogue en ligne

Voir point 6.2.4 : « Logiciel de description, gestion et consultation électroniques des fonds et collections ».

6.2.5.2.c. Ordinateur à disposition des lecteurs

¹⁴

Google Analytics est un logiciel permettant notamment d'effectuer le suivi de notre site.

Parallèlement à l'acquisition d'un logiciel de gestion et description archivistique, nous avons installé un ordinateur dans nos locaux. Ce dernier permet aux lecteurs qui le désirent de consulter les inventaires en format PDF ainsi que d'accéder au périodique officiel du PSC-CVP, *Temps Nouveaux* (1947-1965), numérisé en 2016.

6.2.6. Valorisation

6.2.6.1. Contacts et collaborations scientifiques

6.2.6.1.a. Magazine politique *Wilfried*

En novembre 2018, nous avons été à nouveau contactés par le magazine politique *Wilfried* dans le cadre de la réalisation d'un portrait de Richard Fournaux. Nous leur avons prêté des archives en lien avec la prise de position des Jeunes PSC en 1989 sur l'avortement.¹⁵

6.2.6.1.b. Séminaires ULB, UNamur et UCL

Fin de l'année 2017 et en 2018, nous nous sommes associés à trois professeurs dans le cadre de séminaires collaboratifs. Il s'agissait d'Anne Roekens pour l'UNamur, de Cécile Vanderpeelen pour l'ULB et de Vincent Delcorps pour l'UCL. Avec l'UNamur et l'ULB, la thématique de recherche portait sur la seconde guerre scolaire tandis qu'avec l'UCL, les recherches portaient sur la Belgique et l'Europe. Ces trois collaborations ont permis la visite d'une vingtaine d'étudiants.

6.2.6.1.c. Stagiaire

Pour la troisième fois, en collaboration avec la section Histoire de l'UCL, nous avons accueilli un stagiaire de 2^e master en finalité archivistique entre janvier et février 2018. Il s'est chargé de l'inventorisation et de l'encodage du fonds des Aînés du PSC ainsi que de la rédaction de notices biographiques.

6.2.6.1.d. Fondation CIVA

Le 14 février 2018, nous avons reçu des représentants de la fondation CIVA qui était en passe d'acquérir un nouveau logiciel. Ils désiraient donc que nous leur fassions une présentation de notre nouveau logiciel.

¹⁵ En 1989, Richard Fournaux était le président des Jeunes PSC.

6.2.6.1.e. Exposition sur le droit de vote des femmes

Le 12 février 2018, nous avons été contactés par le directeur de l'IHOES, Ludo Bettens, dans le cadre d'une demande de prêt d'archives visuelles pour une exposition itinérante sur le droit de votes des femmes organisé en collaboration avec la ville de Liège et les Femmes Prévoyantes Socialistes. Au final, du matériel graphique relatif aux élections législatives de 1958 a été prêté.

6.2.6.1.f. Actes du colloque sur Charles-Ferdinand Nothomb du 10 juin 2016

Dans le cadre de la rédaction des actes du colloque sur Charles-Ferdinand Nothomb de 2016, nous avons été contactés en mars 2018 par l'archiviste Thierry Scholtes pour un prêt de photographies. Celles-ci serviraient à illustrer l'article de Philippe Annaert retraçant le parcours politique de Charles-Ferdinand Nothomb. Finalement, une dizaine de photographies, majoritairement relative à des congrès du PSC, ont été prêtées.

6.2.6.1.g. Article sur la guerre scolaire par Anne Roekens

En juillet 2018, Anne Roekens, professeur à l'Université de Namur, nous a contacté en vue d'un prêt d'articles du périodique officiel du PSC-CVP *Temps Nouveaux*. Ce prêt s'est effectué dans le cadre de la rédaction de son article « De la guerre scolaire à la grève du siècle » paru dans l'ouvrage de J.-F. Pacco *Vers l'Avenir, 1918-2018 : 100 ans au cœur de l'information*.

6.2.6.2. « Étude du CAD »

En octobre 2018, le quatrième numéro des « Études du CAD » a été publié. Celui-ci a pour titre *Les prémices de la seconde guerre scolaire*. En date du 29 avril 2019, cette étude a déjà été téléchargée 191 fois.¹⁶

Cette étude, sur base de nombreuses archives politiques et de presse, s'attache tout d'abord à retracer les grandes mesures établies par Pierre Harmel sous le gouvernement Pholien. Ensuite, une analyse des réactions de partis d'opposition et du PSC-CVP, des rangs duquel est issu le gouvernement, à l'égard de la politique du ministre de l'Instruction publique est proposée.

¹⁶

En date du 29 avril 2019 : Étude du CAD n°1 : 632 téléchargements, Étude du CAD n°2 : 551 téléchargements, Étude du CAD n°3 : 380 téléchargements.

6.2.6.3. Expositions virtuelles

En mars 2018, nous avons rendu public sur notre logiciel une exposition virtuelle intitulée « L'affaire des Fourons ». Celle-ci a été réalisée à partir d'archives papiers et de photographies conservées par notre centre. En date du 29 avril 2019, cette exposition a déjà été visitée à 153 reprises.

Elle est disponible ici : <https://www.archives-cpcp.be/index.php/Gallery/64>

6.2.7. Visibilité

6.2.7.1. Page Facebook

Fin décembre 2018, notre page Facebook comptait 164 adhérents. Nous l'alimentons en moyenne une fois par mois. Pratiquement chaque publication est accompagnée d'un visuel qui la rend davantage perceptible dans un fil d'actualité.

www.facebook.com/cpcparchives

6.2.7.2. Newsletter

En 2018, le centre d'archives du CPCP a continué d'envoyer sa newsletter trimestrielle. Chacune présente une rétrospective des activités et nouveautés ayant eu lieu depuis la dernière newsletter reçue. Afin de davantage mettre nos archives en valeur, nous avons lancé une nouvelle rubrique intitulée « Coup de projecteur ! ». Celle-ci propose un focus sur une thématique « accrocheuse » pour laquelle nous conservons des archives.

Deux newsletters spéciales ont été publiées en 2018 : l'une en mars pour la promotion de notre catalogue en ligne et l'autre en juin pour informer nos abonnés du nouveau règlement général sur la protection des données (RGPD).

Par ailleurs, en raison du RGPD, nous avons dû acté une baisse conséquente du nombre d'abonnés. Pour pallier à cet état de fait, nous avons mis en place un système d'inscription à notre newsletter par le biais de notre catalogue en ligne.

6.2.8. Conditions d'accès, de reproduction et d'utilisation

Les règles de consultation et de reproduction ont été développées au vu de l'utilisation très fréquente de l'appareil photo de la part des lecteurs. Nous avons établi un document dans lequel le lecteur s'engage à citer ses sources et à ne pas diffuser ces reproductions en dehors du cadre de son travail.

Toujours en matière de reproduction, en vue d'amortir le coût de l'encre et du papier, nous avons rendu payantes les photocopies à un prix démocratique.

En ce qui concerne les demandes de consultation d'archives à distance, nous proposons un nouveau service, à savoir l'envoi par e-mail des documents désirés par les chercheurs dans un format de diffusion avec ajout d'un copyright ou d'un filigrane.

Les chercheurs demandant l'envoi de documents non numérisés devront s'acquitter d'un paiement au vu du temps consacré par les archivistes à ce type de requêtes.

6.2.9. Formation

Dans un souci de formation continue et d'échanges, les archivistes du centre d'archives du CPCP ont participé aux Journées des Archives de l'UCL des 26 et 27 avril 2018. Celles-ci avaient pour thématique : « Archiver le temps présent. Les fabriques alternatives d'archives ».

6.2.10. Comité scientifique

En 2018, deux nouveaux membres ont rejoint notre comité scientifique : Guy Zelis (professeur émérite de l'UCL et directeur f.f. de l'ARCA) et Vincent Delcorps (chargé d'enseignement à l'UCL). En décembre, nous avons malheureusement dû acter le décès de Paul Wynants.

6.2.11. Réseau

Nous continuons de participer aux réunions du Comité de pilotage des centres d'archives privées reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans la mesure du possible, nous participons également aux réunions des groupes de travail.

6.3. PLAN D'ACTION 2019

Afin de baliser ses projets en 2019 et dans un souci d'efficacité accrue, le centre d'archives du CPCP a établi un plan d'action, tel que décrit ci-dessous. Il va de soi que parallèlement aux objectifs spécifiques poursuivis en 2019, nous continuerons à assurer nos missions génériques (accueil des chercheurs, enrichissement du catalogue en ligne, gestion administrative...).

6.3.1. Prospection

- Fonds de personnalités sociales-chrétiennes et/ou démocrates-humanistes : les archivistes vont poursuivre les appels et mails suivant le listing que nous avons établi ;
- Archives de la campagne électorale 2019 : en prévision des élections régionales, fédérales et européennes de mai 2019, le centre d'archives du CPCP prendra contact avec les candidats et les différents chefs de campagne du parti afin de rassembler et de collecter les documents produits (affiches, programmes, résultats, comptes-rendus...) ;
- Fonds de cabinets ministériels : la fin de la législature approchant, nous prendrons contact avec les différents cabinets ministériels cdH afin de collecter un maximum de documents produits depuis 2014 ;
- Fonds d'arrondissements : la prospection des archives d'arrondissements avançant à petits pas¹⁷, nous continuerons les prises de contact avec les présidents de ceux-ci ;
- Mémoire orale : les archivistes réaliseront une interview en 2019 qui viendra enrichir notre collection de témoignages de personnalités sociales-chrétiennes et/ou démocrates-humanistes. Actuellement, nous privilégions d'interroger l'ancien sénateur Michel Barbeaux.

6.3.2. Inventorisation

- En 2019, les archivistes se lanceront dans l'inventorisation d'au moins un nouveau fonds :
 - > Archives de l'arrondissement de Soignies
- En 2019, les archivistes procéderont au remaniement et/ou à l'enrichissement d'au moins deux fonds :
 - > Fonds du centre démocrate Humaniste (présidence de Joëlle Milquet) ;
 - > Fonds Gérard Deprez.

17

En 2018, la collecte des archives de l'arrondissement PSC de Nivelles a été clôturée.

6.3.3. Numérisation

En 2019, les archivistes continueront à pérenniser leur collection photographique par le biais de la numérisation.

6.3.4. Valorisation

Le centre d'archives du CPCP conserve plusieurs centaines de caricatures, publiées principalement dans le périodique officiel du PSC-CVP *Temps Nouveaux*. Afin de mettre en lumière cette riche collection, nous avons lancé un projet de mise en ligne de ces caricatures sur notre nouveau catalogue en ligne (www.archives-cpcp.be).

Nous souhaitons réaliser une deuxième exposition virtuelle qui mettra en valeur certains congrès mémorables du PSC.

Dans le cadre des publications du centre d'archives du CPCP, nous souhaitons lancer une nouvelle série intitulée « Les focus du CAD ». Il s'agirait de brèves analyses portant sur des sujets bien précis. Pour 2019, nous avons déjà sélectionné une thématique : le congrès PSC de Seraing en 1976.

Nous souhaitons publier le cinquième numéro des « Étude du CAD ». L'objectif est de réaliser une publication sur le PSC et les élections européennes du 10 juin 1979 à l'approche de l'anniversaire des 40 ans des premières élections européennes au suffrage universel direct pour le Parlement européen.

6.3.5. Newsletter

Afin d'augmenter le nombre d'abonnés à notre newsletter, nous allons également rendre possible l'inscription sur le nouveau site Internet du CPCP.

6.3.6. Collaborations scientifiques

Les archivistes du centre d'archives du CPCP continueront à être réactifs à toute demande externe de collaboration (publication, séminaires, colloques...).

Le Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation est une ASBL d'éducation permanente, reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Le Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation (CPCP) est une association sans but lucratif dont l'objectif fondateur est de promouvoir une citoyenneté active, responsable et inclusive, conformément aux préceptes de l'humanisme démocratique et du développement humain. Cette citoyenneté s'exerce par la participation de tous, sans discrimination de quelque nature que ce soit, à la construction d'une société globale plus juste, solidaire, ouverte sur le monde et respectueuse des droits humains, notamment civils, politiques, économiques, sociaux, environnementaux, culturels, philosophiques et religieux. (Article 1 de la Charte du CPCP).



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises, 45 — 1000 Bruxelles

T : 02 238 01 00 | F : 02 238 01 18 | info@cpcp.be | www.cpcp.be